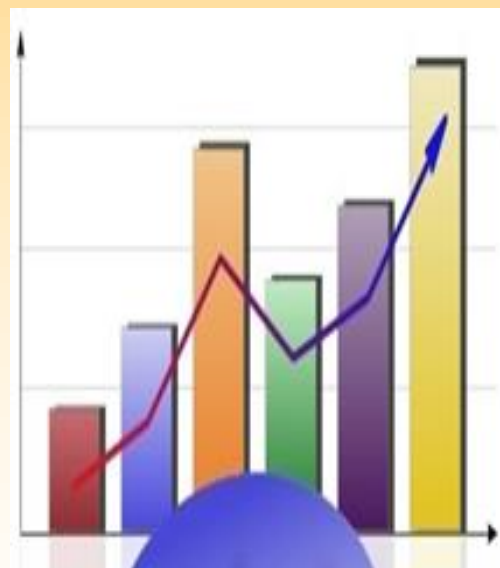


**Ministère de l'Économie, des
Finances et de la Prospective**

**Tableau de Bord
Statistique**

*De
L'Économie et des Finances*

2022



Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles

Septembre 2023

AVANT-PROPOS



Le Ministère de l'économie, des finances et de la prospective (MEFP), dans le cadre de la modernisation de son système d'information statistique, s'est engagé depuis 2013 dans la production et la diffusion régulières des données économiques et financières. Toute chose qui devrait faciliter l'accès de ces données aux utilisateurs, permettre leur exploitation et contribuer ainsi à la prise de décisions, notamment dans la formulation et le suivi-évaluation des politiques publiques.

A ce titre, un Tableau de bord statistique de l'économie et des finances (TBSEF) est produit annuellement à l'issue de l'élaboration de l'Annuaire statistique de l'économie et des finances (ASEF).

Le TBSEF 2022, onzième du genre, analyse l'évolution des principaux indicateurs économiques et financiers contenus dans l'Annuaire statistique sur la période 2013-2022. Cet outil, destiné aux parties prenantes du développement, vise à assurer une bonne visibilité de la situation socio-économique et financière du Burkina Faso.

C'est un honneur pour mon département de pouvoir mettre à la disposition des acteurs et actrices du développement, de façon régulière, des statistiques fiables et actualisées permettant d'appréhender l'évolution de la situation socio-économique et financière du pays.

Je réitère ma reconnaissance aux différentes structures participantes pour les efforts consentis dans l'élaboration du TBSEF tout en les exhortant à continuer d'assurer la qualité des données dudit tableau de bord.

**Le Ministre de l'économie, des finances
et de la prospective**

Dr Aboubakar NACANABO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

TABLE DE MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	i
TABLE DE MATIÈRES.....	ii
SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES GRAPHIQUES	v
RESUME EXECUTIF	vii
INTRODUCTION.....	1
I. GÉNÉRALITÉS.....	2
I.1 Situation socio-démographique	3
I.2 Personnel du Ministère de l'économie, des finances et de la prospective	5
I.3 Budget hors charges de la dette du Ministère de l'économie, des finances et de la prospective	7
II. SECTEUR RÉEL.....	9
II.1 Éléments de la comptabilité nationale (production du PIB)	10
II.2 Éléments de la comptabilité nationale (emploi du PIB)	12
III. SECTEUR MONÉTAIRE.....	14
III.1. Situation monétaire	15
III.2. Indicateurs des prestataires de services financiers	17
IV. SECTEUR EXTÉRIEUR.....	19
IV.1 Situation de la Balance des Paiements	20
IV.2 Situation du commerce extérieur.....	22
V. FINANCES PUBLIQUES.....	24
V.1 Situation des prévisions et mobilisations des recettes budgétaires.....	25
V.2 Situation des dotations et exécutions des dépenses budgétaires	27
V.3 Opérations Financières de l'Etat (recettes et dépenses)	29
V.4 Opérations Financières de l'État (soldes caractéristiques).....	32
V.5 Situation de la dette publique (Encours de la dette et service de la dette)	34
V.6 Situation de la dette publique (ratios d'endettement)	36
V.7 Situation globale de l'Aide Publique au Développement	38
V.8 Évolution des recettes et dépenses des collectivités territoriales	40
V.9 Évolution des recettes et des dépenses des régions collectivités territoriales.....	42
VI. AUTRES STATISTIQUES DU MEFP.....	44
VI.1 Indicateurs de la surveillance multilatérale	45
VI.2 Situation d'exécution des marchés publics.....	47
CONCLUSION	49
GLOSSAIRE	50
CHIFFRES CLES DU SECTEUR « ECONOMIE ET FINANCES »	62

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AEN	Avoirs Extérieurs Nets
APD	Aide Publique au Développement
ASEF	Annuaire Statistique de l'Économie et des Finances
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CF	Consommation Finale
CNE	Caisse Nationale d'Épargne
CNPE	Comité National de Politique Économique
CT	Collectivité Territoriale
DDP	Direction de la Dette Publique
DGB	Direction Générale du Budget
DG-CMEF	Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DGD	Direction Générale des Douanes
DGDT	Direction Générale du Développement Territorial
DGEP	Direction Générale de l'Économie et de la Planification
DGESS	Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles
DGF	Direction de la Gestion des Finances
DGI	Direction Générale des Impôts
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
EME	Etablissement de Monnaie Electronique
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FMDL	Fond Minier de Développement Local
FMI	Fonds Monétaire International
FOB	Free On Board (Sans frais à bord)
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
IDH	Indice de Développement Humain
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
INS	Institut National de la Statistique et de la Démographie
ISBLSM	Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages
MEFP	Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective
MINEFID	Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement
ND	Non disponible
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH-V	Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation
Rev	Revenu
SD	Service de la Dette
SFD	Système Financier Décentralisé
ST-PIF	Secrétariat Technique pour la Promotion de l'Inclusion Financière
TBSEF	Tableau de Bord Statistique de l'Économie et des Finances
TGUSF	Taux Global d'Utilisation des Services Financiers
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'État
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
VAN	Valeur Actualisée Nette
XBS	Exportation des Biens et Services

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I.1 : Évolution de l'effectif et de la structure de la population par sexe	4
Tableau I.1 : Évolution de l'effectif et de la structure de la population par sexe (suite)	4
Tableau I.2 : Évolution de l'indice du développement humain	4
Tableau I.3 : Évolution de l'espérance de vie à la naissance	4
Tableau I.4 : Structure de l'effectif du personnel par catégorie en 2022 (%)	6
Tableau I.5 : Évolution des taux d'exécution des dépenses budgétaires du ministère (%)	8
Tableau II.1 : Taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles, base 2015 (%)	11
Tableau II.2 : Contribution des secteurs d'activité à la croissance du produit intérieur brut	11
Tableau II.3 : Taux de croissance de l'emploi du PIB, volumes chaînés à partir de 2015 (%)	13
Tableau III.1 : Variation des principaux agrégats monétaires (%)	16
Tableau III.2 : Variation des indicateurs monétaires (milliards FCFA)	16
Tableau III.3 : Évolution Créances nettes des Institutions de dépôts sur l'Administration Centrale (milliards FCFA)	16
Tableau III.4 : Évolution des indicateurs des prestataires des services financiers	18
Tableau IV.1 : Variation des soldes de la Balance des paiements (milliards FCFA)	21
Tableau IV.2 : Évolution de la variation des composantes de la balance des biens (milliards FCFA)	23
Tableau V.1 : Taux de réalisation des recettes budgétaires (%)	26
Tableau V.2 : Taux de réalisation des recettes budgétaires/nouvelle configuration (%)	26
Tableau V.3 : Taux d'accroissement des dépenses exécutées (%)	28
Tableau V.4 : Évolution du taux de progression des recettes de l'État par nature (%)	30
Tableau V.5 : Évolution du taux de progression des dépenses de l'État par nature (%)	30
Tableau V.6 : Variation annuelle des soldes caractéristiques du TOFE (milliards FCFA)	33
Tableau V.7 : Évolution des taux d'accroissement de l'encours de la dette publique (%)	35
Tableau V.8 : Évolution des taux d'accroissement du service de la dette publique (%)	35
Tableau V.9 : Évolution de la structure de l'encours et du service de la dette publique (%)	35
Tableau V.10 : Évolution de quelques ratios d'endettement	37
Tableau V.11 : Évolution de la structure de l'Aide extérieure par nature de financement (%)	39
Tableau V.12 : Évolution de la structure de l'Aide publique au développement selon les instruments de financements (%)	39
Tableau V.13 : Évolution du taux d'accroissement de l'APD selon les principaux instruments de financements (%)	39
Tableau V.14 : Évolution de la part contributive de l'Aide Publique au Développement par groupe donateur	39
Tableau V.15 : Variation des recettes des collectivités territoriales par nature (milliards FCFA)	41
Tableau V.16 : Variation des dépenses des collectivités territoriales par nature (milliards FCFA)	41
Tableau V.17 : Évolution du taux de variation des recettes par région collectivité territoriale (%)	43
Tableau V.18 : Évolution du taux de variation des dépenses par région collectivité territoriale (%)	43
Tableau VI.1 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomiques (UEMOA)	46
Tableau VI.2 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomiques (CEDEAO)	46
Tableau VI.3 : Évolution de la variation des marchés publics en nombre par mode de passation	48
Tableau VI.4 : Évolution de la variation des marchés publics en valeur par mode de passation (milliards FCFA)	48

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique I.1 : Structure par âge et par sexe de la population en 2019	4
Graphique I.2 : Évolution du taux d'accroissement démographique (%)	4
Graphique I.3 : Évolution de l'effectif du personnel du ministère	6
Graphique I.4 : Évolution de la proportion du personnel féminin du MEFP	6
Graphique I.5 : Répartition du personnel par groupe d'âge en 2022	6
Graphique I.6 : Répartition du personnel par tranche d'ancienneté en 2022 (%)	6
Graphique I.7 : Répartition du personnel par région en 2022	6
Graphique I.8 : Évolution des dotations et exécutions budgétaires du ministère (millions FCFA)	8
Graphique I.9 : Évolution de la structure des dotations budgétaires du ministère (en %)	8
Graphique I.10 : Répartition des dotations d'investissements par source de financement en 2022 (%)	8
Graphique I.11 : Répartition des dotations budgétaires par programme en 2022 (%)	8
Graphique II.1 : Évolution du PIB en volume au prix de l'année précédente chaîné, base 2015 (milliards FCFA)	11
Graphique II.2 : Taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles en 2022 (en %)	11
Graphique II.3 : Évolution de la part contributive des secteurs à la formation du PIB réel (%)	11
Graphique II.4 : Évolution du PIB réel/habitant (milliers FCFA)	11
Graphique II.5 : Évolution de la consommation finale et de l'investissement (milliards FCFA)	13
Graphique II.6 : Évolution des taux de croissance des investissements et de consommation (%)	13
Graphique II.7 : Contribution des éléments de la demande à la croissance du PIB réel (en points de %)	13
Graphique III.1 : Évolution de la masse monétaire et de ses contreparties (milliards FCFA)	16
Graphique III.2 : Évolution des composantes de la masse monétaire (milliards FCFA)	16
Graphique III.3 : Évolution de l'encours de l'épargne et du crédit des SFD (milliards FCFA)	18
Graphique III.4 : Évolution du profil des clients /membres des SFD (nombre)	18
Graphique III.5 : Répartition des points de services agréés de SFD par région en 2022	18
Graphique IV.1 : Évolution du compte des transactions courantes et ses composantes (milliards FCFA)	21
Graphique IV.2 : Évolution de la structure du compte financier et ses composantes (milliards FCFA)	21
Graphique IV.3 : Évolution du compte de capital et ses composantes (milliards FCFA)	21
Graphique IV.4 : Évolution du solde global de la balance de paiement (milliards FCFA)	21
Graphique IV.5 : Évolution de la structure des exportations (% des exportations totales)	23
Graphique IV.6 : Évolution du solde commercial (milliards FCFA)	23
Graphique IV.7 : Évolution du taux de couverture (%)	23
Graphique V.1 : Évolution de la contribution des régions à la mobilisation des recettes (%)	26
Graphique V.2 : Évolution comparée des réalisations et des prévisions de recettes (milliards FCFA)	26
Graphique V.3 : Évolution de la structure par nature des recettes (milliards FCFA)	26
Graphique V.4 : Évolution des recettes ordinaires et extraordinaires (milliards FCFA)	26
Graphique V.5 : Évolution des dépenses budgétaires par grande catégorie (%)	28
Graphique V.6 : Évolution des dotations des principales catégories de dépenses budgétaires (milliards FCFA)	28
Graphique V.7 : Évolution des taux d'exécution des dépenses par grande catégorie (%)	28
Graphique V.8 : Évolution de la structure des recettes totales et dons (milliards FCFA)	30
Graphique V.9 : Évolution des dépenses par composante (milliards FCFA)	30
Graphique V.10 : Évolution du solde globale base engagement, du solde global base caisse et du solde courant (milliards FCFA)	33
Graphique V.11 : Structure de la dette intérieure par institution en 2022 (%)	35
Graphique V.12 : Évolution de l'encours de la dette publique (milliards FCFA)	35
Graphique V.13 : Évolution du service de la dette publique (milliards FCFA)	35
Graphique V.14 : Évolution de l'encours de la dette/PIB	37
Graphique V.15 : Évolution du service de la dette/Exportation	37
Graphique V.16 : Évolution du service de la dette/Revenu	37
Graphique V.17 : Évolution de l'APD (millions \$US)	39
Graphique V.18 : Structure de l'APD selon le groupe de donateur (millions \$US)	39
Graphique V.19 : Évolution des recettes et des dépenses des collectivités territoriales (milliards FCFA)	41
Graphique V.20 : Évolution des taux d'absorption des recettes des collectivités territoriales (%)	41
Graphique V.21 : Évolution des recettes et dépenses des régions (millions FCFA)	43
Graphique V.22 : Évolution du taux d'absorption global des régions (%)	43
Graphique V.23 : Situation des taux d'absorption par régions en 2021 (%)	43

Graphique VI.1 : Évolution du taux de pression fiscale (%)	46
Graphique VI.2 : Évolution de la masse salariale sur recettes fiscales (%)	46
Graphique VI.3 : Evolution de la structure des marchés publics en volume par type de procédures (%)	48
Graphique VI.4 : Evolution des marchés publics conclus en valeur par type de procédures (milliards FCFA)	48
Graphique VI.5 : Répartition des marchés publics conclus en volume en 2022 par mode de passation	48
Graphique VI.6 : Répartition des marchés publics conclus en valeur en 2022 par mode de passation (%)	48

RESUME EXECUTIF

Le Tableau de bord statistique 2022, de l'économie et des finances, analyse l'évolution des principaux indicateurs contenus dans l'Annuaire statistique 2022, regroupés dans cinq domaines : (i) secteur réel, (ii) secteur monétaire, (iii) secteur extérieur, (iv) finances publiques et (v) autres statistiques du ministère.

Secteur réel

L'activité économique a enregistré une décélération de son rythme de croissance passant de 6,9% en 2021 à 1,5% en 2022, principalement imputable au repli de l'activité du secteur secondaire qui a contribué négativement (-2,4 points de pourcentage) à la croissance. Les secteurs tertiaire et primaire y ont contribué positivement, respectivement de 2,5 et 1,5 points de pourcentage.

Secteur monétaire

La situation monétaire du Burkina Faso à fin décembre 2022 a été marquée par une hausse des créances intérieures de 26,1% et des passifs à caractère non monétaire de 16,4%, conjuguée à une baisse des Actifs extérieurs nets de 25,2%, induisant un faible accroissement de la masse monétaire de 0,7%, soit de 25,55 milliards FCFA.

Secteur extérieur

Le compte des transactions courantes afficherait un solde déficitaire de 694,96 milliards FCFA en 2022 en lien avec la détérioration du solde de la balance commerciale (déficit de 524,11 milliards FCFA). Le solde du compte de capital ressortirait excédentaire de 260,33 milliards FCFA, en hausse de 3,0%. En somme, l'ensemble des transactions avec le reste du monde afficherait un solde global déficitaire de 664,68 milliards FCFA contre un excédent de 648,74 milliards FCFA en 2021.

Finances publiques

En 2022, les recettes totales et dons se sont établis à 2 551,94 milliards FCFA, enregistrant une amélioration de 328,08 milliards FCFA par rapport à 2021, soit un taux d'accroissement de 14,8%. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont enregistré une hausse de 24,2% en 2022 pour s'établir à 3 617,83 milliards FCFA.

Pour ce qui est du solde global base engagement, il s'est situé à -1 065,89 milliards FCFA en 2022 en aggravation de 357,83 milliards FCFA sur un an. Quant au solde courant, il s'est détérioré de 89,9 milliards FCFA pour s'afficher à -65,30 milliards FCFA.

Concernant l'encours de la dette, il a connu un accroissement de 12,5% par rapport à 2021.

Le service de la dette s'est établi à 709,26 milliards FCFA en 2022 contre 807,00 milliards FCFA en 2021, soit une baisse de 12,1%.

Au titre du montant de l'APD, il s'est établi à 1 823,54 millions \$US en 2022 contre 2 169,70 millions \$US en 2021, soit une baisse de 16,0%.

S'agissant du ratio « APD/PIB nominal », il s'est établi à 9,7% en 2022. Quant au ratio « APD/habitant », en 2022, il est ressorti à 51466 FCFA par habitant.

Par rapport aux recettes et aux dépenses des collectivités territoriales (CT), elles ont connu des progressions positives en 2021. En effet, les recettes ont augmenté de 38,25 milliards FCFA (+15,8%) en 2021 pour atteindre 279,05 milliards FCFA et les dépenses de 2,59 milliards FCFA (+1,8%) pour s'établir à 149,55 milliards FCFA.

Autres statistiques du ministère

➤ Situation des marchés publics

En 2022, le nombre de marchés conclus est de 650 pour une valeur de 71,14 milliards FCFA. Par rapport à 2021, les marchés conclus ont enregistré une baisse en volume et en valeur respectivement de 48,5% et 52,8%.

➤ **Suivi des indicateurs de la surveillance multilatérale**

Du profil des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso en 2022, il ressort une dégradation du ratio du solde budgétaire global, dons compris (base engagement) de 2,3 points de pourcentage, une amélioration du ratio masse salariale sur recettes fiscales qui est passé de 55,3% à 45,9% et une légère progression du ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal (+0,6 point de pourcentage) par rapport à 2021. Quant au taux de pression fiscale, il s'est amélioré de 1,1 point de pourcentage pour s'afficher à 16,3% en 2022.

➤ **Situation des prestataires de services financiers**

Au niveau du paysage financier en 2022, le nombre de prestataires des services financiers a connu une légère augmentation avec l'ouverture de la banque postale et de Wave. Il est également observé une hausse du taux d'intérêt nominal du crédit bancaire de 0,4 point de pourcentage, du Taux global d'utilisation des services financiers (TGUSF) de 2,2 points de pourcentage, de l'encours du crédit accordé par les institutions financières de 403,02 milliards FCFA et des créances en souffrance de 5,45 milliards FCFA.

INTRODUCTION

L'activité économique mondiale en 2022 s'est déroulée dans un contexte marqué par la crise russo-ukrainienne, les tensions géostratégiques et une envolée de l'inflation entraînant le durcissement des conditions financières mondiales. Le taux de croissance s'est établi à 3,5% en 2022 en contraction de 2,8 points de pourcentage par rapport à 2021.

Sur le plan national, l'environnement économique a été caractérisé par la persistance des attaques terroristes avec son corollaire de crise humanitaire, l'avènement de transitions politiques et des tensions inflationnistes concernant notamment les produits de grande consommation. La campagne agro-pastorale, quant à elle, a été globalement favorable en dépit des attaques parasitaires.

Dans ce contexte, l'activité économique a enregistré une décélération de son rythme de croissance en 2022 en revenant à une croissance de 1,5% après 6,9% une année plus tôt.

Dans le cadre de l'amélioration de la croissance économique, le Gouvernement burkinabè élabore et met en œuvre des politiques de développement opérationnalisées par les différents départements ministériels. Ainsi, afin de faciliter l'interprétation des informations sur l'évolution de la mise en œuvre de ces politiques, et une meilleure appréhension de la situation des différents domaines socio-économiques et financiers, le Ministère de l'économie, des finances et de la prospective (MEFP), à travers la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS), produit un Tableau de bord statistique de l'économie et des finances (TBSEF), qui analyse les principaux indicateurs de l'Annuaire statistique de l'économie et des finances (ASEF).

A l'instar des précédentes, cette onzième édition du TBSEF a été élaborée suivant une démarche participative en assurant l'implication des structures productrices des données à travers la participation des correspondants statistiques de la DGESS.

Le TBSEF 2022 est articulé autour de six points à savoir (i) les généralités, (ii) le secteur réel, (iii) le secteur monétaire, (iv) le secteur extérieur, (v) les finances publiques et (vi) les autres statistiques du ministère.

I. GÉNÉRALITÉS

I.1 Situation socio-démographique

Points saillants :

- population majoritairement jeune : 78,6% ont moins de 35 ans en 2022 ;
- baisse de la proportion de la population à charge passant de 50,9% en 2013 à 49,6% en 2022.

Commentaire

Évolution démographique

Le Burkina Faso connaît une situation démographique marquée par une croissance élevée de la population. Au cours de la période intercensitaire 2006-2019, le taux d'accroissement annuel moyen de la population est de 2,9%. Les projections démographiques estiment à 22 100 874 habitants l'effectif de la population en 2022. La structure par sexe montre que les femmes représentent en moyenne 51,7%¹ de la population par an sur la période 2013-2022. Il ressort une population majoritairement jeune avec 78,6% qui ont moins de 35 ans. La population à charge (moins de 15 ans et plus de 64 ans) est de 49,6% en 2022 contre 50,9% en 2013.

Indice de développement humain (IDH)² et espérance de vie à la naissance

Le Burkina Faso a enregistré une amélioration continue de son Indice de développement humain (IDH) jusqu'en 2019. En 2021, l'IDH s'est établi à 0,449, soit une baisse de 0,003 point par rapport à 2019.

Quant à l'espérance de vie à la naissance, elle s'est progressivement améliorée, passant de 56,7 ans en 2006 à 61,9 ans en 2019. L'espérance de vie des femmes est passée de 57,5 ans en 2006 à 64 ans en 2019, tandis que celle des hommes est passée de 55,8 à 60 ans sur la même période.

Note méthodologique :

Concepts : Voir Glossaire

Accroissement démographique (taux d'accroissement) : Mesure de l'augmentation d'une population au cours d'une période donnée du fait de la natalité, de la mortalité et de la migration.

Indice de développement humain : Outil synthétique de mesure du développement humain. Il chiffre le niveau moyen atteint par un pays donné sur trois aspects essentiels à savoir l'aptitude à vivre longtemps et en bonne santé (espérance de vie), l'instruction et l'accès au savoir (taux d'alphabétisation des adultes et taux de scolarisation) et la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent (PIB par habitant).

Espérance de vie à la naissance : Nombre moyen d'années que peut espérer vivre un enfant à la naissance.

Sources statistiques : Institut national de la statistique et de la démographie (Enquête démographique 1991 et recensements de 1985, 1996, 2006, 2019 et projections démographiques de 2020-2035) ; PNUD (Rapport annuel mondial sur le développement humain).

¹ Projections démographiques 2013 à 2020 effectué à partir du RGPH 2006 et Projections démographiques 2020 à 2035 à partir du RGPH 2019

² Le rapport annuel mondial sur le développement humain de 2020 et de 2022 ne sont pas disponibles

Tableau I.1 : Évolution de l'effectif et de la structure de la population par sexe

	2013	2014	2015	2016	2017
Hommes (%)	48,25	48,25	48,26	48,27	48,28
Femmes (%)	51,75	51,75	51,74	51,73	51,72
Effectif total	17 322 796	17 880 386	18 450 494	19 034 397	19 632 147

Source : DGEES, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau I.2 : Évolution de l'effectif et de la structure de la population par sexe (suite)

	2018	2019	2020	2021	2022
Hommes (%)	48,30	48,28	48,30	48,33	48,36
Femmes (%)	51,70	51,72	51,70	51,67	51,64
Effectif total	20 244 080	20 505 155	20 818 036	21 455 644	22 100 874

Source : DGEES, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau I.3 : Évolution de l'indice du développement humain

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
IDH	0,388	0,402	0,402	0,42	0,423	0,434	0,452	nd	0,449	nd
Rang	181	183	185	182	183	182	182	nd	184	nd
Nombre de pays classés	187	188	188	189	189	189	189	nd	191	nd

Source : DGEES, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

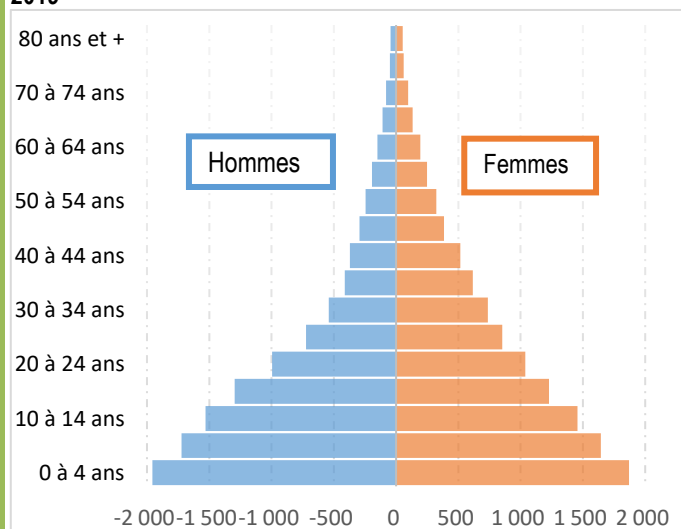
nd = non disponible

Tableau I.4 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance

	1985	1991	1996	2006	2019
Hommes	48,20	50,70	53,50	55,80	60,00
Femmes	48,80	53,20	54,10	57,50	64,00
Ensemble	48,50	52,20	53,80	56,70	61,90

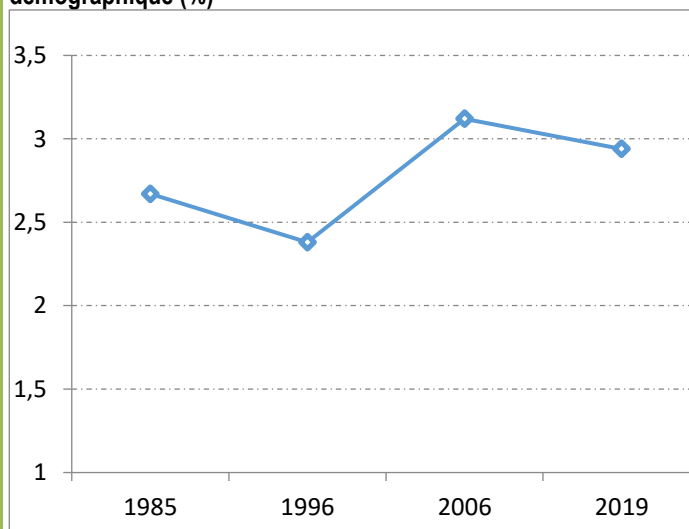
Source : DGEES, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique I.1 : Structure par âge et par sexe de la population en 2019



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique I.2 : Évolution du taux d'accroissement démographique (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

I.2 Personnel du Ministère de l'économie, des finances et de la prospective

Points saillants :

- personnel du ministère relativement jeune : 47% ont moins de 40 ans en 2022 ;
- faible proportion des femmes (19,0%) en 2022 ;
- prédominance des agents de catégorie A et assimilés (34,8%) en 2022 ;
- forte concentration du personnel dans la région du Centre (63,2%) en 2022.

Commentaire

Structure du personnel selon la catégorie

En 2022, l'effectif³ du personnel du MEFP est de 8 489 agents. Par rapport à l'année 2021, il est en hausse de 311 agents. Les agents des catégories A, B, C et assimilés ont les plus fortes proportions avec respectivement 34,8%, 28,2% et 30,5%. Ceux des catégories D, E et assimilés représentent 6,3% du personnel. La proportion la plus faible s'observe au niveau des agents de la catégorie P (0,1%). Le taux élevé de l'effectif de la catégorie A par rapport aux autres catégories se justifie entre autres par la diversité des postes stratégiques et de conception dans le cadre du contrôle et de l'exécution de la dépense publique, du pilotage de l'économie et de la gestion du développement.

De 2013 à 2019, l'effectif du personnel du MEFP est passé de 7 648 à 9 411 agents soit une croissance annuelle moyenne de 3,5% avant de connaître une baisse de 1 289 agents entre 2019 et 2020, pour croître à nouveau jusqu'en 2022 (+2,2%). Cette baisse s'explique d'une part, par les effets de la mise en œuvre de la nouvelle politique de recrutement en lien avec la maîtrise de la masse salariale et d'autre part, par le changement du mode de comptage intervenu en 2020. En effet, le dénombrement du personnel ne tient compte que des agents en activité au sein du ministère, excluant de ce fait les agents en position de détachement, de stage, en disponibilité et ceux mis à disposition.

Structure du personnel selon l'âge et le sexe

La répartition du personnel du MEFP par âge en 2022 révèle que 47,0% des agents ont moins de 40 ans. S'agissant de la répartition par sexe, les femmes représentent 19,0% de l'effectif total contre 18,4% en 2021. Sur la période sous revue, le personnel du ministère est relativement jeune (moins de 40 ans) avec une proportion annuelle moyenne de 55,8%. Aussi, il est constaté une faible représentativité des femmes avec une proportion annuelle moyenne de 19,4%.

Structure du personnel selon l'ancienneté

En 2022, la proportion du personnel dont l'ancienneté varie de 10 à 14 ans est la plus élevée avec 32,3% de l'effectif. Les agents dont l'ancienneté est comprise entre 5 et 9 ans représentent 25,7% et les moins de 5 ans de service représentent 7,3% du personnel. Pris ensemble, l'effectif du personnel ayant moins de 15 années de service en 2022 représente 65,4% de l'effectif total.

Sur la période 2013-2022, le personnel de moins de 15 ans de service représente 69,9% en moyenne par année. Les agents ayant plus de 30 ans de service représentent 5,4% du personnel sur ladite période.

Répartition du personnel par région

En 2022, la proportion du personnel du ministère exerçant dans la région du Centre au niveau des structures déconcentrées et centrales est de 63,2%. La région du Sahel enregistre moins de personnes avec 1,6% de l'effectif total en 2022.

Sur la période 2013-2022, la région du Centre regorge en moyenne annuelle 63,0% du personnel. La région du Plateau central enregistre moins de personnel avec 1,6% en moyenne sur la période sous revue.

Note méthodologique :

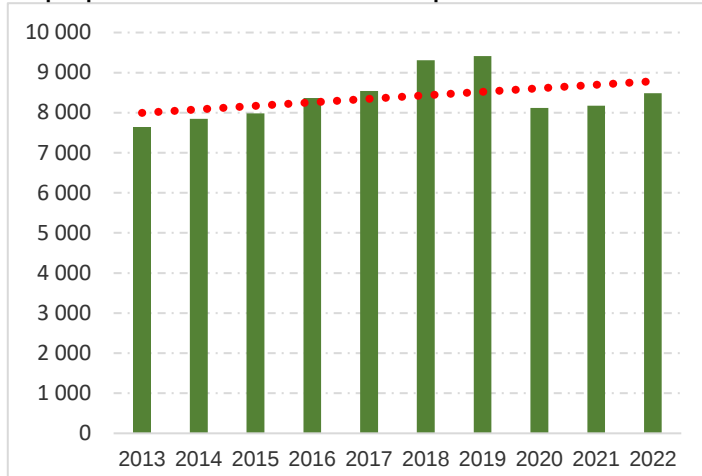
Concepts : Voir Glossaire

Structure du personnel : Répartition du personnel selon la catégorie, l'âge, l'ancienneté, le statut, le sexe, etc.

Source statistique : Direction des ressources humaines/MEFP

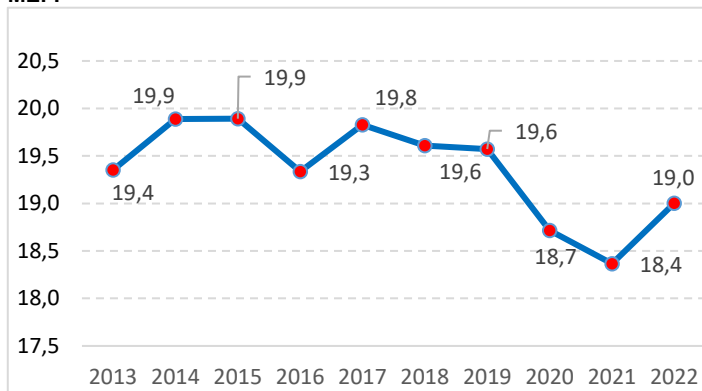
³ N'intègre pas les effectifs des EPE et des sociétés d'Etat rattachés au MEFP.

Graphique I.3 : Évolution de l'effectif du personnel du ministère



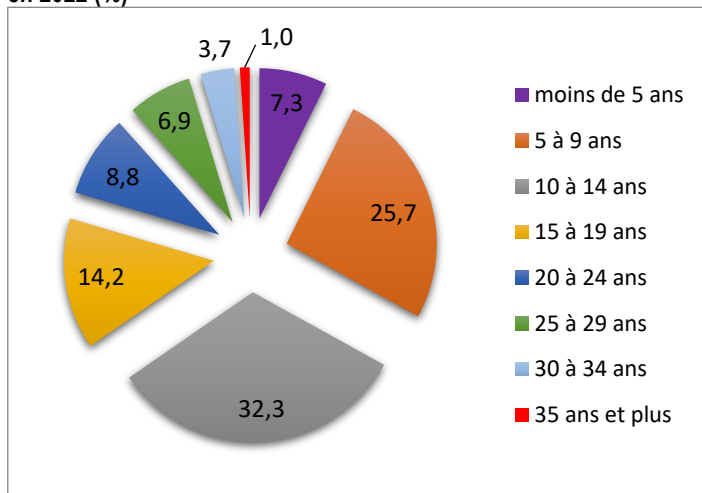
Source : DGEES, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique I.4 : Evolution de la proportion du personnel féminin du MEFP



Source : DGEES, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique I.6 : Répartition du personnel par tranche d'ancienneté en 2022 (%)



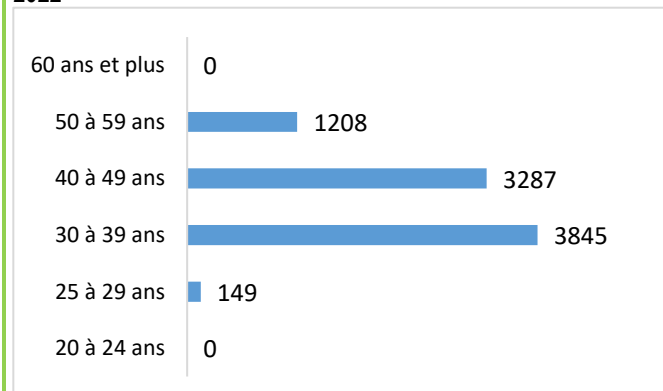
Source : DGEES, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau I.5 : Structure de l'effectif du personnel par catégorie en 2022 (%)

	Variation absolue		
	2022	/2013	/2021
Agents de catégorie P	0,1	0,0	0,0
Agents de catégorie A et assimilés	34,8	5,5	1,4
Agents de catégorie B et assimilés	28,2	2,7	0,3
Agents de catégorie C et assimilés	30,5	6,0	-1,4
Agents de catégorie D et assimilés	3,1	-12,0	0,0
Agents de catégorie E et assimilés	3,3	-2,3	-0,3
Effectif total	100,0	0,0	0,0

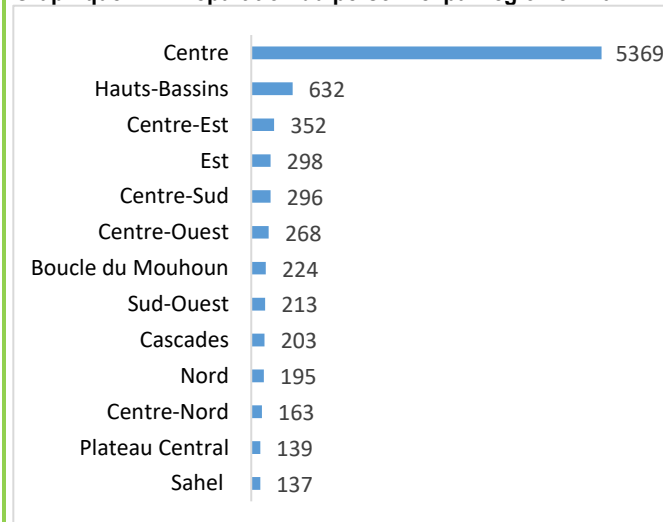
Source : DGEES, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique I.5 : Répartition du personnel par groupe d'âge en 2022



Source : DGEES, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique I.7 : Répartition du personnel par région en 2022



Source : DGEES, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

I.3 Budget hors charges de la dette ⁴du Ministère de l'économie, des finances et de la prospective

Points saillants :

- hausse des prévisions de dépenses de 15,0% en 2022 ;
- hausse du taux d'exécution des dépenses budgétaires de 4,1 points de pourcentage en 2022.

Commentaire

Évolution des dotations budgétaires

En 2022, les prévisions budgétaires du Ministère se chiffrent à 164,22 milliards FCFA en augmentation de 21,45 milliards FCFA (+15,0%) par rapport à 2021. Cette situation est la résultante de la hausse des dépenses ordinaires de 9,66 milliards FCFA et des dépenses en capital de 11,79 milliards FCFA. La hausse des dépenses ordinaires est principalement expliquée par l'accroissement des dépenses d'acquisition des biens et services (+16,7%) et des transferts courants (12,1%). La hausse des dépenses en capital est liée à l'augmentation des investissements financiers sur ressources extérieures (71,2%).

Sur la période 2013-2022, les dotations budgétaires affichent une tendance haussière avec une croissance annuelle moyenne de 6,5%. Cependant, elles ont enregistré des baisses en 2015 (-26,8%) et en 2019 (-1,4%). Les dotations budgétaires sont principalement dominées par les dépenses courantes qui représentent 65,5% de la dotation globale sur la période.

La répartition des dotations par programme ⁵ en 2022 montre que le programme « Pilotage de l'économie et du développement » représente 49,9% du budget, suivi du programme « Pilotage et soutien des services du ministère » avec 23,8%. Les programmes « Mobilisation des ressources », « Gestion budgétaire, tenue des comptes publics, exercice de la tutelle et supervision des systèmes financiers » et « Contrôle, audit et sauvegarde des intérêts de l'Etat » représentent respectivement 16,3%, 7,1% et 2,8%.

Évolution de l'exécution des dépenses budgétaires

Le taux d'exécution des dépenses budgétaires ⁶ est de 98,4% en 2022 contre 94,3% en 2021, soit une hausse de 4,1 points de pourcentage.

Sur la période 2013-2022, il a été enregistré des taux d'exécution des dépenses totales satisfaisants avec une moyenne annuelle de 89,8%. Concernant les dépenses courantes, le taux d'exécution moyen a été de 93,6% sur la période sous revue. Cette situation est imputable à une meilleure absorption des dépenses de fonctionnement (acquisition de biens et services) et de transferts courants, qui ont enregistré respectivement des taux d'exécution moyens de 99,8% et 93,3%. Pour ce qui est de l'exécution des dépenses d'investissement, il a été enregistré un taux d'exécution moyen de 82,7% sur la période.

En 2022, le programme « Mobilisation des ressources » enregistre le plus fort taux d'exécution avec 108,3%, suivi des programmes « Pilotage de l'Economie et du développement » (99,4%), « Pilotage et soutien des services du ministère » (95,7%), « Contrôle, audit et sauvegarde des intérêts de l'Etat » (85,2%) et « Gestion budgétaire, tenue des comptes publics, exercice de la tutelle et supervision des systèmes financiers » (82,6%). Le taux d'exécution exceptionnel du programme « mobilisation des ressources » en 2022 s'explique par la prise en compte dans ce programme de l'exécution d'une partie des dépenses de personnel prévues dans les autres programmes.

Note méthodologique :

Concepts : Voir Glossaire

Taux d'exécution des dépenses : Rapport entre les dépenses exécutées et les dotations budgétaires y relatives

Taux de croissance annuel moyen : Il s'agit d'un ratio à progression géométrique qui donne un taux de croissance constant sur la période étudiée ($t - t_0$).

Sources statistiques : Direction de la gestion des finances, circuit informatisé de la dépense, SI-N@folo/MEFP

⁴ Ces dotations n'intègrent pas les dotations au profit du programme budgétaire « Charge de la dette »

⁵ A partir de 2020, suite à la revue des programmes budgétaires et aux recommandations du CASEM de décembre 2018, une mise en cohérence entre le budget programme et le plan d'actions ministériel en 2019 a permis de ramener le nombre de programmes de sept (7) à cinq (5).

⁶ Les dépenses budgétaires intègrent les financements extérieurs.

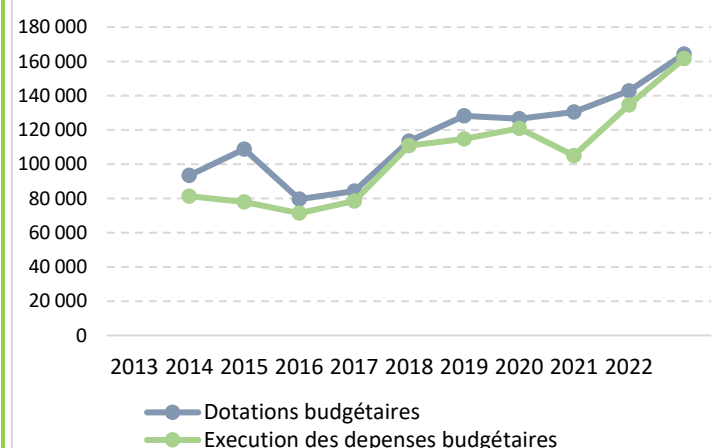
Tableau I.6 : Évolution des taux d'exécution des dépenses budgétaires du ministère (%)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses courantes	88,9	82,9	97,6	100,0	98,3	93,1	97,8	79,2	99,4	98,4
Dépenses de personnel	87,8	92,0	96,7	100,0	97,1	87,4	98,2	50,1	100,0	100,0
Dépenses de fonctionnement*	116,3	92,5	98,1	99,7	99,3	98,6	99,3	99,5	98,6	96,0
Transferts courants	86,7	74,0	98,7	100,0	97,3	85,2	95,5	97,3	99,4	99,2
Dépenses en capital	85,1	63,2	81,9	86,0	95,6	68,5	81,4	83,0	84,0	98,4
Total des dépenses	86,9	71,7	89,7	93,2	97,6	89,6	95,6	80,4	94,3	98,4

Source : DGEES, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

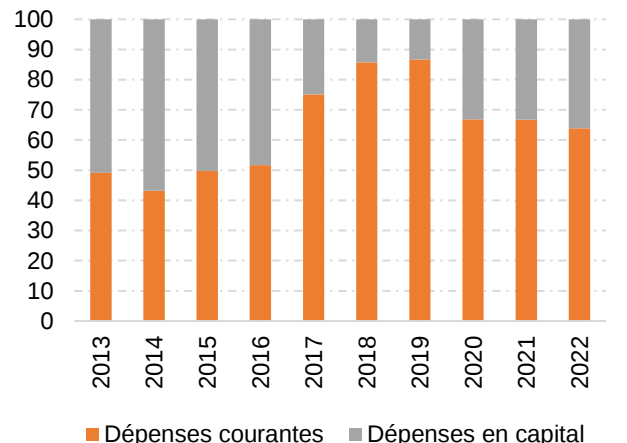
(*) à partir de 2017, cette nature de dépense s'intitule « dépenses d'acquisitions de biens et service », conformément à la nomenclature budget programme.

Graphique I.8 : Évolution des dotations et exécutions budgétaires du ministère (millions FCFA)



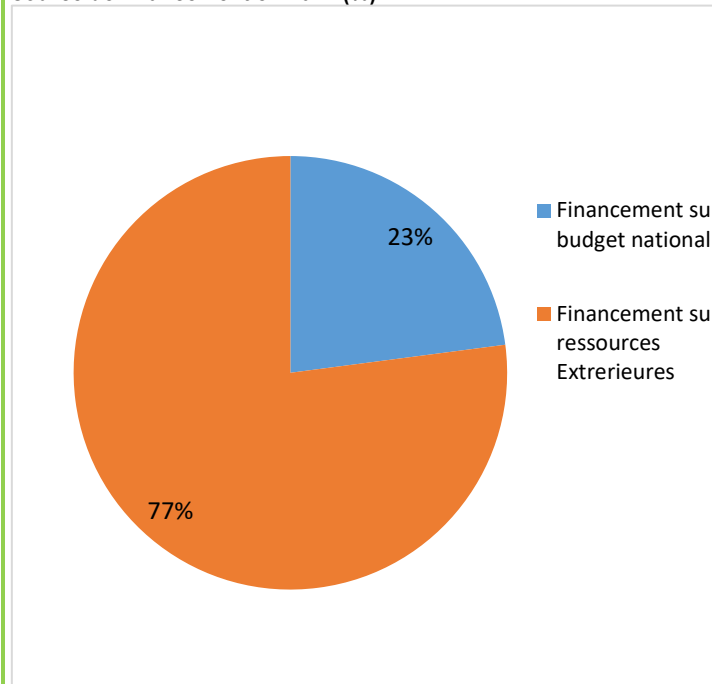
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances.

Graphique I.9 : Évolution de la structure des dotations budgétaires du ministère (en %)



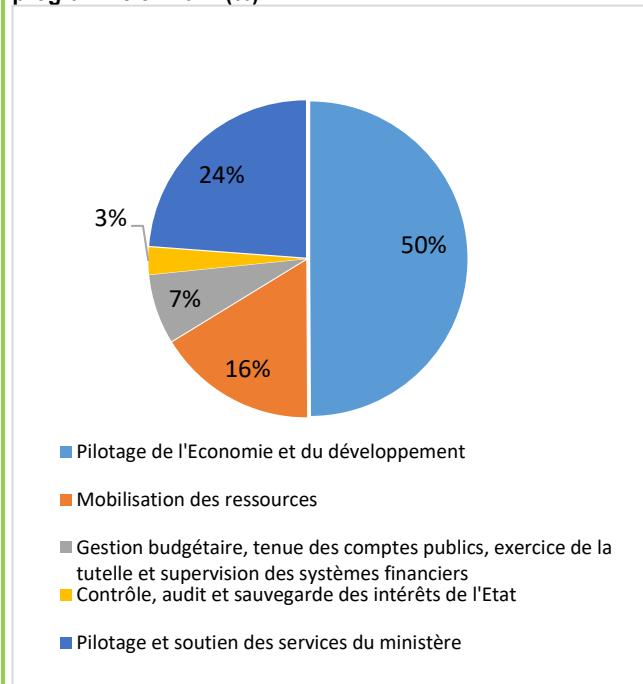
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances.

Graphique I.10 : Répartition des dotations d'investissements par source de financement en 2022 (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances.

Graphique I.11 : Répartition des dotations budgétaires par programme en 2022 (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances.

II. SECTEUR RÉEL

II.1 Éléments de la comptabilité nationale (production du PIB)

Points saillants :

- décélération du rythme de la croissance économique en 2022 (+1,5% contre +6,9% en 2021) ;
- reprise de la croissance du secteur primaire (+8,5%) en 2022 ;
- repli de la croissance du secteur secondaire (-7,4%) en 2022.

Commentaire

Évolution du taux de croissance du Produit intérieur brut réel

En 2022, l'activité économique nationale a enregistré un taux de croissance de 1,5%, en baisse de 5,4 points de pourcentage comparativement à la dynamique de 2021, et ce, en lien avec la persistance de la situation sécuritaire difficile. Le niveau de croissance de 2022 est porté par le dynamisme des activités du secteur primaire (+8,5%) et du secteur tertiaire (+5,9%), le secteur secondaire ayant connu une récession (-7,4%). En termes de contribution à la croissance du PIB, les secteurs tertiaire et primaire ont contribué respectivement de 2,5 et de 1,5 points de pourcentage, le secteur secondaire ayant contribué négativement de 2,4 points de pourcentage. La production en volume s'est accrue en moyenne annuelle de 4,8% sur la période 2013-2022.

En ce qui concerne le PIB réel par habitant, sa croissance est ressortie plus faible. En effet, elle a été en moyenne annuelle de 3,7% sur la même période. En terme monétaire, il est estimé à 532 986 FCFA en 2022 contre 510 127 FCFA en 2021 et 383 318 FCFA en 2013.

Évolution des valeurs ajoutées brutes par secteur, en volumes au prix de l'année précédente chaînés, base 2015.

La valeur ajoutée du secteur primaire a enregistré une progression de 8,5% en 2022, s'affichant à 1 938,97 milliards FCFA contre une baisse de 5,8% en 2021. Cette performance est imputable à la bonne campagne agricole 2022/2023 qui a permis la hausse de la valeur ajoutée de l'agriculture vivrière (+11,7%) et de l'égrenage coton (+5,1%), freinée toutefois par l'agriculture de rente qui a connu une baisse de 5,6% de sa valeur ajoutée. Le secteur primaire a contribué à hauteur de 19,8 % à la formation du PIB en 2022.

Sur la période 2013-2022, le secteur primaire a connu un accroissement de sa valeur ajoutée de 2,4% en moyenne par an. Sa contribution à la formation du PIB est ressortie en moyenne à 21,5% par an.

Concernant le secteur secondaire, sa valeur ajoutée a diminué de 7,4% en 2022 par rapport à 2021, s'affichant à 2 401,06 milliards FCFA. Cette contreperformance est imputable à la baisse des activités de construction (-17,1%), liée à l'arrêt des grands chantiers de construction et de bitumage des routes, et des activités extractives (-13,7%) en raison de l'arrêt ou la réduction des activités de plusieurs mines aurifères en lien avec l'insécurité et la fermeture de la seule mine de production du minerai de zinc (mine de Perkoa), du fait d'une crise sociale. Le secteur a contribué à hauteur de 24,5% à la formation du PIB en 2022. Sur la période 2013-2022, le secteur secondaire a connu un accroissement de sa valeur ajoutée de 5,8% en moyenne par an et une contribution moyenne annuelle au PIB de 24,5%.

Quant au secteur tertiaire, sa valeur ajoutée s'est établie à 4 379,88 milliards FCFA en 2022, en progression de 5,9% après une croissance de 10,6% enregistrée un an plus tôt. Cette performance est essentiellement attribuable à la bonne performance des activités des branches « services financiers et assurances » (+22,3%), « activités professionnelles, scientifiques, techniques, services de soutien et de bureau » (+16,8%) et « commerce et réparation » (+4,6%). En revanche, la branche « transport et entreposage » enregistre une baisse de 2,5%. Le secteur a contribué à hauteur de 44,7% à la formation du PIB en 2022. Sur la période 2013-2022, il a connu un accroissement de sa valeur ajoutée de 5,2% en moyenne par an. Sa contribution moyenne au PIB ressort à 43,6% par an.

S'agissant des impôts et taxes, ils ont régressé de 1,7% en 2022 par rapport à 2021. Leur part contributive à la formation du PIB se chiffre à 10,9% en 2022 et à 10,2% en moyenne sur la période 2013-2022. Les impôts et taxes affichent une croissance moyenne de 5,5% sur la période.

Note méthodologique

Concepts : Voir Glossaire

Produit intérieur brut réel (PIB réel) : Le PIB réel ou en volume au prix de l'année précédente chaîné est la valeur du PIB en tenant compte de la variation des prix, c'est-à-dire de l'inflation.

PIB réel base 2015 : Le PIB réel constitué par la valeur des biens *i* produits au cours de la période *t* mesurés à prix constants avec l'année de base notée *t*₀=2015.

PIB/habitant : PIB rapporté à l'effectif de la population.

Tableau II.1 : Taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles, base 2015 (%)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Secteur primaire	6,2	4,4	-3,2	4,2	-0,2	8,6	1,0	5,1	-5,8	8,5
Secteur secondaire	4,6	10,4	6,5	5,0	5,9	9,5	2,4	12,2	8,7	-7,4
Secteur tertiaire	5,4	5,1	5,6	6,7	6,2	5,1	7,8	-5,5	10,6	5,9
Impôts et taxes	9,7	-12,3	7,7	9,3	21,6	2,0	14,8	1,6	10,1	-1,7
Produit intérieur brut	5,8	4,3	3,9	6,0	6,2	6,6	5,7	1,9	6,9	1,5

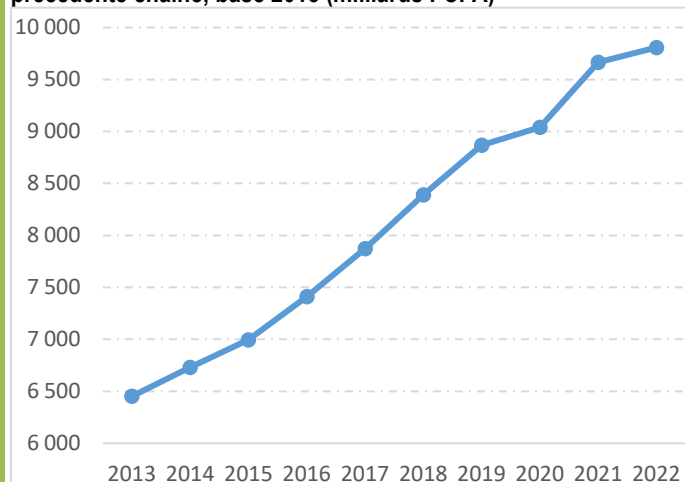
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau II.2 : Contribution des secteurs d'activité à la croissance du produit intérieur brut

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Secteur primaire	1,5	1,1	-0,8	1,0	0,0	1,8	0,2	1,0	-1,2	1,5
Secteur secondaire	1,1	2,3	1,5	1,2	1,4	2,3	0,6	2,9	2,3	-2,4
Secteur tertiaire	2,3	2,2	2,4	2,9	2,7	2,3	3,4	-2,5	4,4	2,5
Impôts et taxes	1,0	-1,3	0,7	0,8	2,0	0,2	1,5	0,2	1,1	-0,1
Produit intérieur brut	5,8	4,3	3,9	6,0	6,2	6,6	5,7	1,9	6,9	1,5

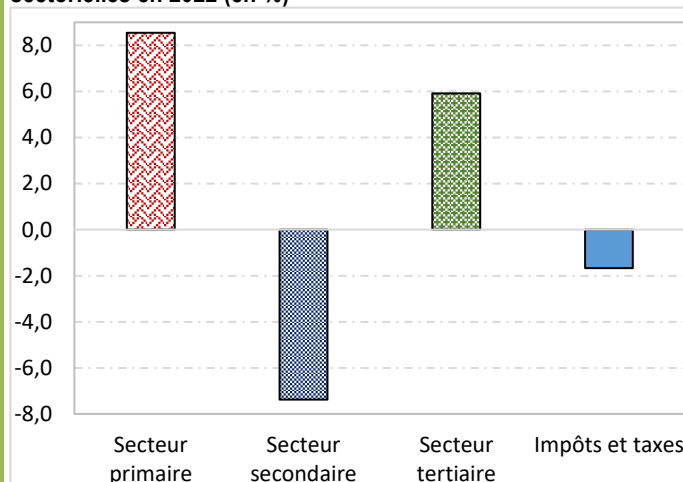
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique II.1 : Évolution du PIB en volume au prix de l'année précédente chaîné, base 2015 (milliards FCFA)



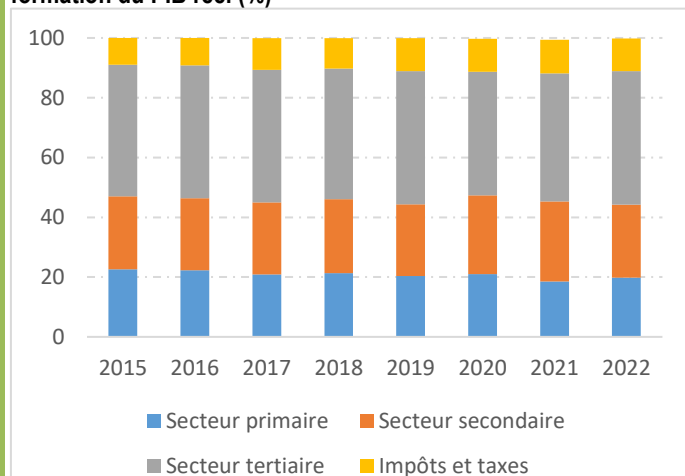
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique II.2 : Taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles en 2022 (en %)



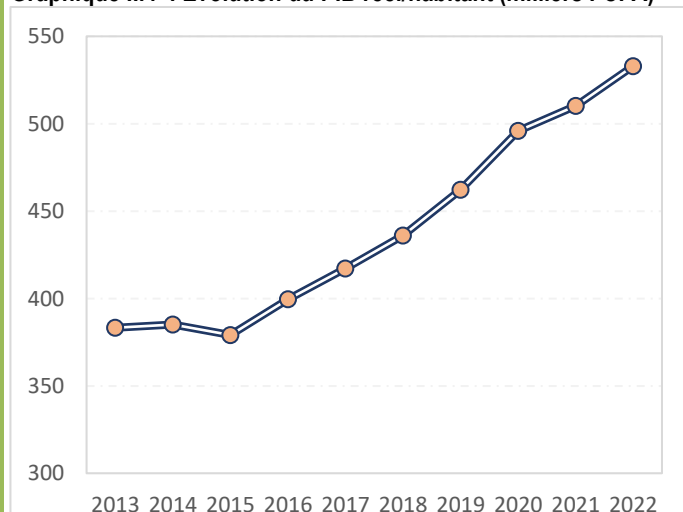
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique II.3 : Évolution de la part contributive des secteurs à la formation du PIB réel (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique II.4 : Évolution du PIB réel/habitant (milliers FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

II.2 Éléments de la comptabilité nationale (emploi du PIB)⁷

Points saillants :

- accélération de la consommation finale ;
- accroissement substantiel des investissements en 2019 ;
- contribution négative des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2019.

Commentaire

Selon l'optique des emplois, la croissance du PIB réel en 2019 a été portée par la demande intérieure (+11,3 points de pourcentage), les échanges extérieurs ayant contribué négativement (-5,3 points de pourcentage). Cette dynamique de la demande intérieure est imputable à la consommation finale (+6,2 points de pourcentage), notamment sa composante privée (+3,9 points de pourcentage) et aux investissements (+5,1 points de pourcentage).

Sur l'ensemble de la période sous revue, la demande intérieure a contribué en moyenne à hauteur de 7,4 points de pourcentage à la croissance annuelle du PIB, dont 4,8 points pour la consommation finale et 2,6 points pour l'investissement.

Évolution de la consommation

La consommation finale s'est établie à 7 539,97 milliards FCFA en 2019, en progression de 7,4% (+520,36 milliards FCFA) par rapport à son niveau de 2018. Cette augmentation est imputable à la consommation finale privée qui s'est accrue de 5,8% (+324,09 milliards FCFA) et à celle des Administrations publiques qui a connu une hausse de 14,0% (+196,27 milliards FCFA). Elle a contribué à la croissance du PIB réel à hauteur de 6,2 points de pourcentage en 2019 contre 2,8 points de pourcentage en 2018.

Sur la période sous revue, la consommation finale s'est accrue en moyenne de 6,2% par an, imprimée par la progression de sa composante publique de 10,8% et celle privée de 5,3%. La part de la consommation finale dans la formation du PIB s'est établie à 84,9% en 2019 contre 83,5% en 2018 avec une moyenne de 86,4% sur la période 2010-2019.

Évolution de l'investissement

Les investissements sont ressortis à 2 691,92 milliards FCFA en 2019 contre 2 262,50 milliards FCFA en 2018, soit une hausse de 19,0%. Cette augmentation est imputable à la Formation brute du capital fixe (FBCF) qui s'est accrue de 17,2% (+348,08 milliards FCFA). La variation de stock a contribué à hauteur de 81,65 milliards FCFA. Rapporté au PIB, l'investissement a représenté 30,3% en 2019 contre 26,9% en 2018 et une moyenne de 15,2% sur l'ensemble de la période sous revue. En outre, il a contribué à hauteur de 5,1 points de pourcentage à la croissance du PIB en 2019 contre 9,1 points de pourcentage en 2018.

Évolution des échanges extérieurs

Le déficit des échanges extérieurs de biens et services s'est situé à 1 328,39 milliards FCFA en 2019 contre 881,88 milliards FCFA en 2018, en aggravation de 446,51 milliards FCFA. Cette aggravation est liée à une hausse des importations (+319,79 milliards FCFA) conjuguée à une baisse des exportations (-126,82 milliards FCFA). Les échanges extérieurs ont contribué négativement de 5,3 points de pourcentage à la croissance du PIB en 2019 après une contribution négative de 2,4 points une année plus tôt. Sur l'ensemble de la période sous revue, les échanges extérieurs de biens et services ont contribué en moyenne à hauteur de -1,3 point de pourcentage par an.

Note méthodologique :

Produit intérieur brut (PIB) : Selon l'optique emploi, le PIB correspond à la somme des consommations, des investissements et des exportations moins les importations.

Part contributive à la formation du PIB : C'est le rapport entre la valeur de la grandeur et le PIB de l'année n

Part contributive à la croissance du PIB : C'est la variation de la grandeur entre l'année n et $n-1$ rapportée au volume du PIB de l'année $n-1$

Écarts statistiques (écart de chainage) : Ce sont des écarts ou des biais introduits par la rétropolation faite depuis le changement de base

Sources statistiques : Institut national de la statistique et de la démographie, annuaire statistique national 2018, comptes provisoires 2019

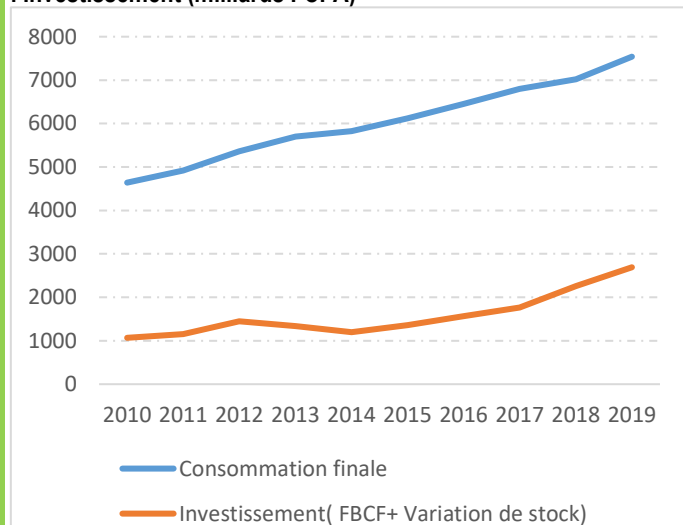
⁷ Les données concernant l'emploi du PIB de 2020 et 2021 ne sont pas disponibles

Tableau II.3 : Taux de croissance de l'emploi du PIB, volumes chaînés à partir de 2015 (%)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Consommation finale des ménages	9,2	6,2	1,0	3,4	4,1	3,7	3,9	5,6	nd	nd
Consommation publique	6,9	6,0	6,2	11,8	10,6	13,3	0,6	14,0	nd	nd
Consommation Finale ISBSLM	14,6	9,6	7,6	8,5	7,9	1,6	3,9	9,4	nd	nd
Importation des biens et services	18,5	11,9	-8,9	11,2	7,3	10,1	16,5	10,1	nd	nd
Exportation des biens et services	0,2	19,5	6,6	1,5	2,6	8,5	12,8	-5,5	nd	nd
FBCF	14,2	8,3	-12,9	16,0	13,3	9,0	22,5	17,2	nd	nd
Variation des stocks	170,0	-93,6	197,4	-59,6	162,6	142,5	115,7	34,7	nd	nd
Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	na	na	na	na	1,4	14,4	12,3	-0,5	nd	nd
Produit intérieur brut	6,5	5,8	4,3	3,9	6,0	6,2	6,7	5,7	nd	nd

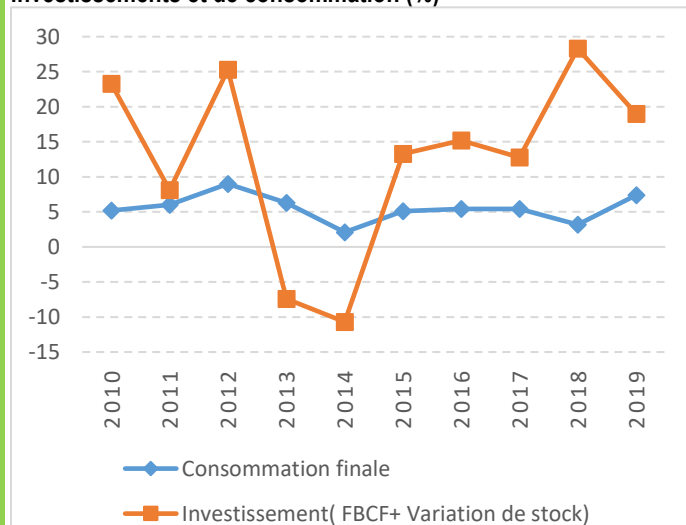
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2020 de l'économie et des finances

Graphique II.5 : Évolution de la consommation finale et de l'investissement (milliards FCFA)



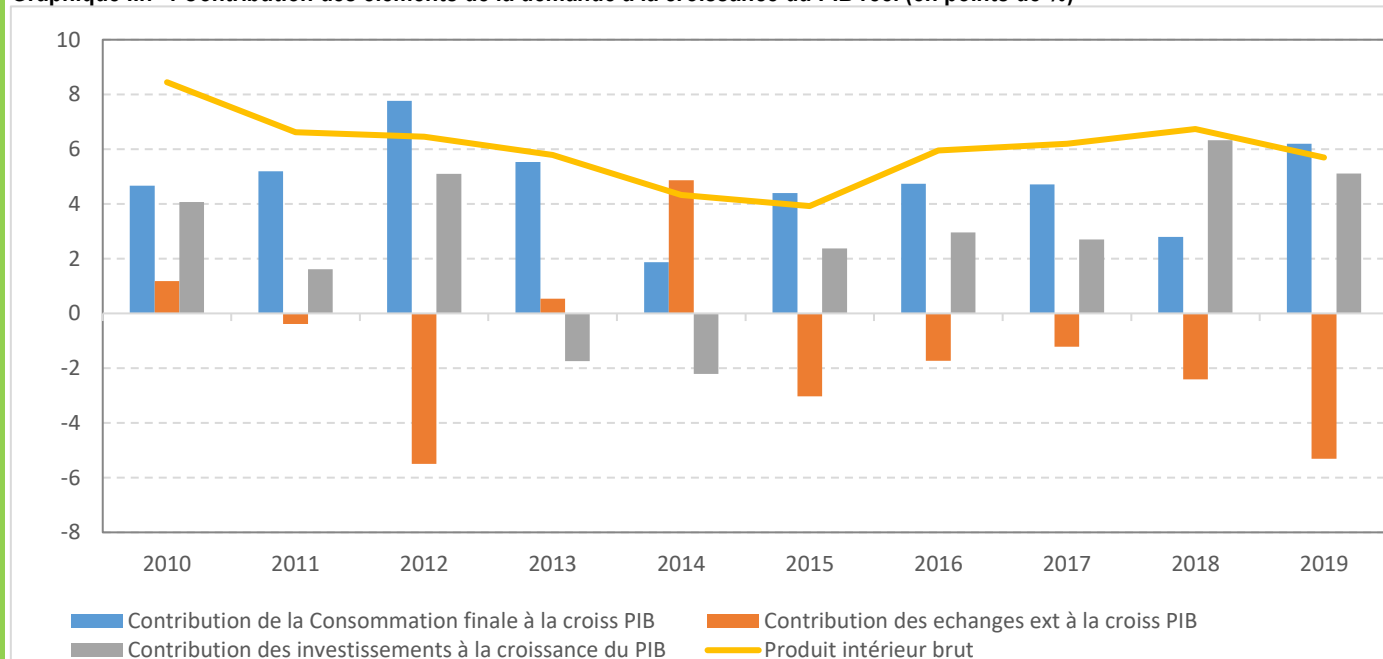
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2021 de l'économie et des finances

Graphique II.6 : Évolution des taux de croissance des investissements et de consommation (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2021 de l'économie et des finances

Graphique II.7 : Contribution des éléments de la demande à la croissance du PIB réel (en points de %)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2021 de l'économie et des finances.

III. SECTEUR MONÉTAIRE

III.1. Situation monétaire⁸

Points saillants :

- baisse des Actifs extérieurs nets de 25,2% en 2022 ;
- hausse des créances intérieures de 26,1% en 2022.

Commentaire

La situation monétaire du Burkina Faso a été marquée à fin décembre 2022, par un accroissement de la masse monétaire de 2,4% (+131,77 milliards FCFA) contre 16,9% (+805,89 milliards FCFA) en 2021. L'accroissement en 2022 est imputable principalement à la progression des créances intérieures de 26,1% et des passifs à caractère non monétaire de 16,4% contrebalancé par la baisse des actifs extérieurs nets (AEN) de 25,2%.

Actifs extérieurs nets

Les AEN des institutions monétaires sont ressortis à 1 972,07 milliards FCFA à fin décembre 2022, en baisse de 664,68 milliards FCFA en glissement annuel. Cette contraction est imputable à la diminution des AEN de la Banque centrale (-1 091,51 milliards FCFA). La baisse des AEN de la BCEAO s'explique par la conjugaison du repli de ses créances extérieures (-875,35 milliards, -83,84%), principalement les autres actifs extérieurs (-803,53 milliards, -99,94%), et de la progression de ses engagements extérieurs (+216,16 milliards, +37,48%), notamment les dépôts des non-résidents (+226,25 milliards).

En moyenne annuelle, les AEN des Institutions monétaires ont connu une hausse de 1 414,35 milliards FCFA de 2013 à 2022. Cette augmentation s'explique par les accroissements moyens des AEN des Autres institutions de dépôts (AID) (+2 077,54 milliards FCFA) et ceux de la BCEAO (-584,99 milliards FCFA).

Créances intérieures

Les créances intérieures sont ressorties à 4 396,14 milliards FCFA à fin décembre 2022, en progression de 908,74 milliards FCFA par rapport à 2021. Cette augmentation est tributaire aux créances sur l'économie (créances sur les autres secteurs) et les Créances Nettes sur l'Administration Centrale (CN-AC). En effet, les Créances sur l'économie se sont accrues de 700,17 milliards FCFA, en lien avec les crédits octroyés par les AID à la banque centrale (+155,97 milliards FCFA). Quant aux Créances Nettes sur l'Administration Centrale (CN-AC), elles ont progressé de 208,56 milliards FCFA imputable aux Créances Nettes des AID (+698,67 milliards FCA).

Sur la période 2013-2022, les Créances intérieures ont connu une hausse annuelle moyenne de 12,5%, expliquée essentiellement par les Créances sur l'économie (+11,8%).

Masse monétaire (M2)

Suivant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire s'est située à 5 716,87 milliards FCFA à fin décembre 2022, après un niveau de 5 585,10 milliards FCFA une année plus tôt, correspondant à une augmentation de 131,77 milliards FCFA. Cette progression est observée au niveau des dépôts transférables (+30,34 milliards FCFA) et des autres dépôts inclus dans la masse monétaire⁹ (+106,28 milliards FCFA). Cet accroissement est observé au niveau des dépôts transférables (+30,30 milliards, soit +1,09%), des autres dépôts inclus dans la masse monétaire (+106,27 milliards, soit +5,40%) et au niveau de la circulation fiduciaire (-4,79 milliards, soit -0,58%).

En moyenne annuelle, la Masse monétaire (M2) a progressé de 426,51 milliards FCFA sur la période 2013-2022. Cet accroissement est retracé au niveau de l'ensemble de ses composantes notamment dans les dépôts transférables (+216,68 milliards FCFA) et les autres dépôts inclus dans la masse monétaire (+140,49 milliards FCFA).

Note méthodologique :

Masse monétaire : Ensemble des créances détenues par le reste de l'économie sur les institutions monétaires. Elle recouvre les disponibilités monétaires (circulation fiduciaire + dépôts à vue) et quasi monétaires (comptes d'épargne et dépôts à terme).

Actifs extérieurs nets : Solde de l'ensemble des opérations de la Banque Centrale et des banques commerciales avec l'extérieur. Il s'obtient en déduisant des créances brutes sur l'extérieur l'ensemble des engagements extérieurs.

Créances intérieures : Somme des créances sur l'économie et des créances nettes des institutions de dépôts sur l'Administration Centrale.

Créances sur l'économie : Ensemble des créances détenues par la BCEAO et les Autres Institutions de Dépôt sur les sociétés non-financières publiques et privées, les sociétés financières non collectrices de dépôt, les ménages, les ISBLSM et les administrations locales.

Sources statistiques : DGESS, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances, à partir des publications statistiques de décembre 2022 de la BCEAO.

⁸ La nomenclature utilisée dans la présente édition est conforme à l'édition 2000 du Manuel de statistiques monétaires et financières du FMI

⁹ Il s'agit des dépôts à termes et comptes d'épargne à régime spécial ouverts auprès des banques, dépôts rémunérés ouverts dans les livres de la Banque centrale

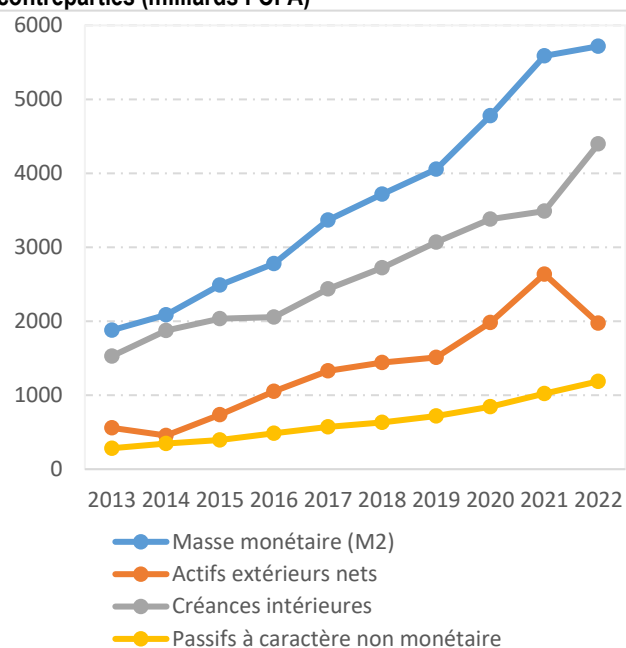
Tableau de bord statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau III.1 : Variation des principaux agrégats monétaires (%)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Monnaie au sens large et ses composantes										
Circulation fiduciaire	-11,0	11,3	31,3	-6,2	59,6	29,0	13,5	6,4	19,5	-0,6
Dépôts transférables	13,8	8,5	20,6	17,9	18,3	8,4	6,9	25,8	21,0	1,1
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	14,8	13,6	15,3	10,0	14,9	6,6	10,0	13,3	10,5	5,4
Masse monétaire (M2)	10,9	11,0	19,4	11,7	21,1	10,4	9,1	17,8	16,9	2,4
Contreparties de la masse monétaire										
Actifs extérieurs nets	-27,9	-18,4	62,1	42,7	26,3	8,5	4,5	31,5	32,9	-25,2
Créances intérieures	31,6	22,6	8,7	1,0	18,5	11,7	12,7	10,2	3,2	26,1
Passifs à caractère non monétaire	4,2	21,9	14,4	23,4	17,3	10,3	14,2	17,0	21,1	16,4
Autres postes nets	141,5	34,1	9,2	43,3	7,9	6,6	9,2	28,7	87,2	11,5

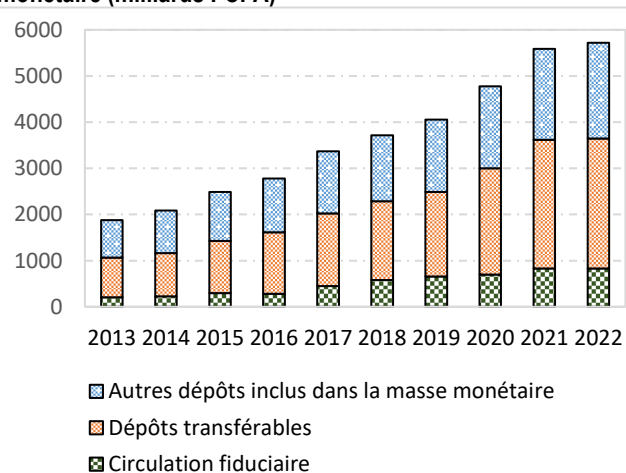
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique III.1 : Évolution de la masse monétaire et de ses contreparties (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique III.2 : Évolution des composantes de la masse monétaire (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau III.2 : Variation des indicateurs monétaires (milliards FCFA)

	Valeur		Variation	
	2022	2022/2021	2021/2020	
Actifs extérieurs nets	1 972,07	-664,68	653,09	
BCEAO	-624,09	-1 091,51	261,95	
Banques	2 596,16	426,82	391,13	
Créances intérieures	4 396,14	908,74	106,55	
Créances nettes	142,06	208,56	-258,88	
Sur l'Administration Centrale				
Créances sur les autres secteurs	4254,07	700,17	365,43	
Passifs à caractère non monétaire (2)	1187,88	167,78	177,80	
Autres postes nets	-536,55	-55,45	-224,10	
Masse monétaire (M2)	5 716,87	131,77	805,89	
Circulation fiduciaire	828,75	-4,79	135,86	
Dépôts transférables	2 813,94	30,34	483,12	
BCEAO	0,43	-1,43	-1,03	
Banques	2 511,91	31,72	472,28	
CCP et CNE	301,60	0,00	11,91	
Masse monétaire (M1)	3 642,69	25,55	618,98	
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)	2 074,18	106,28	186,85	

Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau III.3 : Évolution Créances nettes des Institutions de dépôts sur l'Administration Centrale (milliards FCFA)

	Valeur		Variation	
	2022	2022/2021	2022/2021	
Créances nettes sur l'Administration Centrale	281,64	348,14	-258,88	
Créances nettes de la BCEAO	60,57	155,97	-116,85	
Créances	276,06	-13,93	75,27	
Engagements	215,48	-169,90	192,12	
Créances nettes des banques	221,07	192,18	-142,04	
Créances	1158,82	284,74	129,14	
Engagements	937,75	92,57	271,17	

Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

III.2. Indicateurs des prestataires de services financiers

Points saillants :

- hausse du taux d'intérêt nominal des crédits bancaires de 0,4 point de pourcentage en 2022 ;
- hausse de l'encours du crédit accordé par les banques et les SFD de 11,0% en 2022 ;
- hausse des créances en souffrance de 5,45 milliards FCFA en 2022
- hausse du taux global d'utilisation des services financiers de 2,2 points de pourcentage en 2022.

Commentaire

Nombre de prestataires de services financiers

En 2022, le paysage financier du Burkina Faso compte 16 banques, 04 établissements financiers, 134 Systèmes financiers décentralisés (SFD), 16 sociétés d'assurance, 10 fonds nationaux de financement, 02 Etablissements de monnaie électronique (EME).

Sur la période 2013-2022, le nombre de banques est passé de 12 à 16. Quant aux compagnies d'assurances, leur nombre a évolué de 14 à 16. S'agissant des EME, leur nombre est resté constant de 2016 à 2021 avant de passer à 2 en 2022 avec l'ouverture de WAVE. Concernant les SFD, leur nombre est passé de 154 à 134 et a enregistré la fermeture d'un SFD en 2022. La tendance baissière des SFD sur la période 2013-2018 s'explique par les effets de l'application de la loi n°023-2009/AN du 14 mai 2009 portant réglementation des SFD qui vise, d'une part, l'assainissement du domaine et d'autre part, la fusion de certains SFD.

Taux global d'utilisation des services financiers (TGUSF)

En 2022, le TGUSF est ressorti à 80,9%, enregistrant une hausse de 2,2 points de pourcentage par rapport à 2021.

Sur la période 2013-2022, le TGUSF est en croissance continue sauf en 2014 où il était en légère baisse. Cependant, il a enregistré une importante hausse de plus de 22 points de pourcentage en 2017, en lien avec l'avènement des Emetteurs de monnaie électronique en 2016. En effet, ces structures ont lié la détention d'une puce de télécommunication à l'ouverture d'un compte.

Taux d'intérêt nominal des crédits

Le taux d'intérêt nominal des crédits bancaires s'est établi à 7,2% en 2022 en hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport à 2021. Cette hausse rime avec les trois rehaussements du taux directeur de la BCEAO afin de contenir l'inflation. En effet à compter du 16 juin, du 16 septembre et du 16 décembre 2022, le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité est passé respectivement à 2,25% ; 2,50 % et 2,75%. Quant à celui du guichet de prêt marginal, il a été de 4,25% ; 4,50% et 4,75%. Sur la période 2013-2022, le taux d'intérêt nominal des crédits bancaires est passé de 8,8% à 7,2%.

Encours du crédit accordé par les banques et les SFD

A fin décembre 2022, l'encours du crédit au niveau des banques et des SFD s'est établi à 4 514,11 milliards FCFA, en hausse de 446,98 milliards FCFA (+11,0%). Sur la période 2017-2022¹⁰, il est en croissance continue avec une hausse annuelle moyenne de 10,1%. Cette tendance s'explique en partie par le dynamisme du secteur privé, l'augmentation du crédit de consommation, les exigences de la BCEAO en matière du taux faible applicable aux réserves des banques secondaires et à la politique étatique de promotion de l'inclusion financière.

Créances en souffrance

A fin décembre 2022, les créances en souffrance au niveau des SFD se sont établies à 17,42 milliards FCFA, en hausse de 5,45 milliards FCFA (+45,5%). Sur la période 2013-2022, elles sont en croissance continue avec une hausse annuelle moyenne de 22,5%. Cette tendance s'explique en partie par la situation sécuritaire et les impayés des PME exécutant la commande publique (depuis deux ans les remboursements des contrats en lien avec les marchés publics ont connu un ralentissement).

Note méthodologique :

Concepts : Voir Glossaire

Système Financier Décentralisé : C'est une institution dont l'objet principal est d'offrir des services financiers à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers tels que définis par la loi portant réglementation bancaire et habilitée aux termes de la loi n°023-2009/AN du 14 mai 2009 portant réglementation des SFD à fournir ces prestations.

Taux global d'utilisation des services financiers : Il représente la proportion de la population adulte (âgée de 15 ans et plus) détenant un compte dans les banques, les services postaux, les caisses nationales d'épargne, le Trésor, les institutions de microfinance, ou détenant un compte de monnaie électroniques (base comptes actifs).

Source statistique : Secrétariat technique pour la promotion de l'inclusion financière.

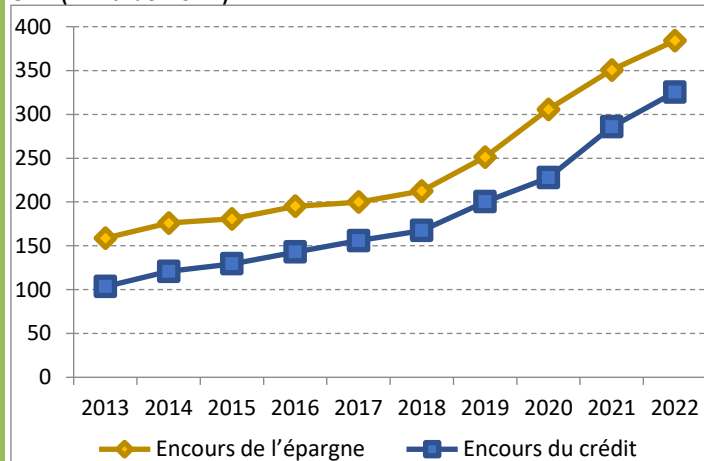
¹⁰ Les données de Banque ne sont disponibles qu'à partir de 2017

Tableau III.4 : Evolution des indicateurs des prestataires des services financiers

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de banques	12	12	13	13	14	15	15	15	15	16
Nombre d'Etablissements financiers	5	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Nombre de Systèmes financiers décentralisés	154	151	134	133	125	125	132	135	135	134
Compagnies d'assurance	13	14	15	16	16	16	16	15	15	16
Taux d'intérêt nominal des crédits (TINc) bancaires	8,8	8,2	8,0	7,5	7,2	7,4	7,3	6,9	6,8	7,2
Taux d'intérêt nominal des dépôts (TINd)	4,8	5,2	4,7	5,4	5,7	5,7	5,9	5,8	5,6	5,2
Taux global d'utilisation des services financiers (TGUSF)	35,1	32,0	41,1	45,7	67,8	69,3	70,9	75,4	78,8	80,9
Encours de crédits des banques (en milliards)	nd	nd	nd	nd	2 633,80	2 885,40	3 227,10	3 461,20	3 781,50	4 188,74
Encours du crédit des SFD (en milliards)	103,45	120,89	129,32	142,94	155,80	167,38	200,34	227,70	285,63	325,37
Encours du crédit des SFD et banques (en milliards)	-	-	-	-	2 789,62	3 052,78	3 427,46	3 688,94	4 067,13	4 514,11

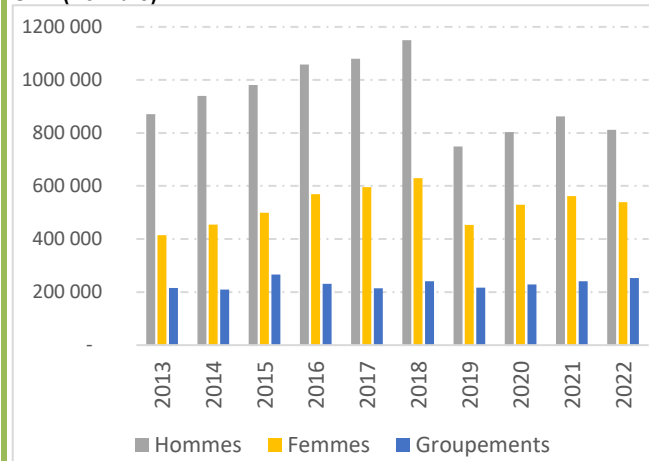
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique III.3 : Evolution de l'encours de l'épargne et du crédit des SFD (milliards FCFA)



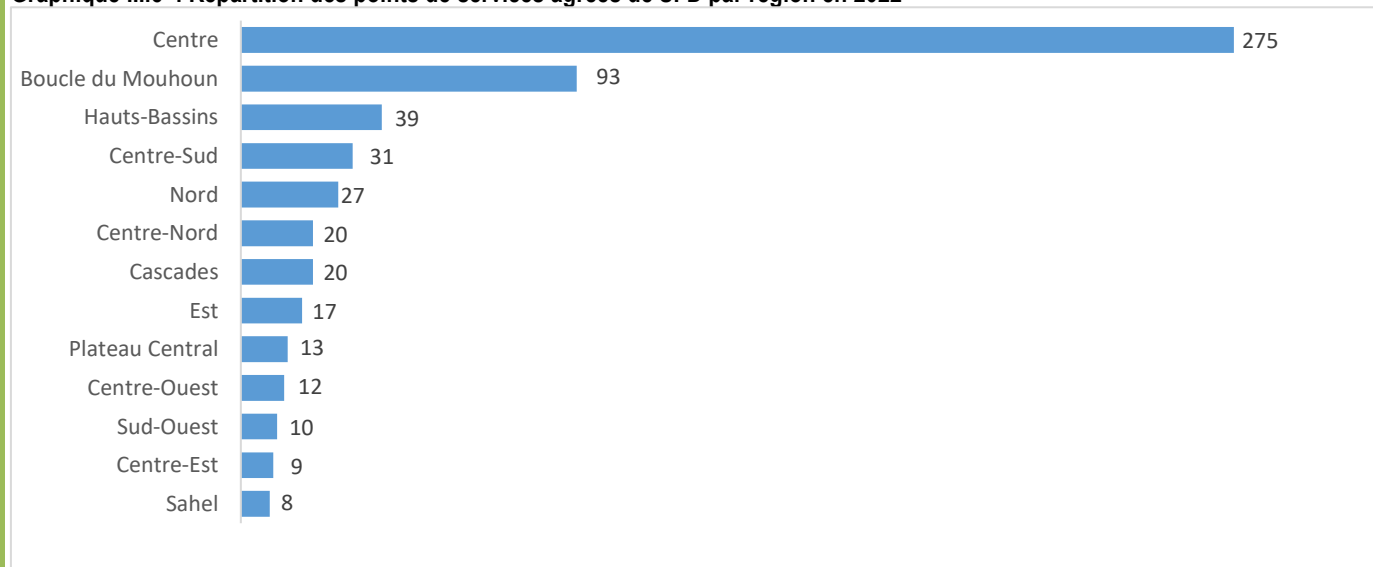
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique III.4 : Evolution du profil des clients /membres des SFD (nombre)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique III.5 : Répartition des points de services agréés de SFD par région en 2022



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

IV. SECTEUR EXTÉRIEUR

IV.1 Situation de la Balance des Paiements¹¹

Points saillants :

- Solde des transactions courantes déficitaire de 694,96 milliards FCFA en 2022 ;
- Déficit de 664,68 milliards FCFA du solde global de la balance des paiements en 2022.

Commentaire

Évolution du compte des transactions courantes

En 2022, le solde du compte des transactions courantes est ressorti déficitaire de 694,96 milliards FCFA après un excédent de 42,84 milliards FCFA un an plus tôt, soit une dégradation de 737,80 milliards FCFA. Ce repli est la résultante de la dégradation du solde de la balance des biens et services de 745,25 milliards FCFA et de la réduction de l'excédent des revenus secondaires de 12,74 milliards FCFA, atténuées par l'amélioration du déficit de la balance des revenus primaires de 20,19 milliards FCFA.

Le solde de la balance commerciale a affiché un excédent de 9,43 milliards FCFA en 2022, après un excédent de 698,18 milliards FCFA un an plus tôt. En effet, en 2022, les importations de biens sont ressorties à 3 203,54 milliards FCFA après 2 450,62 milliards FCFA un an plus tôt, soit une hausse de 30,7%. Quant aux exportations de biens, elles se sont accrues de 64,17 milliards FCFA (+2,0%) pour s'établir à 3 212,97 milliards FCFA en 2022. En ce qui concerne la balance des services, elle affiche un déficit de 533,54 milliards FCFA, en détérioration de 56,49 milliards FCFA par rapport à 2021. Cette détérioration résulte de la hausse des achats de services auprès de non-résidents de 70,96 milliards FCFA contre une hausse moins importante du règlement des frais de services par les non-résidents de 14,47 milliards FCFA. S'agissant du déficit du solde des revenus primaires, il s'est amélioré de 20,19 milliards FCFA, passant de -512,02 milliards FCFA en 2021 à -491,83 milliards FCFA en 2022. Quant à l'excédent structurel du compte des revenus secondaires, il s'est contracté de 12,74 milliards FCFA, en liaison principalement avec la baisse des décaissements au titre des dons programmes (-20,66 milliards FCFA) au profit de l'administration publique.

En pourcentage du PIB, le déficit de la balance des transactions courantes se situerait à 5,9% en 2022 contrairement en 2021 où son excédent représenterait à 0,4% du PIB. Sur la période 2013-2022, le solde du compte des transactions courantes accuse un déficit annuel moyen de 346,21 milliards FCFA.

Évolution du compte de capital

Le compte de capital, au cours de l'année 2022, s'est établi à 260,33 milliards FCFA, en progression de 24,61 milliards FCFA par rapport à 2021. Cette amélioration est imprimée notamment par la hausse des transferts en capital sous forme de dons et projets au profit de l'Administration publique (+23,50 milliards FCFA).

Sur la période 2013-2022, le compte de capital affiche en moyenne annuelle un excédent de 192,48 milliards FCFA.

Évolution du compte financier

En 2022, le compte financier a dégagé des sorties nettes de 230,05 milliards FCFA, après des entrées nettes de 374,50 milliards FCFA en 2021. Ce changement de profil du compte financier est en ligne avec l'importante sortie nette de capitaux au titre des autres investissements (+346,99 milliards FCFA), légèrement atténué par les entrées nettes des capitaux au titre des investissements directs (-80,99 milliards FCFA) et des investissements de portefeuille (-35,95 milliards FCFA).

Évolution du solde global

En somme, l'ensemble des échanges du Burkina Faso avec l'extérieur s'est traduit par un solde global déficitaire de 664,68 milliards FCFA en 2022, après un excédent de 648,74 milliards FCFA en 2021, soit une dégradation de 1313,42 milliards FCFA. En moyenne, sur la période 2013-2022, le solde global est excédentaire de 112,85 milliards FCFA par an. La tendance du solde global de la balance des paiements, déficitaire depuis 2012, connaît une inversion à partir de 2015 pour s'afficher excédentaire jusqu'en 2021 à la faveur du boom minier que connaît le pays. Toutefois, ce solde accuse un déficit en 2022 notamment en raison de la baisse de la production d'or (-13,7%).

Note méthodologique :

Solde global de la balance des paiements : Ce solde récapitule l'ensemble des flux réels et monétaires des résidents d'un pays avec le reste du monde au cours d'une période donnée. Il correspond à la somme de la variation des actifs extérieurs nets (Banque Centrale et autres institutions de dépôts) et des écarts d'évaluation.

Sources statistiques : Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest

¹¹ Les données de la balance des biens et services communiquées par la BCEAO prennent en compte les valeurs estimées du fret.

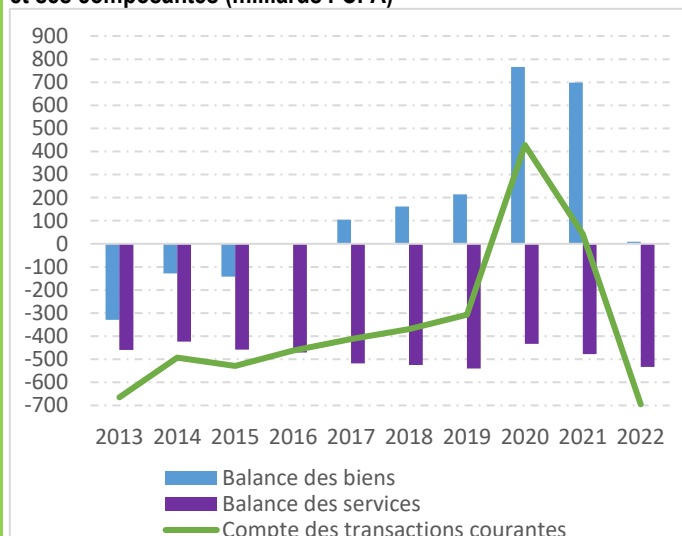
Tableau IV.1 : Variation des soldes de la Balance des paiements (milliards FCFA)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Compte des transactions courantes	-581,70	171,33	-36,13	67,01	50,27	42,83	62,34	734,71	-384,95	-737,80
Biens et services	-489,15	236,43	-49,66	129,73	58,51	49,08	38,68	657,47	-110,87	-745,25
Balance des biens	-437,32	200,20	-14,09	142,35	105,61	55,89	53,20	551,18	-67,32	-688,75
Balance des services	-51,84	36,23	-35,57	-12,62	-47,10	-6,81	-14,52	106,28	-43,54	-56,49
Revenu primaire	-54,19	-84,27	-21,96	-32,29	1,35	-36,55	-32,50	-20,39	-192,17	20,19
Revenu secondaire	-38,36	19,17	35,48	-30,43	-9,59	30,30	56,16	97,64	-81,92	-12,74
Compte de capital	100,63	-38,22	-46,42	-3,63	22,70	3,00	-49,91	85,69	24,10	24,61
Compte financier	-344,63	119,44	-491,38	99,95	64,18	177,52	60,62	416,98	-538,88	604,55
Solde global	-143,65	14,10	416,49	-44,17	7,58	-130,69	-48,88	403,35	177,99	-1313,42

NB : au niveau du compte financier, le signe négatif traduit une augmentation des entrées nettes.

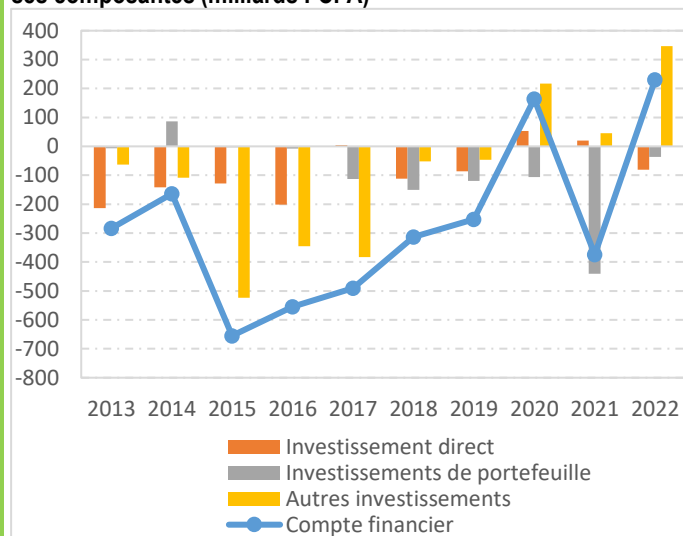
Source : DGESS, à partir des données de l'Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique IV.1 : Évolution du compte des transactions courantes et ses composantes (milliards FCFA)



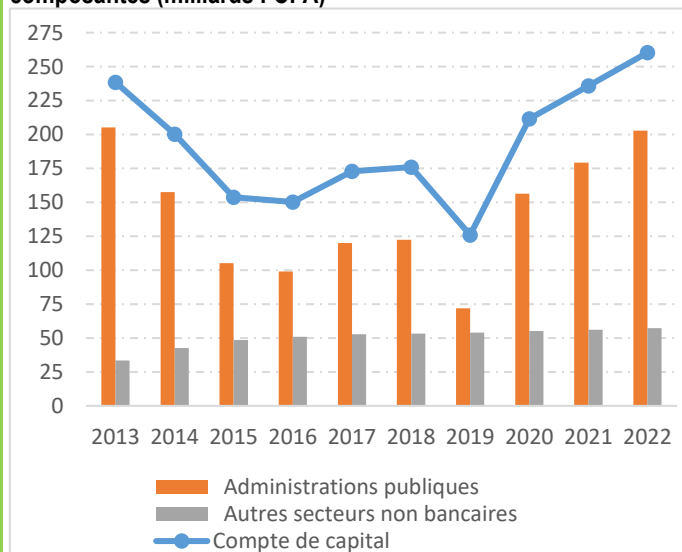
Source : DGESS, à partir des données de l'Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique IV.2 : Évolution de la structure du compte financier et ses composantes (milliards FCFA)



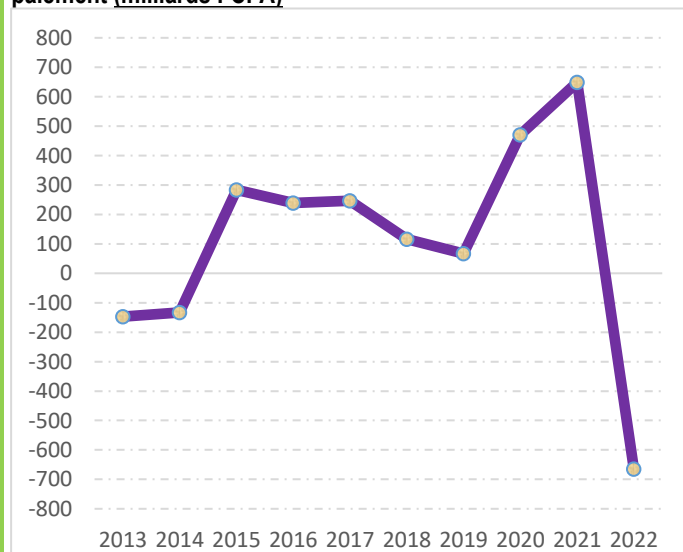
Source : DGESS, à partir des données de l'Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique IV.3 : Évolution du compte de capital et ses composantes (milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données de l'Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique IV.4 : Évolution du solde global de la balance de paiement (milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données de l'Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

IV.2 Situation du commerce extérieur

Points saillants :

- solde commercial déficitaire de 680,13 milliards FCFA en 2022 ;
- exportation d'or en baisse de 72,88 milliards FCFA en 2022.

Commentaire

Évolution du solde commercial

Le solde commercial du Burkina Faso est ressorti déficitaire de 680,13 milliards FCFA en 2022, après un excédent de 193,57 milliards FCFA un an plus tôt, soit un repli de 873,70 milliards FCFA. Cette contreperformance est imputable à un accroissement des importations (+909,49 milliards FCFA) plus important que celui des exportations (+35,79 milliards FCFA).

Sur la période 2013-2022, le solde commercial est resté déficitaire, sauf en 2020 et 2021 où il a enregistré un excédent en lien avec la fermeture des frontières dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid-19 qui a impacté les importations du pays.

Évolution des exportations

Les exportations de biens du Burkina Faso en 2022 se sont établies à 2 841,87 milliards FCFA après 2 806,08 milliards FCFA un an plus tôt, soit un accroissement de 1,3% lié principalement à la hausse des exportations du coton (+43,76 milliards FCFA), du ciment hydraulique (+31,16 milliards FCFA) et des noix de cajou (+25,35 milliards) contrebalancée par la baisse de l'exportation d'or (-72,88 milliards FCFA). Néanmoins, l'or demeure le premier produit d'exportation du pays.

En 2022, les exportations d'« Or et alliages d'or à usage non monétaire » (2 099,08 milliards FCFA) et de coton (295,76 milliards FCFA) ont représenté respectivement 73,9% et 10,4% de la valeur totale des exportations.

Sur la période 2013-2022, la valeur des exportations a augmenté en moyenne de 9,7% par an tirée en grande partie par les exportations d'« Or et alliages d'or à usage non monétaire » qui ont augmenté en moyenne de 12,5% par an.

Évolution des importations

En 2022, les importations de biens du Burkina Faso ont enregistré une hausse de 34,8% passant de 2 612,51 milliards FCFA en 2021 à 3 522,00 milliards FCFA. Cette progression s'explique principalement par la reprise de l'activité économique amorcée en 2021, notamment la poursuite du rétablissement des chaînes d'approvisionnement après leur interruption en 2020 pour cause de la pandémie de Covid-19. Rapportées au PIB nominal, les importations représentent 29,9% en 2022 après 23,9% en 2021.

Sur la période sous revue, les importations ont progressé de 5,6% en moyenne par an.

Évolution du taux de couverture

Le taux de couverture des importations par les exportations de biens a chuté de 26,7 points de pourcentage pour s'établir à 80,7% en 2022.

Sur la période 2013-2022, il s'est établi en moyenne annuelle à 79,5%.

Notes méthodologiques

Concepts : Voir Glossaire ;

Solde commercial : Différence entre les exportations et les importations d'un pays au cours d'une période donnée ;

Taux de couverture : Rapport entre les exportations de biens et services et les importations de biens et services. Il mesure la proportion dans laquelle les exportations du pays couvrent ses importations ;

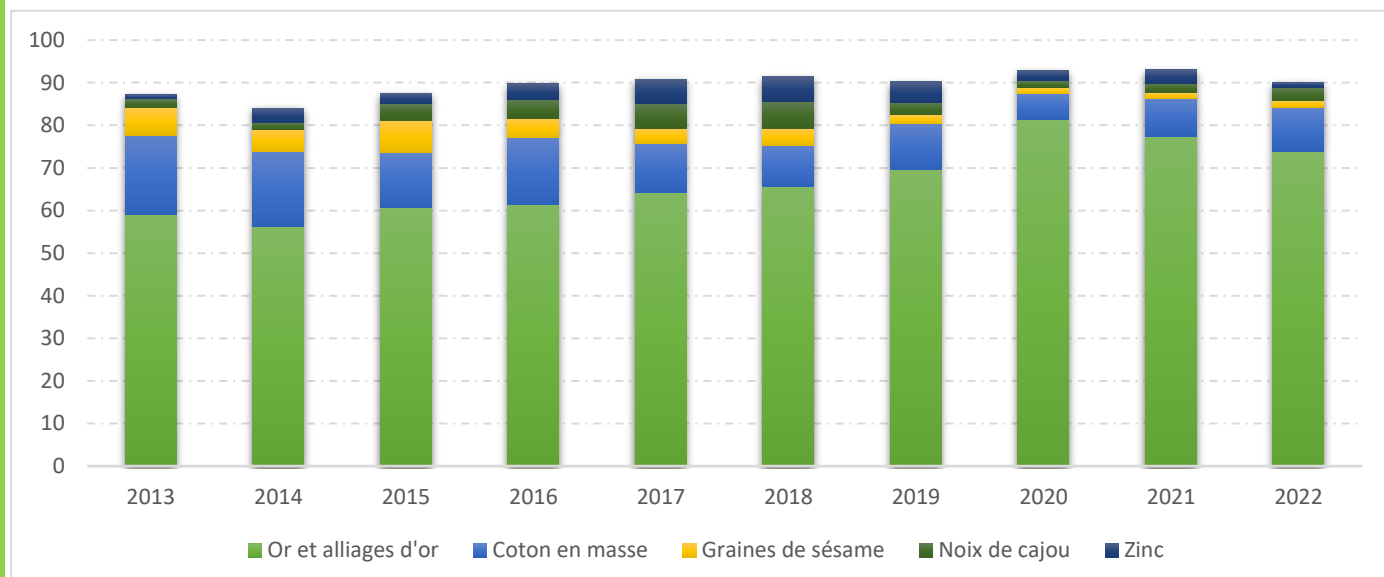
Sources statistiques : DGEES, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances, à partir des publications statistiques de l'annuaire du commerce extérieur 2022 de l'INSD.

Tableau IV.2 : Évolution de la variation des composantes de la balance des biens (milliards FCFA)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Exportations	118,23	49,76	25,70	188,04	190,08	126,50	94,87	607,26	288,10	35,79
Importations	411,80	-381,50	44,65	169,23	305,24	153,46	52,46	-90,01	206,89	909,49
Solde commercial	-293,57	431,26	-18,95	18,81	-115,16	-26,96	42,41	697,26	81,21	-873,70

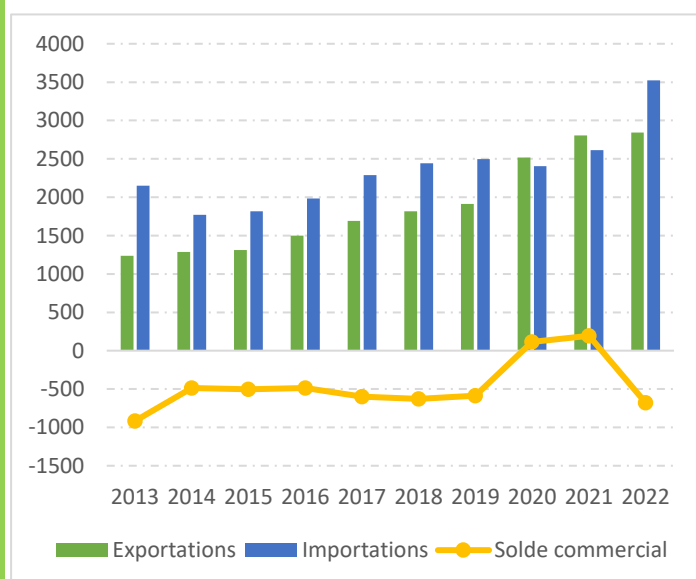
Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique IV.5 : Évolution de la structure des exportations (% des exportations totales)



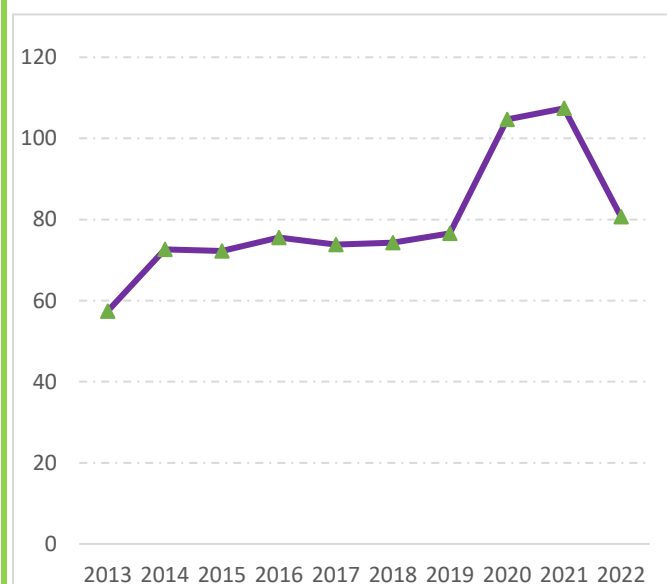
Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique IV.6 : Évolution du solde commercial (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique IV.7 : Évolution du taux de couverture (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

V. FINANCES PUBLIQUES

V.1 Situation des prévisions et mobilisations des recettes budgétaires¹²

Points saillants

- tendance haussière des réalisations des recettes budgétaires de 2013 à 2022 en moyenne annuelle (+8,8%) ;
- dépassement des prévisions de recouvrements des recettes budgétaires en 2022 (+101,6%).

Commentaire

Évolution des recettes budgétaires par nature¹³

Les prévisions de recettes budgétaires totales sont passées de 2 131,98 milliards FCFA en 2021 à 2 349,11 milliards FCFA en 2022, soit une hausse de 217,13 milliards FCFA (+10,2%). Cette hausse est consécutive à celle observée au niveau des recettes ordinaires (+10,6%) et des recettes extraordinaires (+7,8%). L'augmentation des recettes ordinaires est portée par les recettes fiscales (+10,4%) et les recettes non fiscales (+12,3%). Quant aux recettes extraordinaires, elles ont été principalement tirées par les dons programmes (+25,7%). De 2017 à 2022, les prévisions des recettes budgétaires ont évolué en dents de scie avec notamment des hausses de 17,4% en 2019 et de 10,2% en 2022. Sur la période 2013-2022, il est observé une tendance haussière des prévisions des recettes avec une variation annuelle moyenne de 2,4%.

Le recouvrement des recettes budgétaires totales¹⁴ s'est situé à 2 386,44 milliards FCFA en 2022, soit un taux de recouvrement de 101,6%. Ces recouvrements sont en progression de 223,79 milliards FCFA par rapport à 2021, soit 10,3%. Cette hausse est attribuable principalement aux recettes ordinaires (+14,2%), les recettes extraordinaires ayant connu une baisse (-15,7%). L'augmentation des recettes ordinaires, portée par les recettes fiscales (+18,6%), s'explique par les mesures entreprises par les régies de recettes, notamment la mise en œuvre des téléprocédures et le renforcement des actions et mesures de recouvrement. Quant à la contraction des recettes extraordinaires, elle est imputable principalement à la baisse des dons programmes (-50,0%) en lien avec la suspension des appuis budgétaires de certains partenaires, consécutive aux changements institutionnels intervenus en janvier et en septembre 2022.

Sur la période de 2013 à 2016, les recettes budgétaires enregistrent une tendance haussière avec une croissance annuelle moyenne de 4,2%. Les recouvrements des recettes budgétaires de 2017 à 2022 affichent également une tendance haussière avec un taux de croissance annuel moyen de 10,1%. La mobilisation des recettes budgétaires rapportées aux prévisions ressort à 101,6% en 2022. Sur la période 2013-2016, le taux de recouvrement annuel moyen s'est situé à 79,8% et celui de 2017-2022 est ressorti à 91,6%.

Évolution des recettes propres mobilisées par régie

En 2022, les recouvrements de la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique (DGTCP) se sont affichés à 239,84 milliards FCFA avec un taux de recouvrement de 103,2%. Comparé à 2021, ils ont enregistré une baisse de 5,6% en lien avec la contraction des recettes attendues au titre de la licence 4G de la téléphonie mobile (32,50 milliards FCFA en 2021 contre 8,00 milliards FCFA en 2022). Sur la période 2013-2022, les recouvrements sont en progression de 7,9% en moyenne par an.

S'agissant de la Direction générale des impôts (DGI), elle a recouvré en 2022, au profit du Budget de l'Etat, 1 215,12 milliards FCFA, soit un taux 110,0%. Par rapport à 2021, les recouvrements sont en hausse de 164,19 milliards FCFA, soit une progression de 15,6%. Ce résultat s'explique essentiellement par la résilience des acteurs économiques en 2022, la digitalisation continue de l'administration fiscale, le suivi rapproché du portefeuille des contribuables et le renforcement du contrôle fiscal et des procédures de recouvrement. Sur la période sous revue, elle a connu une progression continue de ses recouvrements, excepté 2015, avec une croissance annuelle moyenne de 9,9%.

Quant aux recouvrements de la Direction générale des douanes (DGD) en 2022, ils se sont établis à 945,26 milliards FCFA correspondant à un taux de 122,4%. Il en ressort une hausse de 35,8% par rapport à 2021. Cette performance s'explique par les actions fortes entreprises par la DGD, notamment l'interconnexion du SYDONIA avec les systèmes des pays voisins à travers le Système Informatisé de Gestion des Marchandises en Transit, l'intensification des contrôles après dédouanement, l'implémentation des modules de gestion des exonérations et le réajustement à la hausse du prix des hydrocarbures au niveau mondial. De 2013 à 2022, les recouvrements de la DGD ont connu une croissance annuelle moyenne de 7,9%.

En 2022, sur les recettes propres mobilisées, la DGI a contribué à 50,6%, la DGD à 39,4% et la DGTCP à 10,0 %. Sur la période sous revue, les taux de réalisation des régies affichent des niveaux satisfaisants. En effet, le taux moyen annuel de mobilisation des recettes s'établit à 109,9% pour la DGTCP, 98,8% pour la DGI et 97,7% pour la DGD, soit un taux global annuel moyen de 99,4%.

Note méthodologique :

Taux de réalisation : Rapport des recouvrements sur les prévisions. Le taux annuel moyen est déterminé à partir de la moyenne arithmétique.

Taux de variation : Variation relative entre le recouvrement/prévisions de l'année (n) par rapport à l'année (n-1). Le taux moyen annuel est déterminé à partir de la moyenne géométrique calculée sur la base des valeurs de début et de fin.

Sources statistiques : Direction générale du Budget/Circuit informatisé de la dépense/SI-N@folo, Régies de recettes

¹² L'analyse de la période sous revue est faite en deux temps : période budget objet (avant 2017) et celle du budget programme (à partir de 2017)

¹³ Le budget est présenté suivant la configuration « Budget programme » depuis l'année 2017 et les emprunts projets et programmes sont classés dans les opérations de trésorerie.

¹⁴ Il s'agit des recettes mobilisées par les régies au profit du Budget de l'Etat, augmentées des dons projets et programmes.

Tableau de bord statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau V.1 : Taux de réalisation des recettes budgétaires (%)

	2013	2014	2015	2016
Recettes ordinaires	94,9	84,6	97,2	93,4
Recettes fiscales	95,0	82,1	96,7	92,3
Recettes non fiscales	96,6	112,5	101,1	102,2
Recettes en capital	51,4	43,5	116,2	49,5
Recettes extraordinaires	50,5	43,8	59,4	70,8
Dons	41,5	34,7	65,5	59,4
Emprunts	67,6	59,6	52,9	79,5
Recettes budgétaires	77,5	71,1	82,5	85,7

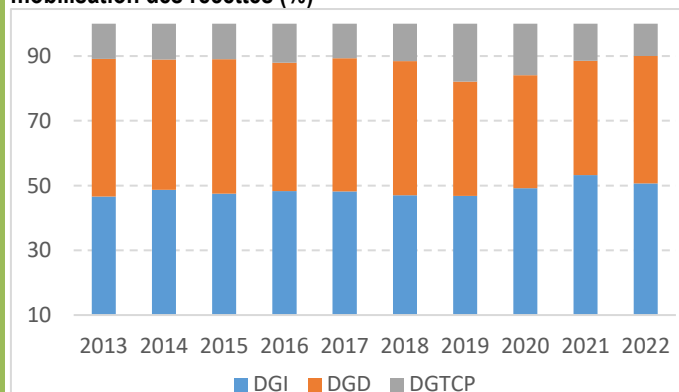
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances, régies de recettes

Tableau V.2 : Taux de réalisation des recettes budgétaires/nouvelle configuration (%)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Recettes ordinaires	93,83	95,76	90,35	93,70	103,81	113,8
dont						
Recettes fiscales	90,55	95,34	88,84	89,51	99,58	107,00
Recettes non fiscales	114,94	91,26	94,22	114,06	111,50	92,94
Recettes extraordinaires	34,48	51,85	53,60	75,54	87,71	68,59
Dons programmes	65,83	45,11	103,28	89,38	129,05	51,33
Dons projets et legs	23,33	61,79	24,83	63,84	70,25	77,73
Recettes budgétaires	82,14	88,61	85,64	90,30	101,44	101,59

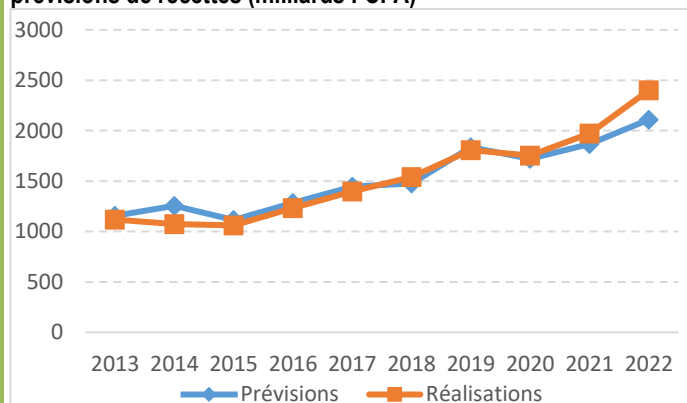
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances, régies de recettes.

Graphique V.1 : Évolution de la contribution des régies à la mobilisation des recettes (%)



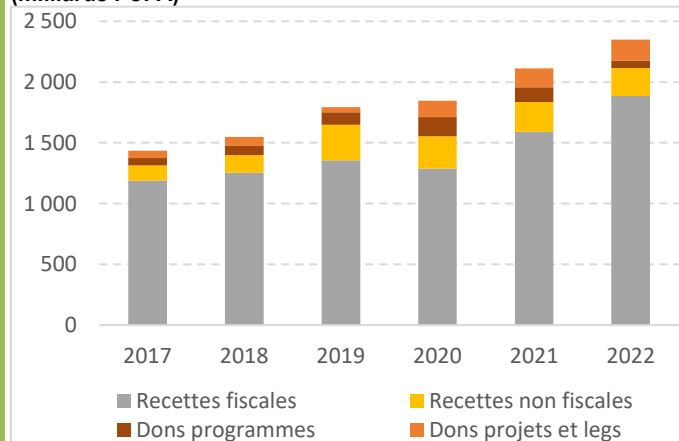
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances, régies de recettes

Graphique V.2 : Évolution comparée des réalisations et des prévisions de recettes (milliards FCFA)



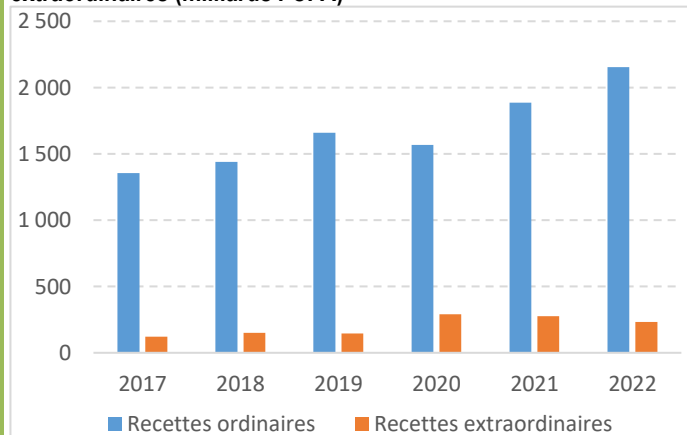
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances, régies de recettes

Graphique V.3 : Évolution de la structure par nature des recettes (milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances, régies de recettes.

Graphique V.4 : Évolution des recettes ordinaires et extraordinaires (milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances, régies de recettes.

V.2 Situation des dotations et exécutions des dépenses budgétaires

Points saillants :

- prédominance des dépenses ordinaires sur les dépenses en capital en 2022 (66,1%) ;
- prépondérance du financement de l'État dans la mise en œuvre des investissements en 2022 (73,6%) ;
- fort rythme de progression des dépenses ordinaires (8,8%) par rapport aux investissements (2,9%) de 2013 à 2022.

Commentaire

Évolution des dotations budgétaires

En 2022, les dotations globales se sont établies à 3 052,01 milliards FCFA, soit un taux de progression de 14,2% (+379,22 milliards FCFA) par rapport à 2021. Cette hausse des dotations s'explique aussi bien par la progression des dépenses en capital (+25,1%) que celle des dépenses ordinaires (+8,6%).

S'agissant des dotations des dépenses en capital, leur hausse est portée par les prévisions des dépenses d'investissement exécutées par l'État.

Quant à la hausse des prévisions des dépenses ordinaires, elle est portée par les charges financières de la dette, les dépenses de personnels, les dépenses de fonctionnement et les transferts courants.

Les prévisions de dépenses ordinaires sont prépondérantes sur celles en capital avec une part annuelle moyenne de 61,8% sur la période sous revue.

De 2013 à 2022, les dotations budgétaires ont connu une tendance haussière passant de 1 904,08 milliards FCFA à 3 052,01 milliards FCFA, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 5,4%. Bien que la tendance soit haussière sur la période sous revue, des baisses prononcées ont été enregistrées en 2015 (-114, 52 milliards FCFA) et en 2018 (-105,93 milliards FCFA).

Sur la période sous revue, les prévisions de dépenses de personnel ont connu une progression continue avec une croissance annuelle moyenne de 12,0%. Cette progression s'explique essentiellement par l'incidence financière liée à l'accroissement des effectifs des agents publics et la mise en œuvre des protocoles d'accords entre le Gouvernement et les partenaires sociaux. Depuis 2017, les dotations des charges financières de la dette ont connu une augmentation continue passant ainsi de 67,69 milliards FCFA à 195,80 milliards FCFA en 2022, soit une croissance annuelle moyenne de 23,7%.

Concernant les dotations des transferts en capital, elles ont connu un accroissement exceptionnel en 2020 par rapport à 2019, passant de 5,06 milliards FCFA à 65,00 milliards FCFA, en lien avec la restructuration des entreprises suite aux effets de la pandémie à Coronavirus. Elles ont connu une baisse de 4,65 milliards FCFA en 2022 par rapport à 2021 pour s'établir à 4,90 milliards FCFA. Sur la période 2013-2022, les dotations des transferts en capital ont évolué de façon erratique.

En 2022, les prévisions de dépenses d'investissements exécutés par l'État ont enregistré un accroissement de 230,74 milliards FCFA par rapport à 2021. Sur la période 2013-2022, elles ont observé des baisses considérables en 2014 liée au contexte socio-politique et en 2018 en raison de la situation sécuritaire. Il ressort que des efforts engagés par le gouvernement pour la satisfaction des revendications sociales ainsi que la mise en place d'un dispositif d'accueil et de prise en charge des déplacés internes ont considérablement accru les dépenses à caractère social au détriment des investissements productifs.

Par ailleurs, sur la même période, des pics ont été observés en 2017, en 2021 et en 2022. La hausse de 2017 est liée aux investissements programmés dans le PNDES tandis que celles de 2021 et 2022 sont attribuables à une augmentation des dépenses en équipements militaires.

Évolution de l'exécution des dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires ont été exécutées à hauteur de 2 934,37 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 96,1%. Ce taux en 2022 est en amélioration de 0,7 point de pourcentage par rapport à 2021.

Sur la période 2013-2022, les dépenses budgétaires sont passées de 1 668,91 milliards FCFA à 2 934,37 milliards FCFA, avec un taux d'exécution annuel moyen de 91,1%.

Le niveau global d'absorption des crédits budgétaires au cours de la période sous revue est tiré vers le bas par celui des dépenses en capital, en particulier celles financées par les subventions et les prêts. Les taux d'exécution par grande catégorie des dépenses sont ressortis en moyenne à 99,8% pour les dépenses ordinaires et 77,4% pour les dépenses en capital.

Note méthodologique :

Concepts : Voir Glossaire

Taux d'exécution budgétaire : L'exécution budgétaire rapportée à la dotation budgétaire

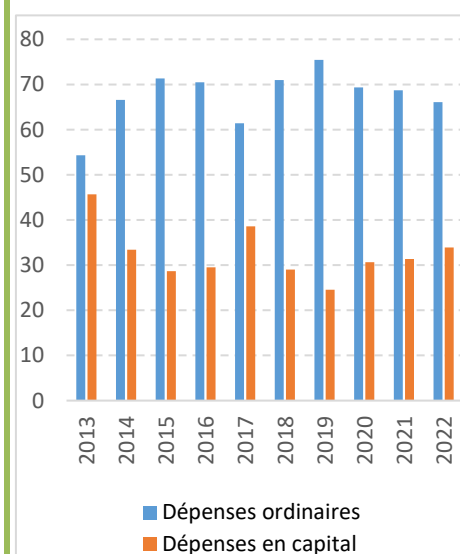
Sources statistiques : Direction générale du Budget, Circuit informatisé de la dépense/SI-N@folo

Tableau V.3 : Taux d'accroissement des dépenses exécutées (%)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses ordinaires	-0,1	14,4	6,1	16,2	1,6	6,4	16,6	3,3	6,7	9,1
Amortissement, charges de la dette et dépenses en atténuation des recettes	12,8	51,8	21,7	18	na	na	na	na	na	na
Charges financières de la dette	na	na	na	na	-	37,6	21,9	19,8	37,1	19,6
Dépenses de personnel	6	23,3	7,2	19,1	11,2	12,3	21,4	6,3	5,8	6,3
Dépenses d'acquisitions de biens et services (dépenses de fonctionnement)	-2,2	-13,9	15,8	8	36,7	10,7	4,5	-12,6	11,9	6,5
Dépenses de transferts courants	-8,4	3	-5,7	14	19,3	-8,7	12,9	0,6	-3	11,9
Dépenses en atténuation des recettes	na	na	na	na	-	814,9	-15,7	27,7	79,8	19,6
Dépenses en capital	16,4	-31,7	-15,1	21,3	51,2	-32,2	-7	40,3	10	22,6
Investissements exécutés par l'Etat	11,3	-29,2	-14,5	21	24,2	-17,4	-3,4	28,9	18,7	23,5
Part Etat	26,7	-38,9	-2,8	13,3	73,8	-22,1	-9	4,6	20,8	46,4
Subvention	39,6	-12,7	-35	-4,8	14,7	-51,7	-11,7	221,4	26,5	-4
Prêt	-57,1	-3,4	-15,1	119,7	136,3	34,6	43,5	41,2	2,2	-28,7
Transferts en capital	621,3	-77	-48,7	49,4	136,4	34,6	-94,1	4619,5	-84,5	-49,4
Dépense globale	6,8	-6,7	-1	17,7	-12,9	15,6	9,8	12,4	7,7	13,3

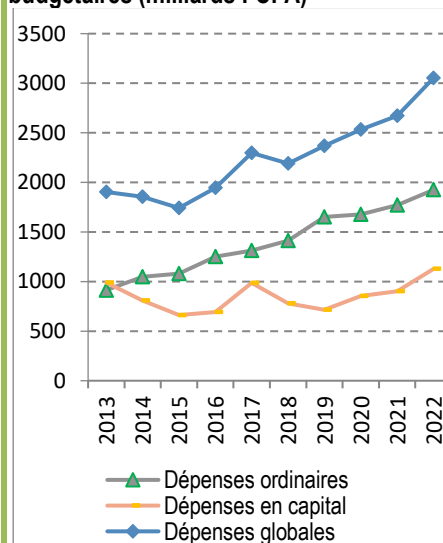
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique V.5 : Évolution des dépenses budgétaires par grande catégorie (%)



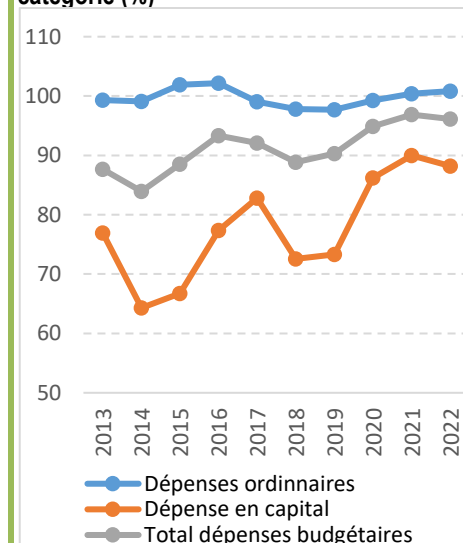
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique V.6 : Évolution des dotations des principales catégories de dépenses budgétaires (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique V.7 : Évolution des taux d'exécution des dépenses par grande catégorie (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

V.3 Opérations Financières de l'Etat (recettes et dépenses)

Points saillants :

- hausse des recettes totales de 17,6% en 2022 ;
- progression des dépenses courantes de 22,4% en 2022 ;
- hausse des dépenses d'investissements sur ressources intérieures de 68,0% en 2022.

Commentaire

Évolution des recettes totales et dons

En 2022, les recettes totales et dons se sont établies à 2 551,94 milliards FCFA en accroissement de 328,08 milliards FCFA par rapport à 2021. Cette situation est essentiellement imputable à la forte augmentation des recettes totales de 341,66 milliards FCFA (+17,6%), les dons ayant enregistré une baisse de 4,9%, soit de 13,58 milliards FCFA en valeur absolue. Sur la période 2013-2022, les recettes totales et dons ont connu une tendance haussière, avec une progression annuelle moyenne de 7,2%. Cependant, des baisses successives ont été enregistrées en 2014 (-8,4%) et en 2015 (-3,3%), dues notamment aux troubles socio-politiques que le pays a connus durant cette période.

Concernant les recettes fiscales, elles sont en hausse de 364,93 milliards FCFA (+21,6%) pour ressortir à 2 052,45 milliards FCFA à fin 2022. Cette progression est due d'une part à la résilience des acteurs économiques face à la crise sécuritaire et d'autre part aux mesures entreprises par les régies en matière de renforcement de la lutte contre la fraude et la multiplication des actions de recouvrement forcé.

Sur la période sous revue, elles s'inscrivent dans une tendance haussière avec un taux d'accroissement annuel moyen de 8,7%. Rapportées aux recettes totales, les recettes fiscales ont représenté en moyenne 87,2% sur la période.

Quant aux recettes non fiscales, elles ont poursuivi leur contraction entamée il y'a deux ans. Elles sont passées de 259,08 milliards FCFA en 2021 à 235,81 milliards FCFA en 2022, soit une baisse de 23,27 milliards FCFA (-9,0%). Sur la période 2013-2022, les recettes non fiscales présentent une tendance erratique avec un pic en 2019 et une tendance baissière à partir de 2020. Elles affichent un taux de croissance moyen annuel de 8,1% sur la période sous revue. Rapportées aux recettes totales, les recettes non fiscales représentent en moyenne annuelle 12,8% sur la période.

Pour ce qui est des dons, ils ont enregistré une baisse de 13,58 milliards (-4,9%) en 2022 par rapport à 2021 expliquée par la baisse des dons programmes (-25,5%) reçus des partenaires en raison du contexte socio-politique.

Dépenses totales et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets ont enregistré une hausse de 685,91 milliards FCFA (+23,4%) pour s'afficher à 3 617,83 milliards FCFA en 2022, en lien principalement avec la hausse des dépenses totales (+705,67 milliards FCFA). L'augmentation des dépenses totales est imputable à l'ensemble de ses composantes. En effet, un accroissement de 430,95 milliards (+12,4%) a été enregistré au titre des dépenses courantes et de 274,72 milliards FCFA (+4,5%) pour les dépenses en capital.

S'agissant des dépenses courantes, leur augmentation est liée à la hausse des transferts courants (+321,51 milliards FCFA), des charges salariales (+59,58 milliards FCFA), les dépenses de fonctionnement (+12,83 milliards FCFA) ainsi que les intérêts dus (+37,04 milliards FCFA).

En ce qui concerne la hausse des transferts courants, elle est expliquée par la progression des subventions accordées à la SONABEL et à la SONABHY (+359,14 milliards FCFA).

Quant aux dépenses en capital, elles ont augmenté de 27,5% en 2022, expliquée principalement par la hausse des investissements sur ressources propres de 68,0% (+352,72 milliards FCFA), les investissements sur ressources extérieures ayant enregistré quant à eux une contraction de 15,6% (-73,28 milliards FCFA). En 2022, les prêts nets sont ressortis à -9,52 milliards FCFA contre 10,24 milliards FCFA en 2021.

Sur la période sous revue, les dépenses totales et prêts nets ont enregistré un taux de croissance annuel moyen de 9,6%, imprimé par les dépenses totales qui ont évolué dans les mêmes proportions. Ces évolutions sont portées par celles des dépenses courantes (+12,4% en moyenne par an) et des dépenses en capital (+4,5%). Les prêts nets, ont connu une variation erratique sur la période sous revue.

Note méthodologique

Concepts : Voir Glossaire

Recettes totales et dons: Recettes courantes (*recettes fiscales, recettes non fiscales*) + Recettes en capital + Dons.

Dépenses totales et prêts nets: Dépenses courantes (*dépenses de personnel, dépenses de fonctionnement, intérêts dus et transferts courants*) + Dépenses en capital + prêts nets

Sources statistiques: Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique

Tableau V.4 : Evolution du taux de progression des recettes de l'État par nature (%)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Recettes courantes	11,9	-4,7	-1,6	17,4	12,9	10,2	14,2	-5,1	17,3	17,6
Recettes fiscales	11,4	-5,2	-1,2	15,7	15,1	9,4	5,2	-3,4	22,5	21,6
Recettes non fiscales	15,4	-0,5	-4,3	30,7	-2,6	16,9	82,9	-12,6	-8,1	-9,0
Recettes en capital	16,7	-89,6	-56,8	503,5	-100,0	-100,0	-	-	-100,0	-
Recettes totales	11,9	-4,7	-1,6	17,4	12,9	10,2	14,2	-5,1	17,3	17,6
Dons	16,9	-20,9	-10,3	-21,7	7,8	10,7	-37,6	135,3	-12,2	-4,9
Recettes totales et dons	13,0	-8,4	-3,3	10,4	12,3	10,2	7,8	5,0	12,6	14,8

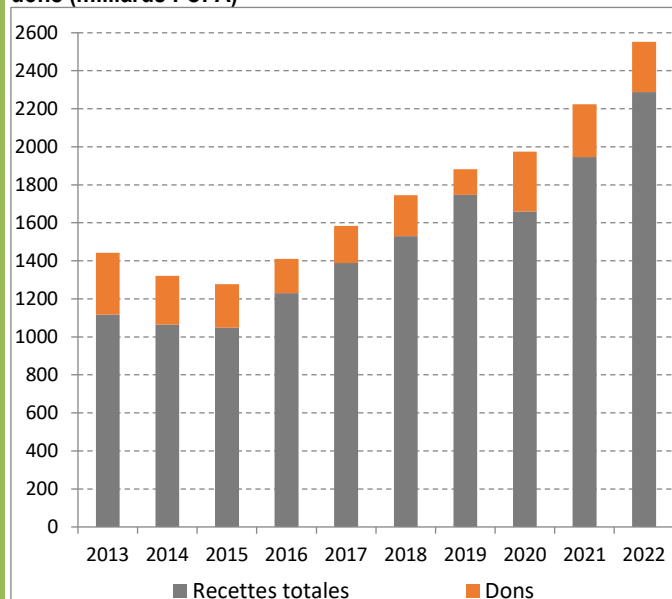
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau V.5 : Evolution du taux de progression des dépenses de l'État par nature (%)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses Totales	15,4	-14,1	-1,2	15,5	30,7	-0,6	3,0	15,6	14,8	24,2
Dépenses courantes	-1,2	8,3	4,1	21,2	17,9	4,9	18,9	7,3	9,0	22,4
Salaires	7,0	23,0	7,1	18,3	11,4	14,1	19,8	6,3	5,8	6,3
Dépenses de fonctionnement	-1,6	-13,7	6,9	16,9	36,0	12,7	1,1	-11,2	12,1	6,5
Intérêts dus	-16,9	26,6	-0,6	49,4	6,4	39,9	20,4	20,1	37,0	19,2
Transferts courants	-7,1	-2,3	-0,5	23,0	23,2	-15,8	25,9	13,5	6,0	55,2
Dépenses en capital	37,3	-35,4	-9,6	5,1	57,9	-9,3	-26,2	40,1	28,1	27,5
Investissements sur ressources propres	23,5	-33,7	-8,1	11,9	68,5	-21,6	-6,3	3,3	19,8	68,0
Investissements sur ressources extérieures	22,4	-18,8	-29,7	19,3	35,2	-7,9	-39,4	109,1	65,0	-15,6
Transferts en capital et restructurations	1642,1	-90,5	414,3	-85,1	136,4	397,8	-98,4	4619,5	-84,5	-49,4
Prêts nets	2724,1	-75,2	104,8	-31,0	-59,3	186,5	136,2	-81,8	-335,4	-192,9
Dépenses totales et prêts nets	13,8	-13,2	-1,6	15,9	31,2	-0,9	2,3	16,6	15,4	23,4

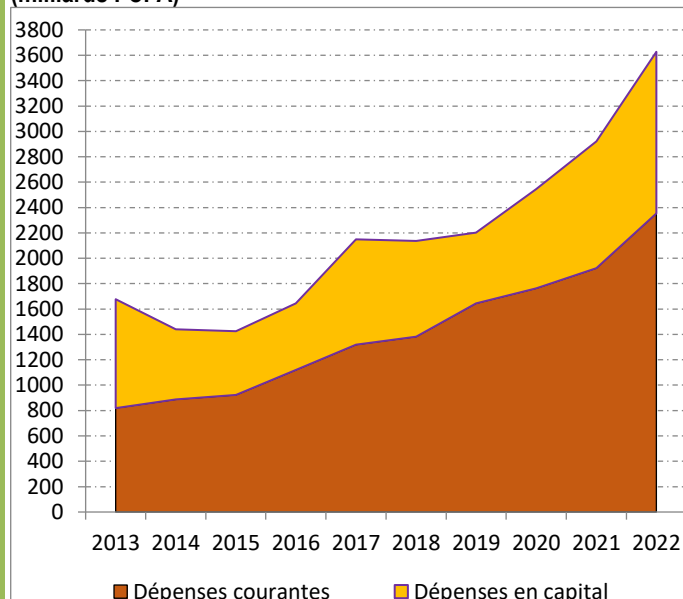
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique V.8 : Évolution de la structure des recettes totales et dons (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique V.9 : Évolution des dépenses par composante (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

V.4 Opérations Financières de l'État (soldes caractéristiques)

Points saillants

- aggravation du déficit global base engagement de 2,5 points de pourcentage en 2022 ;
- solde courant déficitaire de 65,30 milliards FCFA en 2022.

Commentaire

Évolution du solde global base engagement

Le solde global base engagement s'est établi à -1 065,89 milliards FCFA en 2022, en aggravation de 357,83 milliards FCFA par rapport à 2021. Ce solde a représenté -9,0% du PIB contre -6,5% une année plutôt, soit une dégradation de 2,5 points de pourcentage. Ce déficit est essentiellement lié aux mesures prises dans le cadre de la gestion de la crise humanitaire et de l'équipement des forces armées nationales qui ont considérablement accru les dépenses. Sur la période 2013-2022, ce solde affiche un déficit moyen de 426,24 milliards FCFA, traduisant ainsi la non-couverture des dépenses totales et prêts nets par les recettes totales et dons.

Évolution du solde courant

Le solde courant est ressorti à -65,30 milliards FCFA en 2022, en dégradation de 89,29 milliards FCFA par rapport à 2021 où il enregistrait un excédent. Cette dégradation est due à une augmentation plus importante des dépenses courantes (+430,95 milliards FCFA) que celle des recettes courantes (+341,66 milliards FCFA). Sur la période 2013-2022, les déficits du solde courant ont seulement été enregistrés en 2020 et 2022.

Évolution du solde global base caisse

Le déficit global base caisse s'est aggravé de 171,93 milliards FCFA en 2022 pour s'établir à -875,75 milliards FCFA. Le solde global base caisse est déficitaire sur la période sous revue avec un déficit annuel moyen de 393,60 milliards FCFA. Sur la même période, le plus faible niveau de déficit a été enregistré en 2014 (-37,49 milliards FCFA) et le plus élevé s'est établi à 875,75 milliards FCFA en 2022.

Note méthodologique

Concepts : Voir Glossaire

Prêts nets : Différence entre les prêts effectués par l'État et les remboursements

Solde courant : Différence entre les recettes courantes et les dépenses courantes

Solde global base engagement : Somme des recettes totales y compris dons moins les dépenses totales et prêts nets

Solde global base caisse : Solde global base engagement plus ajustement caisse

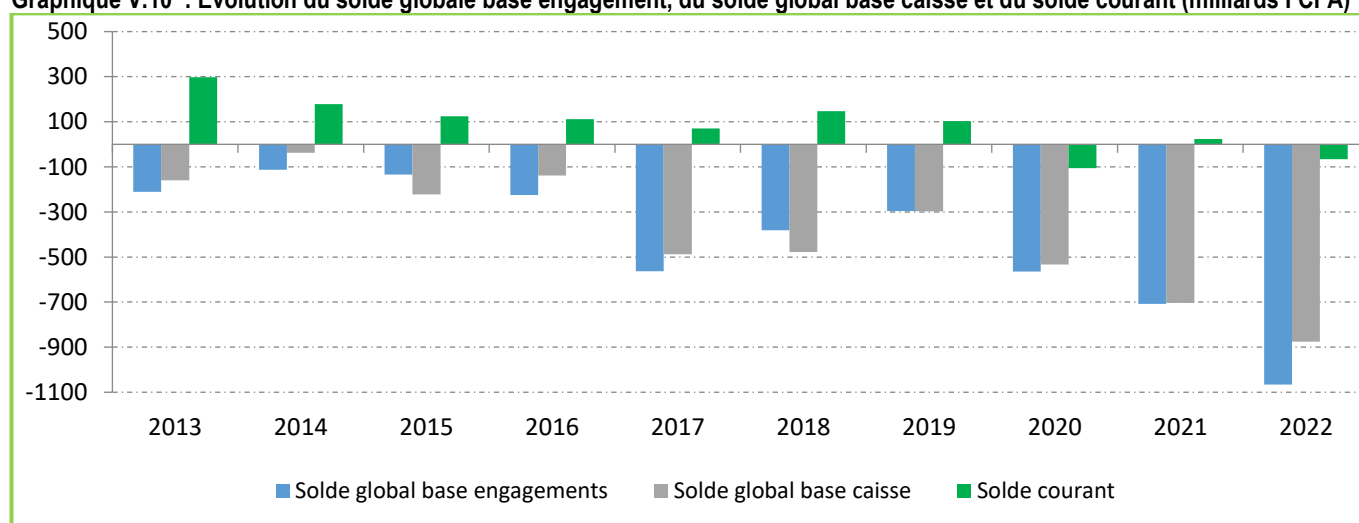
Sources statistiques : Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique

Tableau V.6 : Variation annuelle des soldes caractéristiques du TOFE (milliards FCFA)

	Montant en 2021	Montant en 2022	Variation en valeur			
			2019/2018	2020/2019	2021/2020	2022/2021
Solde courant	23,99	-65,30	-44,20	-208,41	129,19	-89,29
Solde global base engagement	-708,06	-1 065,89	86,29	-269,14	-143,46	-357,83
Solde global hors dons (base engagement)	-985,33	-1 329,58	167,10	-450,82	-104,78	-344,25
Ajustement caisse	4,24	190,14	94,06	34,34	-27,52	185,90
Solde global base caisse	-703,82	-875,75	180,34	-234,79	-170,98	-171,93
Solde de base	-514,45	-931,99	78,44	-301,92	80,70	-417,53
Solde primaire de base	-321,90	-702,40	98,27	-247,85	102,11	-380,49
Solde primaire courant	216,54	164,29	-24,37	-184,91	181,17	-52,25

Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

- Variation négative = détérioration du solde
- Variation positive = amélioration du solde

Graphique V.10 : Évolution du solde globale base engagement, du solde global base caisse et du solde courant (milliards FCFA)

Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

V.5 Situation de la dette publique (Encours de la dette et service de la dette)

Points saillants

- baisse du service de la dette intérieure de 20,2% en 2022 ;
- tendance haussière de l'encours de la dette publique de 16,7% en moyenne annuelle de 2013 à 2022;
- hausse continue de l'encours de la dette intérieure de 27,5% en moyenne annuelle de 2013 à 2022

Commentaire

Évolution de l'encours total de la dette

En 2022, l'encours de la dette publique a connu un accroissement de 773,75 milliards FCFA (+12,5%) pour s'établir à 6 952,46 milliards FCFA, tirée principalement par la hausse de la dette intérieure.

Sur la période 2013-2022, il est passé de 1 733,76 milliards FCFA à 6 952,46 milliards FCFA, soit une progression annuelle moyenne de 16,7%, imprimée principalement par sa composante intérieure.

Évolution de l'encours de la dette extérieure

En 2022, l'encours de la dette extérieure s'est situé à 3 054,45 milliards FCFA contre 2 852,47 milliards FCFA en 2021, soit une progression de 7,1%. Il représente 43,9% de l'encours total de la dette en baisse de 2,3 points de pourcentage par rapport à 2021. La composante multilatérale représente 89,0% de l'encours de la dette extérieure et 39,1% de l'encours total.

Sur la période 2013-2022, l'encours de la dette extérieure s'est accru de 10,0% en moyenne annuelle. Toutefois, en 2017, il s'est contracté de 1,3%. L'encours de la dette extérieure représente 60,9% en moyenne par an de l'encours total de la dette.

Évolution de l'encours de la dette intérieure

En 2022, l'encours de la dette intérieure a connu une progression de 17,2% (+571,77 milliards FCFA) par rapport à celui de 2021 pour s'établir à 3 898,01 milliards FCFA. Cette hausse est essentiellement portée par les Bons et Obligations du Trésor (+2 791,85 milliards FCFA) et les institutions financières (+715,10 milliards FCFA). Cette évolution du stock de la dette intérieure est principalement expliquée par les émissions de titres publics sur le marché sous-régional.

De 2013 à 2022, l'encours de la dette intérieure a connu un accroissement annuel moyen de 27,5%, passant de 437,78 milliards FCFA à 3 898,01 milliards FCFA. Sa proportion dans l'encours total de la dette est de plus en plus importante sur la période, passant de 25,3% à 56,1%, soit une moyenne annuelle de 39,1%. Cette situation s'explique entre autres par la facilité de mobilisation de cette composante de la dette et par la volonté du gouvernement de développer le marché intérieur.

Évolution du service de la dette

En 2022, le service de la dette s'est établi à 709,26 milliards FCFA contre 807,00 milliards FCFA en 2021, soit une baisse de 12,1%. Il est dominé par le service de la dette intérieure qui représente 79,4% de sa valeur.

Sur la période sous revue, le service de la dette est en constante progression avec un taux d'accroissement moyen annuel de 23,6%. Sa composante intérieure a représenté 74,8% sur la période. Cette tendance haussière du service de la dette intérieure est la résultante du recours de plus en plus accru au financement domestique à des taux d'intérêt relativement élevés (5,9% en moyenne par an) et de maturité courte (3,6 ans en moyenne); la dette extérieure ayant une maturité moyenne de 13,52 ans et un taux d'intérêt moyen de 0,9%.

Note méthodologique

Concepts : Voir Glossaire

Service de la dette : Principal remboursé ou à rembourser ainsi que les autres charges liées à l'emprunt (intérêts, commissions) payées ou à payer pendant une période donnée.

Encours de la dette : Montant à une date donnée des décaissements de dette non encore remboursés ou non encore annulés.

Sources statistiques : Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique

Tableau V.7 : Évolution des taux d'accroissement de l'encours de la dette publique (%)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dette extérieure	0,4	9,0	14,3	9,4	-1,3	9,6	14,6	12,6	15,8	7,1
Dette multilatérale	0,9	10,2	15,3	10,6	-1,2	10,6	16,9	11,9	16,1	7,5
Dette bilatérale	-2,1	2,9	8,8	1,9	-8,3	1,1	0,0	11,8	6,2	5,8
Créditeurs privés	-	-	-	-	-	31,9	-12,6	93,3	61,9	-5,7
Dette intérieure	24,5	19,5	9,6	27,5	40,1	42,2	22,1	30,0	43,8	17,2
Bons du Trésor	-100,0	-	15,1	87,7	21,7	3,3	-13,5	-1,0	47,3	-75,6
Obligations du Trésor	43,0	-2,8	14,5	22,3	63,9	42,2	29,8	28,4	42,0	17,6
Dettes titrisées	-19,9	-5,9	-36,5	-82,4	-16,7	3 553,8	-7,2	-8,5	-69,4	619,0
Banques commerciales	65,4	-8,9	11,9	-24,1	-22,1	-28,4	252,7	155,0	70,1	33,2
Arriérés audités non titrisés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-	-33,8	-50,9	-85,1	-80,4	45720,0	0,0
Dette publique Totale	5,6	11,7	13,0	14,1	10,8	21,6	17,9	20,4	29,3	12,5

Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau V.8 : Évolution des taux d'accroissement du service de la dette publique (%)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dette extérieure	3,8	17,1	7,1	15,5	24,9	11,0	3,0	5,5	19,1	44,2
Principal	19,2	18,4	6,7	19,8	27,5	9,7	8,2	3,0	18,2	54,0
Charges	-17,7	14,7	8,0	6,7	19,0	14,3	-9,5	12,8	21,6	19,5
Dette intérieure	20,8	66,5	7,8	43,9	-7,6	11,9	48,7	79,0	49,0	-20,2
Principal	67,4	67,8	12,6	33,1	-10,3	-5,3	125,7	49,9	54,7	-32,1
Charges	-30,8	62,9	-5,3	79,4	-1,1	50,1	-58,6	300,3	32,8	19,5
Total service de la dette publique	13,9	48,3	7,6	35,7	0,4	11,7	34,8	61,9	44,5	-12,1

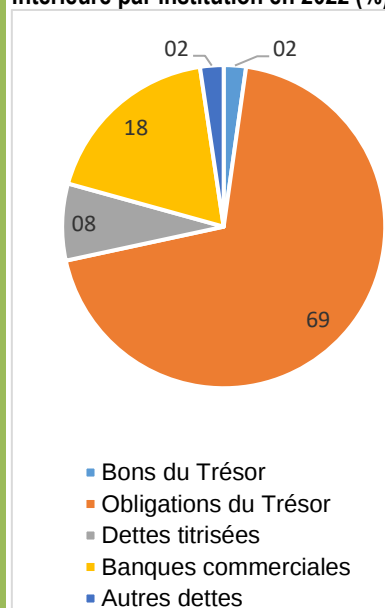
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau V.9 : Évolution de la structure de l'encours et du service de la dette publique (%)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Encours de la dette	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Extérieure	74,7	73,0	73,8	70,7	63,0	56,7	55,2	51,6	46,2	45,0
Intérieure	25,3	27,0	26,2	29,3	37,0	43,3	44,8	48,4	53,8	57,4
Service de la dette	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Extérieure	36,8	29,1	29,0	24,7	30,7	30,5	23,3	15,2	12,5	20,6
Intérieure	63,2	70,9	71,0	75,3	69,3	69,5	76,7	84,8	87,5	79,4

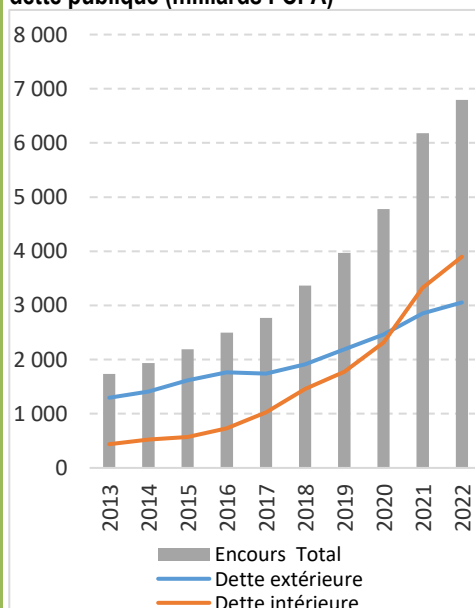
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique V.11 : Structure de la dette intérieure par institution en 2022 (%)



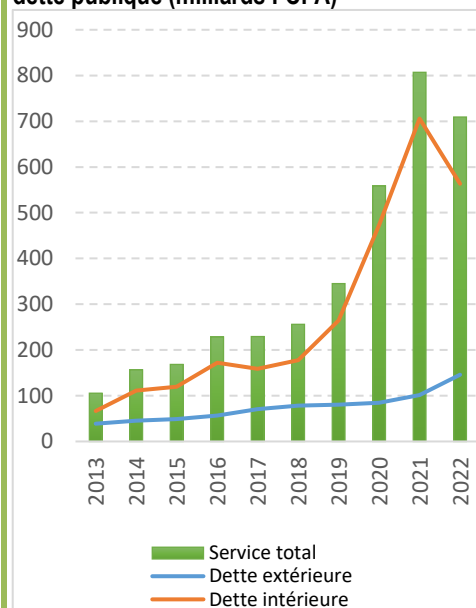
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique V.12 : Évolution de l'encours de la dette publique (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique V.13 : Évolution du service de la dette publique (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

V.6 Situation de la dette publique (ratios d'endettement)

Point saillant

- respect de l'ensemble des normes (service de la dette extérieure/ exportations, service de la dette extérieure/recettes budgétaires hors dons et encours de la dette/PIB) sur la période 2013-2022.

Commentaire

Évolution de quelques ratios de la dette

Les principaux ratios calculés sont : « *Service de la dette extérieure/exportations (SD/XBS)* », « *Service de la dette extérieure/recettes budgétaires hors dons (SD/Rev)* » et « *Encours de la dette publique/PIB* ».

Le ratio SD/XBS est passé de 2,9% à 4,2% sur la période sous revue pour une norme de 15% au maximum.

Le ratio SD/Rev a oscillé entre 3,4% et 7,9% sur la même période pour une norme de 18% au maximum.

Quant au ratio encours/PIB¹⁵, il est en progression entre 2013 et 2022, passant de 29,4% à 54,3% pour une norme de 70% maximum.

Sur la période 2013-2022, toutes les normes ont été respectées.

Note méthodologique

Concepts : Voir Glossaire

Encours de la dette : C'est le montant à une date donnée des décaissements de dette non encore remboursés ou non encore annulés.

Ratio d'endettement : Ce ratio compare les dettes du Burkina Faso à ses richesses et ses ressources budgétaires en vue d'évaluer sa capacité de remboursement.

NB : Le calcul du ratio Encours/PIB prend en compte l'encours de la dette des sociétés d'Etat.

Sources statistiques : Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique

¹⁵ Comptes nationaux selon la nouvelle base de 2015

Tableau V.10 : Évolution de quelques ratios d'endettement

	Norme	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Ratio de soutenabilité											
SD/XBS	<=15	2,89	3,34	3,49	3,36	3,73	3,55	3,91	2,90	3,10	4,20
SD/Rev	<=18	3,40	4,27	4,65	4,58	5,07	5,10	4,60	3,80	6,20	7,89
Critère de convergence*											
Encours/PIB	<=70	29,37	31,64	35,51	38,75	38,55	42,79	48,03	47,20	57,20	54,32

Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

NB : **PIB** : Produit intérieur brut, **XBS** : Exportation des biens et services, **Rev** : Revenu (recettes budgétaires hors dons), **SD** : Service de la dette extérieure

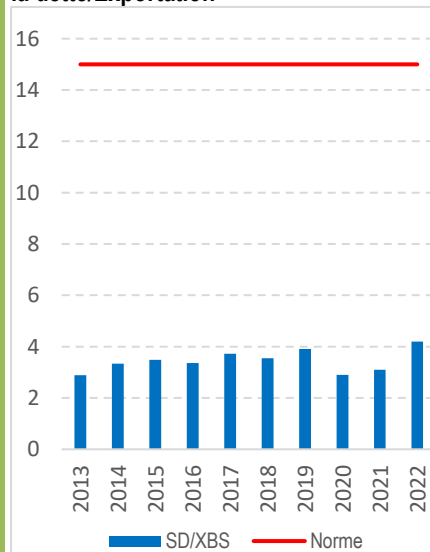
(*) : l'encours de la dette ici prend en compte la dette rétrocédée

Graphique V.14 : Évolution de l'encours de la dette/PIB



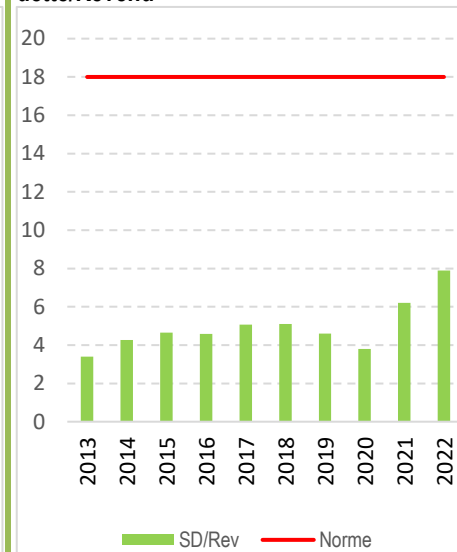
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique V.15 : Évolution du service de la dette/Exportation



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique V.16 : Évolution du service de la dette/Revenu



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

V.7 Situation globale de l'Aide Publique au Développement

Points saillants

- augmentation de l'aide alimentaire de 61,63 millions \$US en 2022 ;
- baisse des appuis budgétaires de -70,51 millions \$US en 2022 ;
- APD constituée essentiellement d'aide projet (73,9%) sur la période 2013-2022.

Commentaire

Évolution de l'APD

Le montant de l'APD s'est établi à 1 823,54 millions \$US en 2022 contre 2 169,70 millions \$US en 2021, baissant ainsi de 16,0%. Sur la période 2013-2022, l'APD a connu une baisse continue entre 2013 et 2016 suivie d'une croissance continue avec une hausse exceptionnelle en 2020. Le pic de 2020 est lié principalement à la mobilisation des Partenaires techniques et financiers pour accompagner le pays dans ses efforts pour juguler les effets socio-économiques de la pandémie COVID-19. Sur la même période, l'APD a connu un accroissement annuel moyen de 5,3%

Évolution de l'APD par nature de financement

Selon la nature de financement (don ou prêt), les dons ont représenté 67,9% du volume de l'APD en 2022. L'APD reste composée en majorité de dons (72,7%) sur la période. Les dons ont connu une baisse de 259,08 millions \$US entre 2021 et 2022 pour s'afficher à 1238,74 millions \$US. Concernant les prêts, il a été observé une baisse de 87,08 millions \$US entre 2021 et 2022 correspondants à un repli de 13,0%.

Évolution de l'APD selon les instruments de financement¹⁶

En 2022, l'**aide projet** s'est établie à 1 493,66 millions \$US (-309,28 millions \$US par rapport à 2021), représentant 81,9% du volume global de l'APD. Cette baisse est expliquée principalement par la situation sociopolitique du pays qui a conduit à la suspension des décaissements de certains partenaires. Les **appuis budgétaires**, l'aide alimentaire et l'assistance et secours d'urgence se sont situés respectivement à 187,58 millions \$US (-70,51 millions \$US), 126,26 millions \$US (+61,63 millions \$US) et 16,04 millions \$US (-28,00 millions \$US). La baisse des appuis budgétaires s'explique par la fin de plusieurs programmes d'appuis budgétaires, le non décaissement de l'appui budgétaire général de la France et de la Suisse ainsi que la transformation de l'appui budgétaire sectoriel de l'Union européenne, de l'Allemagne et du Danemark en appui projet. Il y a aussi la fin du programme FEC du FMI. S'agissant de l'augmentation exceptionnelle de l'**aide alimentaire**, elle s'explique en partie par la persistance de la crise humanitaire que traverse le pays qui a engendré des déplacements massifs des populations du fait de la recrudescence des attaques terroristes. La baisse de l'**assistance et secours d'urgence** quant à elle pourrait s'expliquer par la réorientation des ressources de certains partenaires vers d'autres instruments de financement comme l'aide alimentaire.

Sur la période 2013-2022, l'aide projet est restée l'instrument de financement qui a le plus contribué à la formation de l'APD avec une proportion annuelle moyenne de 73,9%. Concernant les appuis budgétaires, ils ont représenté en moyenne 21,0% de l'APD sur la période avec un pic en 2020 du fait des efforts des PTF pour appuyer le Gouvernement dans la lutte contre la pandémie à COVID-19. Quant à « l'aide alimentaire » et « l'assistance et secours d'urgence », ils ont représenté en moyenne respectivement 3,2% et 2,0%.

Évolution de la structure de l'APD selon le groupe de donateur

En 2022, la structure de l'APD est composée de l'aide multilatérale (64,5%), de l'aide bilatérale (32,7%) et de la contribution des ONG internationales (2,8%). Sur la période 2013-2022, l'aide multilatérale est restée prédominante avec une proportion moyenne de 60,4% suivi de l'aide bilatérale avec une proportion moyenne de 35,6%.

Évolution des principaux ratios de l'Aide Publique au Développement

Le ratio « APD/PIB nominal » est ressorti à 9,7% en 2022. Sur la période sous revue, ce ratio a connu une évolution discontinue et s'affiche en moyenne à 9,3% par an. Quant au ratio « APD/habitant », en 2022, il est ressorti à 51 466 FCFA par habitant. De 2013 à 2022, il s'est situé à 41 287 FCFA par habitant en moyenne annuelle.

Note méthodologique :

APD/habitant : Rapport de l'APD totale en dollars US sur la population totale de l'année.

APD/PIB : Rapport de l'APD totale sur le PIB nominal.

Sources statistiques : Direction générale de la coopération

¹⁶ Les instruments de financement comprennent l'aide projet, l'appui budgétaire, l'aide alimentaire et l'assistance et secours d'urgence

Tableau V.11 : Évolution de la structure de l'Aide extérieure par nature de financement (%)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prêts	10,3	23,2	25,3	28,7	24,9	28,9	34,4	34,8	31,0	32,1
Dons	89,7	76,8	74,7	71,3	75,1	71,1	65,6	65,2	69,0	67,9
Total APD	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : DGEES, à partir de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau V.12 : Évolution de la structure de l'Aide publique au développement selon les instruments de financements (%)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Aide projet	69,1	72,7	58,8	70,7	83,6	78,8	72,2	67,8	83,1	81,9
Appui budgétaire	22,3	24,4	38,2	25,8	11,7	16,8	21,2	26,9	11,9	10,3
Aide alimentaire	3,4	2,0	2,3	2,9	4,6	3,5	2,6	0,3	3,0	6,9
Assistance et secours d'urgence	5,2	0,9	0,7	0,6	0,1	0,8	4,0	5,0	2,0	0,9
Total APD	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : DGEES, à partir de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau V.13 : Évolution du taux d'accroissement de l'APD selon les principaux instruments de financements (%)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Aide projet (en millions \$US)	10,6	1,3	-19,3	19,5	22,5	19,7	-1,4	29,9	24,1	-17,2
Appui budgétaire (en millions \$US)	-26,4	5,3	55,7	-32,7	-52,8	81,8	35,5	74,9	-55,1	-27,3
Total APD (en millions \$US)	-1,3	-3,8	-0,4	-0,5	3,6	26,9	7,5	38,3	1,3	-16,0
Total APD (en milliards FCFA)	-0,9	-3,8	-0,4	17,1	1,8	21,3	13,3	35,9	-2,4	-5,5

Source : DGEES, à partir de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau V.14 : Évolution de la part contributive de l'Aide Publique au Développement par groupe donateur

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Bilatéral	47,0	36,8	37,2	36,2	37,4	29,2	30,5	36,6	32,2	32,7
Multilatéral	50,1	59,4	57,8	60,3	56,8	66,6	64,5	59,6	63,8	64,5
ONG Internationales	2,9	3,8	5,0	3,4	5,8	4,3	4,9	3,9	4,0	2,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

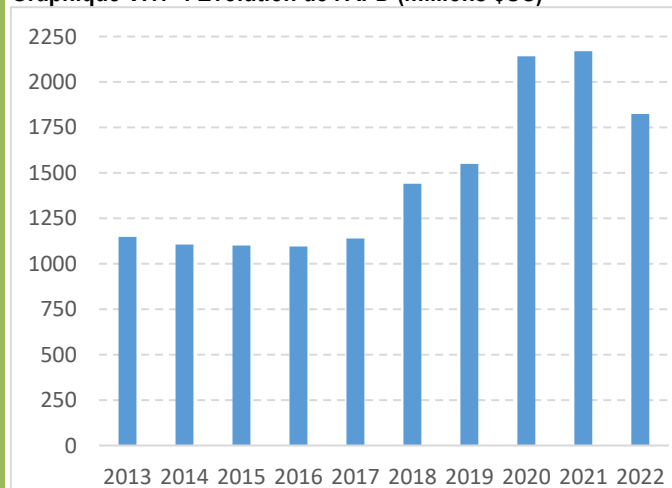
Source : DGEES, à partir de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau V.15 : Évolution des principaux ratios de l'Aide Publique au Développement

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
APD/PIB (en %)	8,7	8,1	7,9	8,5	8,1	9,1	9,6	11,9	11,0	9,7
APD/tête (en \$US)	66,3	61,8	59,7	57,5	57,8	71,1	74,2	99,6	97,9	82,5
APD/tête en milliers FCFA	33,3	31,1	30,0	34,1	33,6	39,6	43,5	57,3	54,3	51,5

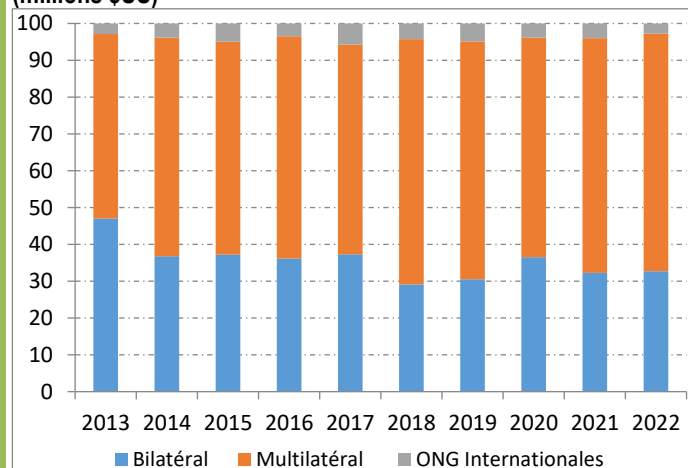
Source : DGEES, à partir de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique V.17 : Évolution de l'APD (millions \$US)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique V.18 : Structure de l'APD selon le groupe de donateur (millions \$US)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

V.8 Évolution des recettes et dépenses des collectivités territoriales¹⁷

Points saillants :

- hausse des recettes propres de 16,8% en 2021 ;
- hausse continue du « soutien équipement/Etat » à partir de 2019 ;
- baisse du taux d'absorption de 7,4 points de pourcentage en 2021.

Commentaire

Évolution des principales composantes des recettes

En 2021, les recettes totales des collectivités territoriales (CT) ont connu une augmentation de 38,23 milliards FCFA (+15,8%) en passant de 240,82 milliards FCFA en 2020 à 279,05 milliards FCFA en 2021. Cette progression est expliquée par l'accroissement des recettes d'investissement (+24,4%).

S'agissant des recettes de fonctionnement, elles sont passées de 127,35 milliards FCFA en 2020 à 132,73 milliards FCFA en 2021, soit un taux de croissance de 4,2%. Cette progression est expliquée principalement par l'augmentation des recettes propres (recettes fiscales et recettes non fiscales) de 16,8% due notamment aux réformes opérées dans les services de recouvrement à travers l'informatisation de la gestion des recettes. Les autres subventions ont enregistré une baisse de 3,12 milliards FCFA, soit 68,9% en valeur relative ; leur niveau élevé en 2020 (4,53 milliards FCFA) est justifié par les subventions en soutien à l'économie locale dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.

Les recettes d'investissement ont connu une augmentation de 33,09 milliards FCFA, pour s'établir à 168,78 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 24,4%. Cet accroissement est imputable au « soutien équipement /Etat » (+18,92 milliards FCFA), et en particulier à sa partie « ressources fonds minier de développement local » (FMDL) qui a connu une forte hausse (+60,2%) en passant de 30,16 milliards FCFA en 2020 à 48,91 milliards FCFA en 2021.

Sur la période 2013-2021, l'analyse des recettes des CT indique une tendance haussière avec une croissance annuelle moyenne de 13,8%, soient 13,0% pour les recettes de fonctionnement et 14,5% pour les recettes d'investissement. Cependant, une baisse a été constatée en 2014 pour les recettes de fonctionnement (-4,6%), 2014 et 2018 pour les recettes d'investissement (-3,4% et -8,1% respectivement).

Évolution des principales composantes des dépenses

En 2021, le montant total des dépenses des CT s'est chiffré à 149,55 milliards FCFA, en hausse de 2,59 milliards FCFA (+1,8%) par rapport à 2020. Cette augmentation est imputable aux dépenses d'investissement (+4,59 milliards FCFA). En effet, l'analyse de la structure des dépenses d'investissement indique qu'elles sont passées de 76,25 milliards FCFA en 2020 à 80,84 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 6,0%. Les dépenses de fonctionnement, quant à elles, ont connu une baisse de 1,77 milliards FCFA (-1,9%) pour s'établir à 91,17 milliards FCFA en 2021.

Sur la période 2013-2021, les dépenses des collectivités ont connu une croissance annuelle moyenne de 10,8%. Cependant, des baisses ont été enregistrées en 2014 (-13,2%), en 2016 (-0,6%) et en 2019 (-9,3%) dues aux crises socio-politiques qu'a connues le pays.

Évolution du taux d'absorption

Le taux d'absorption global est passé de 61,0% en 2020 à 53,6% en 2021, soit une régression de 7,4 points de pourcentage. Cette baisse du taux d'absorption des ressources est en lien avec la détérioration de la situation sécuritaire dans certaines CT. Le taux d'absorption s'est établi à 68,7% en fonctionnement et à 47,9% en investissement.

Sur la période 2013-2021, il est de 62,0% en moyenne annuelle.

Note méthodologique :

Concepts : Voir glossaire

Taux d'absorption : Rapport entre les dépenses exécutées et les recettes mobilisées par les collectivités territoriales

Taux de couverture : Rapport entre les recettes mobilisées et les dépenses exécutées par les collectivités territoriales

Sources statistiques : Direction générale du Budget/ DTFCT, base de données financières des CT.

¹⁷ Les données de 2022 n'étant pas disponibles, l'analyse s'est focalisée sur la situation de 2021

Tableau V.15 : Variation des recettes des collectivités territoriales par nature (milliards FCFA)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
RECETTES DE FONCTIONNEMENT(A)	3,24	-2,28	12,03	2,60	27,48	21,82	6,44	9,28	5,38
Recettes fiscales	2,87	0,76	-1,16	3,66	-0,44	5,39	2,45	1,83	3,80
Recettes non fiscales (hors autres subventions)	0,70	1,05	-0,30	1,89	2,53	2,45	0,77	-0,24	4,40
Dotations liées aux compétences transférées	2,52	-6,45	9,87	-5,94	21,95	0,46	-0,77	0,12	1,12
Appuis financiers de l'État (DGF, TPP, participation de l'état)	-1,84	2,40	1,53	-0,41	-1,08	3,17	3,98	-2,09	0,79
Autres subventions	0,76	0,72	-0,49	-0,74	-0,62	0,81	0,95	2,04	-3,12
Report de fonctionnement	-1,77	-0,76	2,58	4,14	5,14	9,54	-0,94	7,62	-1,61
RECETTES D'INVESTISSEMENT(B)	6,17	-1,95	7,25	9,06	23,59	-7,73	5,29	43,13	33,09
Épargne sur fonctionnement	0,21	0,31	0,40	0,65	2,17	3,93	3,92	2,84	0,23
Soutien équipement /État	0,03	-0,36	-4,13	8,08	-4,12	-3,98	14,52	20,04	18,92
Dotations liées aux compétences transférées	3,31	-8,26	4,26	-2,36	19,67	-15,74	-1,85	-0,41	2,68
Autres recettes d'investissement	-1,80	0,00	4,75	5,52	0,21	-1,24	-2,74	8,94	-5,08
Report investissement	4,41	6,34	1,98	-2,84	5,66	9,30	-8,56	11,72	16,34
TOTAL RECETTES (A+B-Épargne)	9,20	-4,55	18,88	11,00	48,90	10,16	7,81	49,57	38,23

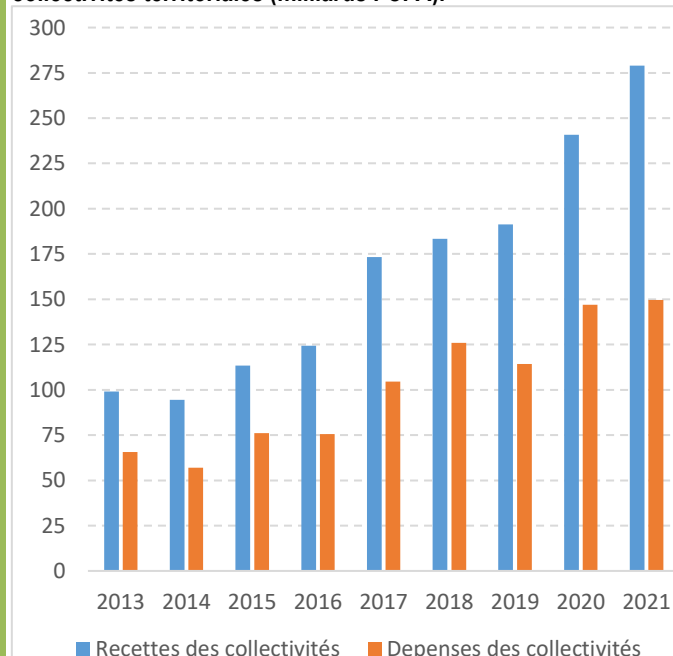
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau V.16 : Variation des dépenses des collectivités territoriales par nature (milliards FCFA)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses de fonctionnement (A)	4,25	-4,55	8,03	-2,95	17,64	23,18	-0,71	9,93	-1,77
Épargne section de fonctionnement	0,21	0,31	0,40	0,65	2,17	3,93	3,92	2,85	0,23
Dépenses d'investissement (B)	-0,13	-3,81	11,41	3,13	13,51	2,13	-7,05	25,66	4,59
TOTAL (A+B-Épargne)	3,91	-8,67	19,04	-0,47	28,97	21,38	-11,67	32,75	2,59

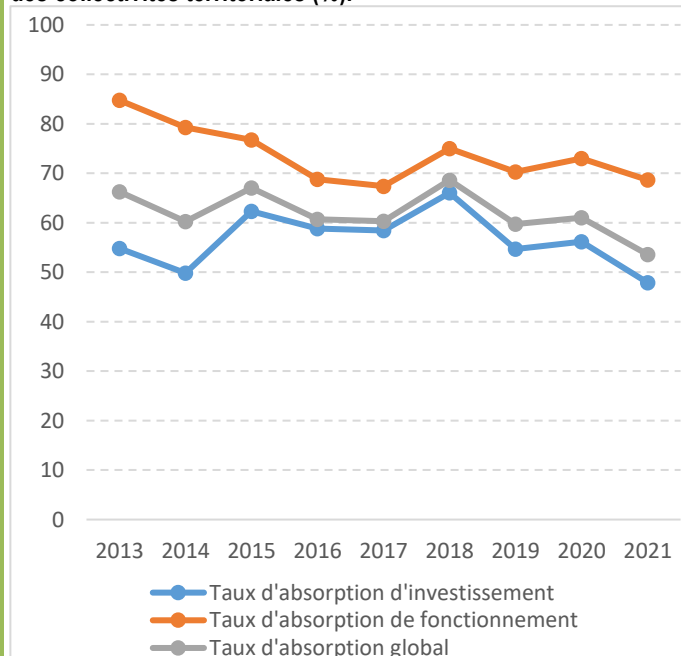
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique V.19 : Évolution des recettes et des dépenses des collectivités territoriales (milliards FCFA).



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique V.20 : Évolution des taux d'absorption des recettes des collectivités territoriales (%).



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

V.9 Évolution des recettes et des dépenses des régions collectivités territoriales¹⁸

Points saillants :

- augmentation des recettes totales des régions collectivités territoriales en 2021 (+29,7%);
- hausse des dépenses du budget des régions collectivités territoriales en 2021 (+16,1%);
- faible taux d'absorption des ressources par les régions collectivités territoriales en 2021 (39,5%).

Commentaire

Évolution des recettes des régions collectivités territoriales¹⁹

Les recettes totales des régions CT se sont établies à 25 382,22 millions FCFA en 2021 contre un niveau de 19 568,20 millions FCFA une année plus tôt, soit une hausse de 29,7% correspondant à 5 814,02 millions FCFA.

Cette hausse est imputable principalement aux recouvrements et participations, aux dotations-subventions-dons et legs. Des hausses ont été enregistrées au niveau de l'ensemble des régions CT allant de 34,53 millions FCFA (Centre-Ouest) à 1 339,96 millions FCFA (Boucle du Mouhoun).

L'évolution de ces recettes totales régions CT est restée quasiment régulière sur la période 2013-2021, avec une croissance annuelle moyenne de 14,6%.

Évolution des dépenses totales du budget des régions collectivités territoriales

En 2021, les dépenses totales effectuées par les régions collectivités territoriales ont augmenté de 16,1% (+1 391,26 millions FCFA) pour s'établir à 10 021,02 millions FCFA. Cette hausse est imprimée essentiellement par l'excédent d'investissement reporté, les immobilisations en cours, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, les dotations-subventions-dons et legs des régions collectivités territoriales du Centre (+208,02 millions FCFA), du Centre-Nord (+100,01 millions FCFA), du Centre Ouest (+55,78 millions FCFA), de l'Est (+473,80 millions FCFA), du Nord (+409,38 millions FCFA), du Plateau Central (+171,69 millions FCFA) et du Sahel (+491,22 millions FCFA). Les autres régions CT ont enregistré des baisses de leurs dépenses totales allant de 17,52 millions FCFA (Centre Sud) à 126,25 millions FCFA (Sud-Ouest).

Les dépenses totales des régions collectivités territoriales ont connu une tendance haussière de 2013 à 2021 avec une croissance annuelle moyenne de 8,7%.

Évolution des taux d'absorption des ressources des régions collectivités territoriales.

Le taux d'absorption de l'exercice 2021 des régions collectivités territoriales s'est situé à 39,5%. Ce taux est en baisse de 4,6 points de pourcentage par rapport à 2020. L'absorption des ressources reste assez faible dans la majorité des régions collectivités territoriales en 2021. Ce faible taux d'absorption global est lié aux difficultés rencontrées dans l'exécution des plans d'investissements locaux, notamment la situation sécuritaire délétère dans certaines régions et la non maîtrise des procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics par les acteurs.

Sur la période 2013-2021, le taux d'absorption global des régions CT se situe à 52,4% en moyenne par an.

Note méthodologique :

Concepts : Voir glossaire

Taux d'absorption : Rapport entre les dépenses exécutées et les recettes mobilisées par les collectivités territoriales.

Région collectivité territoriale : Subdivision du territoire dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle est une entité d'organisation et de coordination de développement administrée par un président de conseil régional.

Sources statistiques : Direction générale des Collectivités Territoriales/ MATDS.

¹⁸ Les données de 2022 n'étant pas disponibles, l'analyse s'est focalisée sur la situation de 2021.

¹⁹ Le terme « Conseil régional » était utilisé abusivement dans les éditions antérieures pour désigner la région en tant que collectivité territoriale.

Tableau V.17 : Évolution du taux de variation des recettes par région collectivité territoriale (%)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Boucle du Mouhoun	-5,5	20,7	-25,4	49,5	30,5	40,4	-2,4	58,5	106,8
Cascades	10,6	-7,6	10,5	-17,1	34,5	50,9	37,1	35,0	53,3
Centre	-15,9	9,7	-1,7	-16,6	18,3	-10,2	-8,1	-6,0	34,1
Centre-Est	21,2	5,4	95,9	-32,0	-0,2	-49,6	177,2	-16,5	38,0
Centre-Nord	7,3	18,9	13,0	22,9	-60,5	211,3	43,9	59,5	6,5
Centre-Ouest	21,8	-10,9	12,3	5,2	16,9	16,5	38,5	18,2	2,8
Centre-Sud	-21,7	-12,5	-18,3	123,5	5,3	99,2	-67,6	314,3	19,9
Est	-9,9	39,2	-3,5	28,1	1,8	-25,8	113,5	34,1	49,3
Hauts-Bassins	43,7	-8,3	-18,6	-8,5	-3,3	-9,2	20,2	30,5	5,3
Nord	55,2	-24,3	-20,1	108,1	-32,2	163,9	-0,5	57,7	29,0
Plateau Central	10,8	3,7	6,1	5,5	-6,0	120,7	15,2	14,7	60,0
Sahel	-3,1	-12,4	-7,6	43,9	53,4	113,1	-10,5	197,9	14,7
Sud-Ouest	-14,0	11,3	-31,9	31,9	139,7	65,7	-0,3	47,3	19,2
Ensemble	4,9	2,5	-1,1	1,4	6,3	26,2	13,9	45,6	29,7

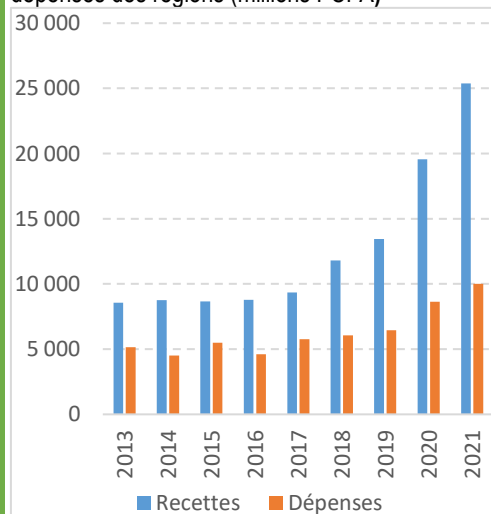
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau V.18 : Évolution du taux de variation des dépenses par région collectivité territoriale (%)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Boucle du Mouhoun	-22,2	18,7	3,3	1,0	64,3	4,1	30,2	8,1	-14,8
Cascades	0,6	16,9	21,3	-59,7	43,2	-28,8	200,7	32,4	-29,1
Centre	-37,5	2,6	-3,9	-40,3	7,3	36,1	-17,5	-7,1	18,9
Centre-Est	19,6	-62,7	745,5	-69,6	99,7	-47,2	193,6	-40,1	-20,4
Centre-Nord	-14,7	-9,4	114,1	107,7	-58,9	20,9	-16,7	227,3	10,9
Centre-Ouest	40,5	-47,7	48,8	-5,8	89,9	16,3	-0,5	48,2	7,3
Centre-Sud	-34,0	-31,7	51,6	7,7	72,0	109,3	-75,7	261,5	-3,3
Est	-32,8	28,3	15,3	16,1	53,2	7,3	0,1	0,4	101,4
Hauts-Bassins	134,2	-8,4	-25,5	-24,1	71,6	-51,9	101,2	39,0	-4,8
Nord	36,7	-38,9	12,5	80,3	-14,2	81,7	-38,1	38,1	94,4
Plateau Central	36,9	-47,1	171,8	16,4	-27,5	-35,5	44,3	-5,3	76,4
Sahel	77,6	-63,5	29,1	82,7	26,5	45,0	-23,1	125,6	62,8
Sud-Ouest	-24,2	20,5	33,4	-37,4	176,0	-19,6	27,1	58,2	-26,3
Ensemble	-4,5	-12,7	21,8	-16,1	25,0	5,4	6,4	33,7	16,1

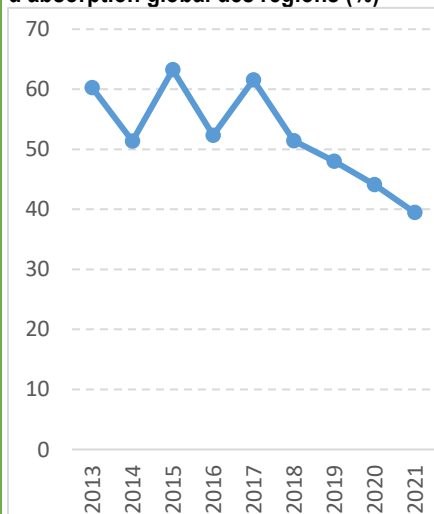
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique V.21 : Évolution des recettes et dépenses des régions (millions FCFA)



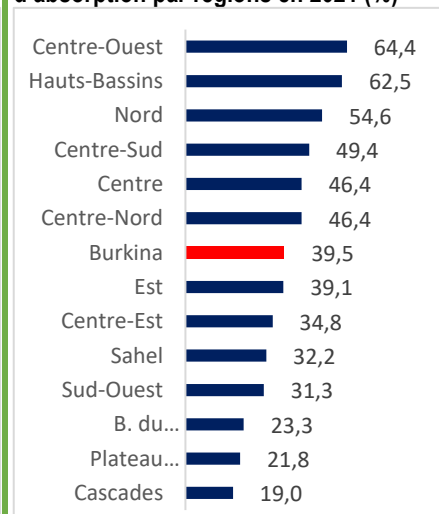
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique V.22 : Évolution du taux d'absorption global des régions (%)



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique V.23 : Situation des taux d'absorption par régions en 2021 (%)



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

VI. AUTRES STATISTIQUES DU MEFP

VI.1 Indicateurs de la surveillance multilatérale

Points saillants :

- amélioration du ratio masse salariale sur recettes fiscales de 9,4 points de pourcentage en 2022 ;
- forte hausse de taux d'inflation de 10,2 points de pourcentage en 2022 ;
- détérioration du ratio du solde budgétaire global, dons compris (base engagement) de 2,3 points de pourcentage en 2022.

Commentaire

La Performance au titre de la convergence macroéconomique (UEMOA)

A fin 2022, le ratio du solde budgétaire global, dons compris (base engagement) est ressorti à -8,6% contre -6,3% à fin 2021, en détérioration de 2,3 points de pourcentage. S'agissant du taux d'inflation en moyenne annuelle, il s'est établi à 3,9% en 2021 contre 14,1% en 2022, enregistrant ainsi une forte hausse de 10,2 points de pourcentage. Pour le ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal, il reste pratiquement stable, passant de 53,3% à 53,9% (+0,6 point). Le ratio masse salariale sur recettes fiscales quant à lui s'est situé à 45,9% en 2022 contre 55,3% en 2021, en baisse de 9,4 points de pourcentage. Concernant le taux de pression fiscale, il s'est légèrement amélioré de 1,1 point de pourcentage pour se situer à 16,3% en 2022.

Performance au titre de la convergence macroéconomique (CEDEAO)

Critères de premier rang de la CEDEAO

Sur les quatre critères de premier rang, deux sont respectés en 2022. En effet, le Burkina Faso n'a pas eu recours à un financement de son déficit budgétaire par la Banque centrale²⁰. Pour les « Réserves brutes en mois d'importation », le niveau réalisé en 2022 s'est légèrement détérioré pour s'afficher à 4,4 mois d'importation contre 6,0 mois en 2021, pour une norme de 3 mois d'importation au minimum. Cependant, le « Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au PIB nominal » et le « Taux d'inflation en moyenne annuelle » sont ressortis non conformes en 2022. Pour ce qui concerne le taux d'inflation en moyenne annuelle il est ressorti à 14,1%, non conforme à la norme communautaire de 5% au maximum. Quant au « ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au PIB nominal », il est ressorti à 8,6% en 2022 contre 6,3% à fin 2021 non conforme à la norme communautaire de 3% au maximum.

Sur la période 2013-2022, le Burkina Faso a respecté tous les critères de premier rang, excepté le « Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au PIB nominal ». Aussi, le critère en lien avec le taux d'inflation en moyenne annuelle n'a pas été respecté en 2022.

Critères de second rang de la CEDEAO

En 2022, les deux (02) critères de second rang de la CEDEAO ont été respectés. En effet, le « ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal » est ressorti à 53,9%, en hausse de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2021, pour une norme de 70% au maximum. S'agissant de la « variation du taux de change nominal », elle est passée de 1,4% en 2021 pour se situer à -5,3% en 2022, pour une norme communautaire de +/-10%.

Sur la période 2013-2022 tous les deux (02) critères de second rang de la CEDEAO ont été respectés.

Note méthodologique :

Concepts : Voir glossaire

Réserves brutes en mois d'importation : Ce critère vise la stabilité du taux de change. On estime en effet que la capacité d'une banque centrale à soutenir le taux de change de sa monnaie dépend du niveau de ses avoirs en devises dont l'accumulation est fonction de la performance des secteurs d'exportation et la qualité de la gestion du régime de change par la Banque Centrale.

Le taux de change nominal : Il exerce une grande influence sur le compte courant et sur la plupart des variables macroéconomiques et constitue à ce titre, une variable fondamentale dans toute économie ouverte. Aussi, la recherche de la stabilité des taux de change à travers ce critère a pour objectif de maintenir les effets des variations monétaires sur les prix relatifs des importations et des exportations des pays membres de la région.

Sources statistiques : Comité national de politique économique.

²⁰ Depuis le 1^{er} janvier 2003, les concours monétaires de la BCEAO aux Trésors nationaux ne sont plus autorisés et les encours ont fait l'objet de convention, de consolidation et de remboursement.

Tableau VI.1 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomiques (UEMOA)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020*	2021	2022
Ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal	-2,9	-1,8	-2,2	-3,6	-6,8	3,6	-3,4	-5,2	-6,3	-8,6
Taux d'inflation annuel moyen (IHPC) (%)	0,5	-0,3	1,0	-0,2	2,9	1,9	-3,2	1,9	3,9	14,1
Ratio de l'encours total de la dette sur PIB nominal (en %)	25,4	27,4	30,9	32,3	36,0	37,3	42,2	46,2	53,3	53,9
Masse salariale sur recettes fiscales (en %)	37,1	51,1	52,3	57,9	49,3	34,4	59,2	65,0	55,3	45,9
Taux de pression fiscale (en %)	14,2	12,5	12,5	13,0	16,5	23,0	15,1	13,3	15,2	16,3

Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

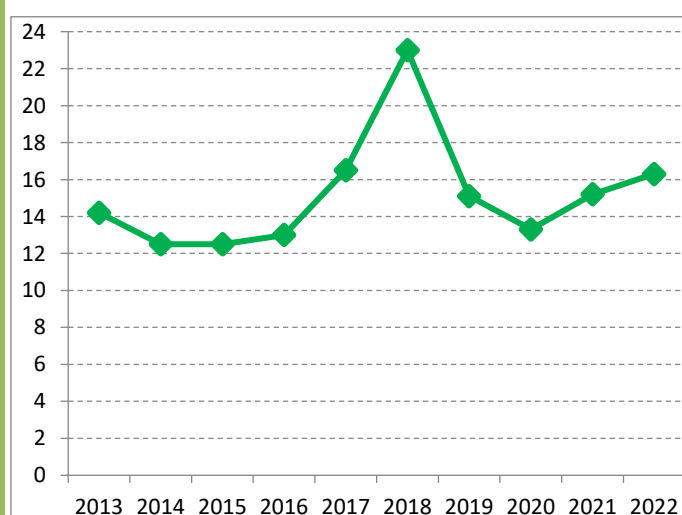
(*) depuis le 27 avril 2020, le Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité (PCSCS) a été suspendu

Tableau VI.2 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomiques (CEDEAO)

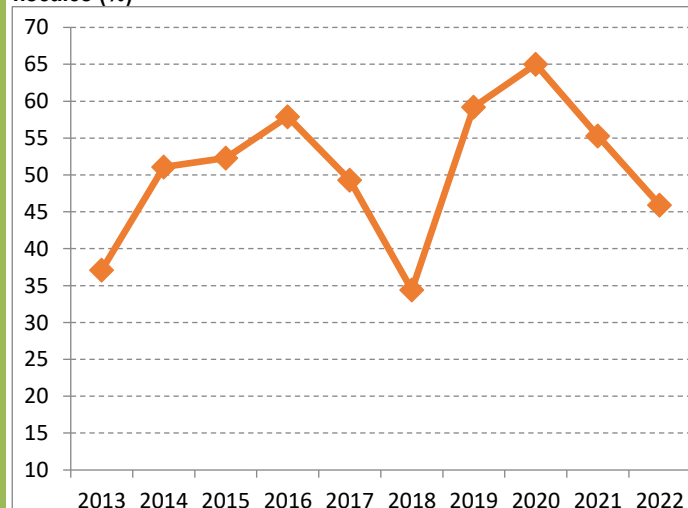
	Normes	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Critères de 1^{er} rang CEDEAO											
Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) / (PIB)	≤3%	2,9	1,8	2,2	3,6	6,8	3,6	3,4	5,2	6,3	8,6
Taux d'inflation en moyenne annuelle	≤5%	0,5	-0,3	1,0	-0,2	2,9	1,9	-3,2	1,9	3,9	14,1
Financement du déficit budgétaire par la banque centrale	≤10% des recettes fiscales de l'année antérieure	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserves brutes en mois d'importation	≥3 mois d'importations	4,7	4,6	5,0	4,4	4,2	4,8	5,7	5,9	6,0	4,4
Critères de 2nd rang CEDEAO											
Ratio dette / PIB	≤70%	25,4	27,4	30,9	32,3	36,0	37,3	42,2	46,2	53,3	53,9
Variation du taux de change nominal*	Maintenir stable (+/- 10%)	4,1	0,1	-9,3	0,5	2,1	2,6	-2,8	1,0	1,4	-5,3

Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

(*) Le pacte de convergence et de stabilité macroéconomique, arrivé à échéance au 31 décembre 2019, a été renouvelé le 19 juin 2021

Graphique VI.1 : Évolution du taux de pression fiscale (%)

Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique VI.2 : Évolution de la masse salariale sur recettes fiscales (%)

Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

VI.2 Situation d'exécution des marchés publics

Points saillants :

- baisse en nombre de 41,5% et en valeur de 7,7% des marchés publics conclus en procédures de droit commun en 2022 ;
- baisse en nombre de 69,7% et en valeur de 83,2% des marchés publics conclus en procédures exceptionnelles en 2022.

Commentaire

Évolution globale des marchés publics²¹

Le volume des marchés publics conclus en 2022 s'est affiché à 650 marchés contre 1 261 marchés en 2021, soit une baisse de 48,5%. La valeur des marchés conclus en 2022 se chiffrent à 71,14 milliards FCFA contre 150,56 milliards FCFA en 2021, soit une baisse de 52,8%. Ces différentes baisses en volume et en valeur s'expliquent par les changements institutionnels qui n'ont pas permis la mise en œuvre de certaines procédures par les autorités contractantes. En effet, 2022 a été une année charnière marquée par une adoption tardive des budgets et des plans de passations des marchés publics de l'ensemble des autorités contractantes.

Sur la période 2013-2022, l'analyse de l'évolution globale des marchés suivant les types de procédures présente une prédominance des marchés conclus selon les procédures de droit commun. Cette procédure a représenté une proportion annuelle moyenne en volume de 79,8% et en valeur de 72,2%.

Marchés publics conclus selon les procédures de droit commun

Le nombre de marchés publics conclus suivant les procédures de droit commun s'est affiché à 556 en 2022 contre 951 en 2021, soit une baisse de 395 marchés publics (-41,5%). En valeur, les marchés conclus suivant cette procédure ont connu une baisse de 4,65 milliards FCFA (-7,7%) pour s'afficher à 56,00 milliards FCFA en 2022.

Les marchés publics conclus suivant les procédures de droit commun représentent 85,5% en volume et 78,7% en valeur en 2022, contre une norme communautaire de 85% minimum dans les deux cas. Cette norme constitue un indicateur de bonne gouvernance au niveau de l'espace UEMOA. L'indicateur n'est pas respecté en valeur.

Marchés publics conclus selon les procédures exceptionnelles

En 2022, le nombre de marchés publics conclus suivant les procédures exceptionnelles enregistre une baisse considérable de 216 marchés (-69,7%) pour s'afficher à 94 marchés. En valeur, ces marchés enregistrent également une baisse de 74,77 milliards FCFA (-83,2%), liée principalement à la chute de la valeur des marchés conclus par la procédure d'appel d'offres restreint (-49,20 milliards FCFA). Par mode de passation, il ressort que seulement 8 marchés publics sont conclus par appel d'offres restreint pour un montant de 3,31 milliards FCFA contre 145 marchés en 2021. Quant aux marchés conclus par entente directe, il ressort en volume 86 marchés en 2022 pour un montant de 11,83 milliards FCFA, contre 165 marchés en 2021. En somme, les marchés conclus suivant les procédures exceptionnelles représentent 14,5% en nombre et 21,3% en valeur du montant total des marchés publics conclus pour une norme communautaire de 15% maximum en volume et en valeur. L'indicateur de bonne gouvernance est respecté seulement en volume.

Sur la période 2013-2022, les marchés conclus suivant les procédures exceptionnelles représentent en moyenne annuelle un montant de 52,28 milliards FCFA. De 2017 à 2021, ils ont connu une hausse qui s'explique d'une part, par la réforme du secteur de la commande publique et d'autre part, par la mise en œuvre de la politique d'allègement des conditions de recours à la procédure d'entente directe dans le cadre d'exécution des projets et programmes d'investissements, de la lutte contre la pandémie de la COVID 19 et de la tranche du Programme d'urgence pour le sahel (PUS-BF).

Note méthodologique :

Concepts : Voir Glossaire

Procédure de droit commun : Il s'agit des marchés publics conclus par la procédure d'Appel d'offres ouvert, de demande de prix, de demande de propositions précédée d'une manifestation d'intérêt et de demande de propositions allégées.

Procédure exceptionnelle : Il s'agit des marchés publics conclus par la procédure d'entente directe ou par la procédure de consultation restreinte (Appel d'offres restreint et demande de proposition restreinte).

Sources statistiques : Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers, base de données.

²¹Les marchés publics conclus au niveau des EPE, des Collectivités Territoriales, des Maitrises d'Ouvrage Délégées depuis 2011, par les procédures allégées ne sont pas pris en compte dans les statistiques à l'exception de la demande de prix et de la demande de propositions allégées.

Tableau VI.3 : Évolution de la variation des marchés publics en nombre par mode de passation

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Appels d'offres ouverts	-507	-159	7	-79	64	140	-59	64	40	-196
Demandes de prix	-481	-122	38	-3	71	179	-30	10	75	-67
Demandes de proposition (avec manifestation d'intérêts)	-94	-1	12	-23	-6	42	22	-37	98	-132
Appels d'offres restreints	-31	17	-45	-16	0	11	47	19	63	-137
Entente directe	-48	-9	40	-44	9	102	-37	23	15	-79
Total	-1161	-274	52	-165	138	474	-57	79	291	-611

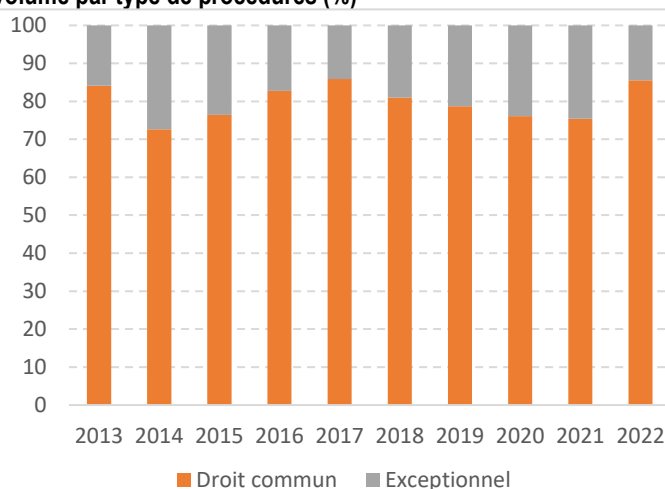
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau VI.4 : Évolution de la variation des marchés publics en valeur par mode de passation (milliards FCFA)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Appels d'offres ouverts	-65,31	128,22	-126,40	-12,37	-68,38	84,25	10,38	85,27	-175,39	3,07
Demandes de prix	-2,11	-1,30	0,32	0,02	1,64	3,02	-0,28	-1,45	3,08	-2,29
Demandes de proposition (avec manifestation d'intérêts)	-9,50	4,31	4,09	1,38	-12,48	6,66	0,34	-3,09	3,81	-5,43
Appels d'offres restreints	-2,22	12,54	-23,44	-5,77	-0,06	7,90	89,42	-66,52	21,23	-49,20
Entente directe	-9,25	-6,31	43,09	-40,44	6,67	-7,62	23,83	26,94	-25,69	-25,57
Total	-88,38	137,45	-102,34	-57,17	-72,63	94,22	123,68	41,16	-172,96	-79,42

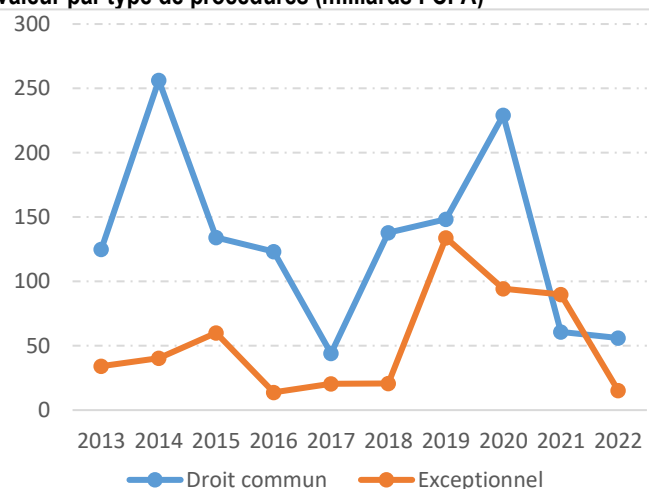
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique VI.3 : Evolution de la structure des marchés publics en volume par type de procédures (%)



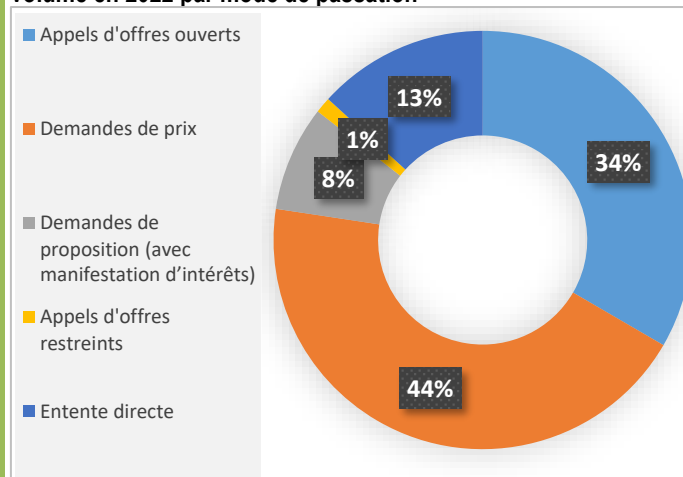
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique VI.4 : Evolution des marchés publics conclus en valeur par type de procédures (milliards FCFA)



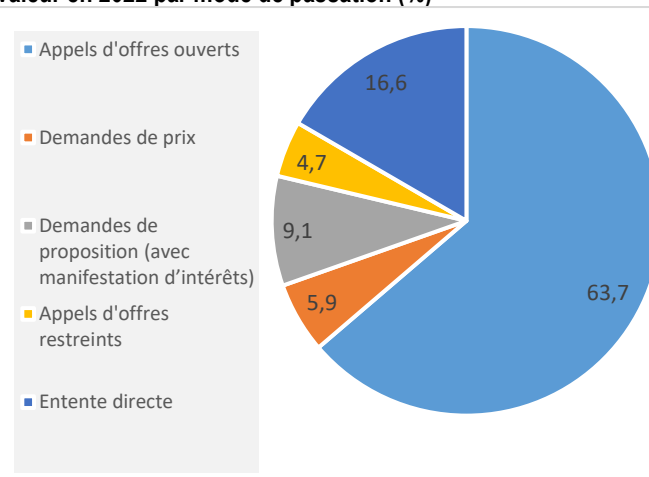
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique VI.5 : Répartition des marchés publics conclus en volume en 2022 par mode de passation



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Graphique VI.6 : Répartition des marchés publics conclus en valeur en 2022 par mode de passation (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

CONCLUSION

Le MEFP assure le suivi régulier des indicateurs de performance des secteurs réel, monétaire, extérieur et des finances publiques. A cet effet, tous les indicateurs de suivi des politiques et programmes sont calculés par les structures productrices de données et mis à jour dans l'Annuaire statistique de l'économie et des finances (ASEF) dont les plus pertinents sont analysés dans le tableau de bord statistique de l'économie et des finances (TBSEF).

En 2022, l'activité économique au Burkina Faso s'est inscrite en décélération de son rythme de croissance après la reprise enregistrée en 2021, cela dans un contexte de persistance de la crise sécuritaire, des changements institutionnels et des tensions géopolitiques au niveau mondial. Au regard de ce contexte difficile, l'économie est restée résiliente malgré le ralentissement de la croissance économique qui est passée de 6,9% en 2021 à 1,5% en 2022, imputable principalement au repli de l'activité du secteur secondaire (-7,4%). Cependant, les secteurs primaire et tertiaire ont connu une hausse de leur performance par rapport à l'année précédente.

En outre, les recettes propres ont connu une nette amélioration de leur niveau de recouvrement. Pour faciliter la relance de l'activité économique, des efforts et des réformes doivent être entrepris et poursuivis afin de relever les défis liés à la mobilisation et à la gestion saine des ressources pour le financement des actions de développement.

GLOSSAIRE

Concepts	Définitions
Aide alimentaire	L'aide alimentaire (FAO) Fourniture de vivres à des fins de développement, y compris les dons et prêts pour l'achat de vivres. Les dépenses connexes (transport, stockage, distribution, etc.) figurent aussi dans cette rubrique, ainsi que les articles apparentés fournis par les donateurs, la nourriture pour animaux et les intrants agricoles, par exemple, pour les cultures vivrières lorsque ces apports font partie d'un programme d'aide alimentaire.
Aide projet	L'aide projet comprend non seulement l'aide destinée aux projets d'investissements, mais également celle allant à la coopération technique liée aux projets d'investissement et à la coopération technique autonome
Aide publique au développement	L'Aide publique au développement (APD) correspond aux courants d'aide en direction de pays en développement et d'institutions multilatérales émanant d'organismes publics, y compris l'Etat et les autorités locales ou leurs agents d'exécution, et dont chaque opération répond aux critères suivants : a) avoir pour objectif principal de promouvoir le développement économique et le bien-être des pays en développement ; b) avoir un caractère concessionnel et comprendre un élément don d'au moins 25% (au taux d'escompte de 10, cf. Prêt libéral). (L'élément don a été revu au taux de 35%).
Appel d'offres ouvert	L'appel d'offres ouvert est la procédure d'appel à concurrence ouverte par laquelle l'autorité contractante choisit l'offre conforme évaluée la moins disante, sans négociation, sur la base de critères objectifs préalablement portés à la connaissance des candidats dans le dossier d'appel d'offres et qui peuvent être exprimés en termes monétaires.
Appel d'offres restreint	L'appel d'offres est dit restreint lorsque seuls peuvent remettre des offres, les candidats que l'autorité contractante a décidé de consulter. Le nombre de candidats admis à soumissionner, d'un minimum de trois (3), doit assurer une concurrence réelle. Il est ensuite procédé de manière identique comme en matière d'appel d'offres ouvert. Toutefois, lorsque le nombre d'entreprises exerçant dans le domaine est inférieur à trois (03), l'autorité contractante peut consulter les deux (02) entreprises.
Appui budgétaire	Assistance qui ne s'inscrit pas dans le cadre de projets précis d'investissement ou de coopération technique mais correspond plutôt à des objectifs plus larges de développement macro-économique et/ou qui est fournie dans le but précis d'améliorer la balance des paiements du pays bénéficiaire et de mettre à sa disposition des devises. Cette catégorie comprend l'assistance en nature pour les apports de produits de base autres qu'alimentaires et les dons et prêts financiers permettant de payer ces apports. Elle comprend aussi les ressources correspondant aux annulations de dette publique.
Appuis financiers de l'État	Les appuis financiers au profit des collectivités s'effectuent essentiellement sous forme de subventions. Ils comprennent : 1. la subvention TPP servie aux communes depuis 1995. Il est issue de la répartition des produits de la Taxe sur les Produits Pétroliers (TPP) entre l'État et les collectivités territoriales ; 2. la subvention des salaires des ex-agents provinciaux : après, la suppression des provinces en tant que collectivité territoriale, leur personnel a été transféré aux communes et aux régions. Pour alléger le poids de ces salaires sur les budgets de fonctionnement, l'Etat a décidé d'octroyer une subvention chaque année pour la prise en charge des salaires de ces ex-agents provinciaux ; 3. les dotations globales qui représentent la contribution de l'Etat aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des collectivités territoriales ;

Concepts	Définitions
	4. les interventions ponctuelles (participations) ; 5. les transferts de ressources en accompagnement des compétences transférées.
Autres droits d'enregistrement (ADE)	Impôt principalement perçu sur l'enregistrement des marchés publics et accessoirement par la taxation d'autres actes que ceux portant transmission de propriété ou de jouissance de biens.
Actifs extérieurs nets (AEN)	Solde de l'ensemble des opérations de la Banque Centrale et des banques commerciales avec l'extérieur. Il s'obtient en déduisant des créances brutes sur l'extérieur, l'ensemble des engagements extérieurs.
Balance commerciale	Compte de la balance des paiements qui retrace la valeur des biens exportés et la valeur des biens importés. Pour calculer la balance commerciale, la comptabilité nationale procède à l'évaluation des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises. Si la valeur des exportations dépasse celle des importations, on dit qu'il y a excédent commercial ou que la balance commerciale est excédentaire ; si les importations sont supérieures aux exportations, le pays a un déficit commercial ou sa balance commerciale est déficitaire.
Balance des biens et services	Elle regroupe la balance commerciale qui est la différence entre les exportations et les importations de biens et la balance des services qui est la différence entre les exportations et les importations de services (transport, communication, assurance, redevance et droits de licences, voyage, etc.)
Balance des paiements	État statistique qui retrace sous une forme comptable l'ensemble des flux d'actifs réels, financiers et monétaires entre les résidents d'une économie et les non-résidents au cours d'une période déterminée. Les flux économiques et financiers à l'origine de ces opérations sont répartis en distinguant le compte des transactions courantes (échanges de biens, de services, de revenus et de transferts courants), le compte de capital (transferts en capital) et le compte financier (investissements directs ou de portefeuille).
Balance des revenus	Différence entre les revenus des travailleurs expatriés et les revenus d'investissements (intérêts et dividendes).
Balance des transferts courants	Compte regroupant les dépenses et revenus d'aide publique au développement, les contributions aux organisations internationales, les transferts des émigrés / immigrés. Le solde du compte des transactions courantes est le compte le plus commenté et celui retenu par le FMI.
Cadre budgétaire à moyen terme	C'est le cadre préparatoire au CDMT global. Il met en cohérence les grandes masses de ressources et de dépenses à l'effet de s'assurer de la cohérence et de la soutenabilité du cadre budgétaire. Il offre un cadre de préparation du budget cohérent à travers la conciliation des ambitions globales de dépenses et les possibilités financières du budget de l'Etat issues d'un cadrage macroéconomique dument élaboré. Il permet de s'assurer également du respect des différentes normes (soutenabilité du déficit, respect des différents engagements du gouvernement, efficacité du système de prélèvement fiscal...).
Compte de capital	Il retrace les transferts en capital (remises de dette, aides à l'investissement) entre le pays et l'étranger et les acquisitions d'actifs non financiers (brevets, droits d'auteur, etc.). Il y a transfert en capital lorsque la propriété d'un actif fixe est cédée ou lorsqu'un engagement financier est annulé par accord mutuel entre le débiteur et le créancier sans que ce dernier ne reçoive de contrepartie.
Compte de transactions courantes	Élément de la balance des paiements regroupant la balance des biens et services, la balance des revenus et la balance des transferts courants.
Compte financier	Compte retraçant les différents flux financiers entre les résidents d'un pays et les non-résidents. Il prend en compte : les IDE, les investissements de portefeuille (achat ou vente d'actions et d'obligations de l'étranger ou à l'étranger), les autres

Concepts	Définitions
	investissements (financement d'opérations commerciales et diverses opérations de prêts ou d'emprunts), et les « avoirs de réserve » qui recensent la variation des réserves de change d'un pays.
Comptes courants postaux (CCP)	Solde des comptes de particuliers et entreprises auprès des chèques postaux.
Consommation finale des administrations publiques	Dépenses courantes des administrations publiques consacrées à l'achat de biens et de services (y compris la masse salariale). Elle comprend aussi la plupart des dépenses au titre de la défense et de la sécurité nationale, mais non les dépenses militaires de l'État, qui font partie de la formation de capital par l'État
Créances en souffrances	Les créances en souffrance sont constituées des créances immobilisées, des créances impayées et des créances douteuses. Les créances immobilisées sont des créances échues depuis plus de trois mois mais dont le recouvrement final, sans être compromis, ne peut être effectué immédiatement.
Créances sur l'économie (CE)	Ensemble des créances des institutions de dépôt (BCEAO et AID) sur les secteurs intérieurs autres que l'Administration Centrale. Elles correspondent à la quantité de crédits dont bénéficient les particuliers et les sociétés non-financières publiques et privées pour le développement de leurs activités ou pour leur consommation
Créances nettes sur les Administrations Centrales (CN-AC)	Concours net des institutions de dépôts à l'Etat ; elles correspondent aux créances des institutions de dépôt (BCEAO et AID) nettes de leurs engagements envers l'Administration Publique Centrale. NB : les CCP et CNE sont exclus du champ de l'Administration Publique Centrale
Créances intérieures	Somme des créances sur l'économie et des créances nettes des institutions de dépôts sur l'Administration Centrale
Créances sur l'économie	Ensemble des créances détenues par la BCEAO et les Autres Institutions de Dépôt sur les sociétés non-financières publiques et privées, les sociétés financières non collectrices de dépôt, les ménages, les ISBLSM et les administrations locales
Demande de prix	Procédure de mise en concurrence accélérée que l'on peut utiliser pour les marchés publics de travaux, de fournitures, d'équipement et de services courants d'un montant prévisionnel estimé en toutes taxes comprises n'excédant pas les seuils suivants : a. Pour les marchés de travaux : - Montant prévisionnel supérieur ou égal à dix millions (10 000 000) de FCFA TTC et strictement inférieur à soixante-quinze millions (75 000 000) de FCFA TTC pour les ministères, les institutions, les autorités administratives indépendantes, les établissements publics de l'Etat, les collectivités territoriales et les autres organismes publics ; - Montant prévisionnel supérieur ou égal à dix millions (10 000 000) de FCFA TTC et strictement inférieur à cent millions (100 000 000) de FCFA TTC pour les sociétés d'Etat. b. Pour les marchés de fournitures, d'équipement et services courants : - Montant prévisionnel supérieur ou égal à dix millions (10 000 000) de FCFA TTC et strictement inférieur à cinquante millions (50 000 000) de FCFA TTC pour les ministères, les institutions, les autorités administratives indépendantes, les établissements publics de l'Etat, les collectivités territoriales et les autres organismes publics ; Montant prévisionnel supérieur ou égal à dix millions (10 000 000) de FCFA TTC et strictement inférieur à soixante-quinze millions (75 000 000) de FCFA TTC pour les sociétés d'Etat.
Demande de proposition précédée d'un avis à manifestation d'intérêt	La demande de proposition précédée d'un avis à manifestation d'intérêt est la procédure de droit commun pour la passation des marchés de prestations intellectuelles. Le contrat de prestations intellectuelles recouvre les activités qui

Concepts	Définitions
	ont pour objet des prestations à caractère principalement intellectuel, dont l'élément prédominant n'est physiquement quantifiable.
Dépenses	Engagements non remboursables des administrations, qu'il s'agisse d'opérations avec ou sans contrepartie. Elles se décomposent en dépenses courantes (salaires et traitements, charges de la dette publique, fonctionnement et transferts courants) et en dépenses en capital
Dépenses communes interministérielles	Section 99 du budget destiné à la prise en charge des besoins de financement des ministères et institution, nés en cours d'année et de certaines dépenses spécifiques (subvention hydrocarbure, remboursement TVA...)
Dépenses en capital	Dépenses d'investissement. Elles sont, en principe, destinées à l'acquisition de biens de capital fixe, de stocks stratégiques ou d'urgence, de terrains ou d'actifs incorporels ; elles concernent aussi les paiements sans contrepartie ayant pour but de permettre aux bénéficiaires d'acquérir des biens de capital. Cependant, l'acquisition par l'Etat de biens de capital pour les entreprises publiques est considérée comme une prise de participation et enregistrée en prêts nets. Les dépenses en capital sont regroupées selon l'origine du financement (ressources propres ou ressources extérieures, ces dernières portant sur l'ensemble du programme d'investissement public). On distingue également les investissements directement exécutés par les administrations publiques et les transferts en capital effectués par elles.
Dépenses ordinaires	Somme de la charge de la dette et des dépenses en atténuation de la dette, dépenses de personnel, dépenses de fonctionnement et les transferts courants
Dette	Montant, à une date donnée, de l'encours des engagements courants effectifs qui comportent l'obligation pour le débiteur de rembourser le principal et/ou verser des intérêts, à un ou plusieurs moments futurs, et qui sont dus à des résidents d'une économie par des personnes ou entités de la même économie et/ou d'autres économies.
Dette avalisée	Dette pour laquelle l'Etat ou ses démembrements est constitué aval (garant personnel).
Dette bilatérale	Ensemble des dettes contractées à une date donnée par un État auprès d'un autre État
Dette extérieure	Montant à une date donnée des engagements contractuels en cours et ayant donné lieu à un versement des résidents d'un pays vis-à-vis des non-résidents, comportant obligation de remboursement du principal avec ou sans paiement d'intérêt.
Dette intérieure (ou domestique)	Ensemble des dettes contractées auprès d'acteurs résidents dans le pays et exprimées en monnaie locale.
Dette intérieure contractuelle	Appelée « instruments de dette intérieure » par les Institutions de Brettons Woods, elle regroupe les dettes obtenues sur la base d'un contrat, d'une convention ou tout autre engagement signé entre l'Etat et les partenaires ou tout autre souscripteur, personne physique ou morale, résidents ; Ce sont les conventions d'emprunts passées avec les institutions financières et celles non financières, les obligations du Trésor, les bons du Trésor, les dettes titrisées ou consolidées sur les entreprises publiques ou privées et sur la banque centrale
Dette intérieure flottante	Appelée « autres dettes » par les Institutions de Brettons Woods, elle regroupe les engagements financiers à court terme de l'Etat, qui ne nécessitent pas l'établissement d'un contrat en tant que tel ; Elle regroupe deux catégories de dépenses à savoir les instances de paiement auprès du Trésor Public et les autres engagements de l'Etat à honorer par le biais du Trésor.
Dette multilatérale	Ensemble des dettes contractées par un État auprès d'un groupe d'États ou d'une Institution financière internationale (Banque mondiale, FMI, banques de

Concepts	Définitions
	développement régionales (comme la Banque africaine de développement) et autres institutions multilatérales (comme le Fonds européen de développement)).
Dette publique	Dettes résultant d'emprunts contractés par l'Etat ou ses démembrements auprès d'entités résidentes et/ou non résidentes.
Dette publique extérieure	Elle représente l'ensemble des prêts contractés par les pouvoirs publics d'un pays auprès de créanciers (privés ou publics, bilatéraux ou multilatéraux) extérieurs
Différé de remboursement	Il correspond à la période, généralement au début de l'emprunt, pendant laquelle l'emprunteur n'a pas à rembourser de capital. Mais durant cette période, l'emprunteur rembourse les intérêts de la dette.
Droits fixes	Les droits fixes communément appelés frais de permis de recherche sont des taxes perçues par l'Etat avant l'octroi du permis. Les droits fixes sont acquittés en une seule fois par tout requérant lors de l'octroi, du renouvellement, du transfert des titres miniers ou des autorisations administratives délivrés en vertu du code minier.
Elément don	Différence entre la valeur nominale (ou valeur actualisée des décaissements) et la valeur actualisée du service de la dette, exprimée en pourcentage de la valeur nominale du prêt. C'est un indicateur qui permet de mesurer le degré de confessionnalité de la dette.
Emprunt d'Etat	Obligation ou titre de créance négociable émis généralement dans sa propre devise par un gouvernement.
Encours de la dette	Montant à une date donnée des décaissements de dette non encore remboursés
Endettement public	Action du secteur public (administration centrale, sociétés à capitaux publics, collectivités territoriales, établissements publics de l'Etat) impliquant la création d'une dette
Epargne de fonctionnement	Encore appelé prélèvement sur recettes de fonctionnement, l'épargne de fonctionnement est le montant provenant du prélèvement effectué sur les recettes de fonctionnement. Le taux est d'au moins 20%.
Etablissement de monnaie électronique	Personne morale autres que les banques, les établissements financiers de paiement et les systèmes financiers décentralisés, habilitée à émettre les moyens de paiement sous forme de monnaie électronique et dont les activités se limitent à l'émission et la distribution de monnaie électronique.
Exportations de biens et services	Valeur de tous les biens et services marchands fournis au reste du monde : marchandises, fret, assurances, voyages et autres services non facteurs. La valeur des revenus des facteurs et de la propriété (autrefois qualifiés de services, y compris les revenus des facteurs), comme le produit des placements, les intérêts et le revenu du travail, en est exclue.
Exportations FOB	Valeur des marchandises exportées sans les frais de transport et autres frais, taxes et charges d'assurances.
Financement	Par définition, le financement total est égal au déficit ou à l'excédent des opérations de l'Etat sur base caisse. Il représente donc les variations des engagements de l'Etat au titre de ses remboursements futurs et celles de ses avoirs liquides, qui lui sont nécessaires pour couvrir les différences entre ses décaissements et ses encaissements. Le financement recouvre les opérations par lesquelles les administrations publiques contractent des emprunts et les remboursent, ou reçoivent des dépôts de tiers pour gérer leurs liquidités. Il comprend aussi la variation nette des avoirs que ces administrations détiennent sous forme de monnaie et de dépôts. Le financement a une importance particulière : il voudrait montrer les origines des ressources qui ont pu financer des dépenses supérieures aux recettes et dons (lorsqu'il y a déficit) ou les emplois des ressources qui ont dépassé les dépenses.

Concepts	Définitions
	Les opérations de financement ont la même fonction que les recettes et les dons : elles permettent à l'Etat d'engager des dépenses. Mais, une opération de financement crée une dette que l'Etat devra rembourser.
Fonds communs ou paniers communs	Instrument d'intervention des PTF. Ils permettent aux PTF de cofinancer des programmes d'envergure dans une perspective d'harmonisation des procédures et des conditions de décaissements. Dans sa mise en œuvre, un PTF chef de file est désigné pour assurer la coordination avec le gouvernement
Formation brute de capital fixe (FBCF)	Dépenses consacrées à l'accroissement du capital fixe de l'économie, plus les variations nettes du niveau des stocks. L'accroissement du capital fixe recouvre les travaux d'amélioration foncière (clôtures, fossés, canaux d'écoulement, etc.) ; les installations et achats d'outillages et de matériels ; et la construction de routes, voies ferrées, et autres infrastructures, y compris les écoles, les immeubles de bureaux, les hôpitaux, les logements privés et les établissements commerciaux et industriels. Les stocks comprennent les quantités de marchandises détenues par les entreprises pour faire face à des fluctuations temporaires ou imprévues des niveaux de la production ou des ventes, ainsi que les « travaux en cours ». D'après le SCN de 1993, les acquisitions nettes de biens de valeur font également partie de la formation de capital.
Entente directe	Lorsque l'autorité contractante engage les discussions qui lui paraissent utiles avec un entrepreneur, un fournisseur, ou un prestataire de services et propose à l'autorité compétente l'attribution du marché à celui qu'elle a retenu. Le marché peut être passé par entente directe dans les cas suivants : 1. extrême urgence, pour les travaux, fournitures ou services que l'autorité contractante doit faire exécuter en lieu et place de l'entrepreneur, du fournisseur ou du prestataire défaillant ; 2. catastrophe naturelle renvoyant au déchaînement des forces de la nature entraînant d'importants dégâts et tout autre évènement analogue imprévisible, indépendant de la volonté de l'autorité contractante et qu'elle ne peut surmonter en dépit de sa diligence et ne permettant pas de respecter les délais prévus dans les conditions d'appel à la concurrence nécessitant une intervention immédiate et lorsqu'elle n'a pas pu prévoir les circonstances qui sont à l'origine de l'urgence ; 3. lorsque les besoins ne peuvent être satisfaits que par une prestation nécessitant l'emploi d'un brevet d'invention, d'une licence ou de droits exclusifs détenus par un seul entrepreneur, un seul fournisseur ou un seul prestataire ; 4. lorsque les marchés ne peuvent être confiés qu'à un prestataire déterminé pour des raisons techniques ou s'il y a une nécessité de continuer avec le même prestataire ou pour des raisons artistiques ; 5. lorsque les prestations requièrent la sélection d'un consultant particulier en raison de sa qualification unique ou de la nécessité de continuer avec le même prestataire ; 6. lorsque les prix unitaires des biens sont réglementés ou font l'objet d'une tarification et que le montant du contrat est strictement inférieur à deux cent cinquante millions (250 000 000) de FCFA toutes taxes comprises ; 7. lorsque la procédure de demande de cotation est infructueuse ; 8. pour les prestations spécifiques dont la liste et les modalités de mise en œuvre sont données par arrêté du ministre en charge du budget.
Importations de biens et services	Valeur de tous les biens et services marchands provenant du reste du monde : marchandises, fret, assurances, voyages et autres services hors facteurs.
Importations Free On Board (FOB)	Valeur des marchandises importées sans les frais de transport et autres frais, taxes et charges d'assurances.

Concepts	Définitions
Impôt sur les bénéfices industriels des personnes physiques	Impôt annuel perçu sur les bénéfices des activités ou des professions industrielles, commerciales, artisanales, agricoles, pastorales et forestières exercées par les exploitants individuels. Il est également perçu sur les bénéfices réalisés par les titulaires de permis d'exploitation minière et d'autorisation d'exploitation de carrières.
Impôt sur les revenus des créances dépôts et cautionnements (IRC)	Impôt appliqué aux revenus de capitaux mobiliers entendus comme les intérêts, arrrages, primes de remboursement et tous autres produits des créances, dépôts, cautionnements et comptes courants ainsi que les produits des clauses d'indexation afférentes aux sommes mises ou laissées à la disposition d'une société par ses associés ou ses actionnaires
Impôt sur les revenus des valeurs mobilières (IRVM)	Impôt perçu sur les revenus distribués par les sociétés et personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés. Cet impôt est prélevé à la Source sur les dividendes, jetons de présence, tantièmes, autres revenus des actions, parts sociales et obligations mis à la disposition des bénéficiaires. Il est régi par les articles 648 à 668 du Code de l'Enregistrement, du Timbre et de l'Impôt sur les Valeurs Mobilières.
Impôt sur les sociétés (IS)	Impôt perçu sur l'ensemble des bénéfices ou revenus des sociétés, des autres personnes morales et des organismes assimilés (regroupés sous le vocable de « sociétés ») ayant une activité commerciale.
Impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS)	Impôt dû mensuellement par les salariés domiciliés au Burkina Faso sur leurs revenus tels que les traitements publics et privés, les salaires, les indemnités, les émoluments, y compris les avantages en nature à l'exception de ceux supportés par l'Etat, les Collectivités territoriales et les Etablissements publics n'ayant pas un caractère industriel ou commercial. Autrement dit, l'IUTS est perçu sur toute rémunération versée à une personne à l'occasion ou en contrepartie d'une activité qu'elle en vertu d'un contrat écrit ou tacite qui la place en état de subordination vis-à-vis d'un employeur.
Impôts sur les revenus fonciers (IRF)	Impôt perçu sur les revenus de la location ou sous-location des immeubles bâtis ou non bâtis quel que soit leur usage, ainsi que les revenus accessoires.
Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)	Mesure de l'évolution moyenne des prix des biens et services consommés par les ménages entre deux périodes. Il s'agit d'un indice synthétique de type Laspeyres calculé mensuellement. L'indice annuel est une moyenne simple des indices élémentaires mensuels. Il est dit harmonisé car sa méthodologie est commune à tous les pays de l'UEMOA.
Investissement, équipement	Acquisitions d'immobilisations incorporelles, de terrains, d'immeubles (bureaux, logements, ouvrages et infrastructures), de meubles (matériel et outillages techniques, matériels de transport en commun et de marchandises, stocks stratégiques ou d'urgence, cheptel, etc.), prises de participations, placements et cautionnements.
Investissements de portefeuille	Achats de titres de propriété ou de créance émis par des agents non-résidents (c'est-à-dire, schématiquement, à l'étranger) par des épargnants qui ne désirent pas pour autant prendre le contrôle de l'entreprise, mais simplement placer leur argent dans une optique de rentabilité. Conventionnellement, selon le FMI, on considère qu'un achat d'action est un investissement de portefeuille (un placement) tant que le Total des actions détenues représente moins de 10 % du capital social de l'entreprise.
Investissements directs à l'étranger (IDE)	Achats de titres d'entreprises par des agents non-résidents afin d'obtenir "un intérêt durable et la capacité d'exercer une influence dans la gestion". Ils peuvent prendre la forme d'une création d'entreprise, du rachat d'une entreprise existante, ou encore d'une simple prise de participation dans le capital d'une entreprise, à condition que cela permette d'obtenir un pouvoir de décision effectif dans la gestion. Plus précisément, d'après la définition du FMI, les IDE connaissent quatre

Concepts	Définitions
	formes : La création d'une entreprise ou d'un établissement ; l'acquisition d'au moins 10 % du capital social d'une entreprise étrangère déjà existante ; le réinvestissement de ses bénéfices par une filiale ou une succursale située à l'étranger ; les opérations entre la maison mère d'une firme transnationale et ses filiales (souscription à une augmentation de capital, prêts, avances de fonds, etc.
Loi de finances initiale	Loi prévoyante et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État. Elle comprend deux parties distinctes : Dans la première partie, elle autorise la perception des ressources publiques et comporte les voies et moyens qui assurent l'équilibre financier. Dans la seconde partie, elle fixe pour le budget général le montant global des crédits applicables aux services votés et arrête les autorisations nouvelles par titre et par ministère ; elle autorise, en distinguant les services votés des opérations nouvelles, les opérations des budgets annexes et les opérations des comptes spéciaux du Trésor. La loi de finances initiale doit être votée avant le début de l'année à laquelle elle se rapporte.
Loi de finances rectificative	Loi modifiant en cours d'année, les dispositions de la loi de finances initiale de l'année (appelée aussi "collectif").
Loi de règlement	Loi constatant les résultats financiers de chaque année civile et approuvant les différences entre les résultats et les prévisions de la Loi de finances de l'année, complétée, le cas échéant par ses lois rectificatives
Marché public	Contrat administratif écrit, conclu à titre onéreux par une autorité contractante avec des entités privées ou publiques pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures, d'équipements ou de services.
Masse monétaire (MM)	Ensemble des créances détenues par le reste de l'économie sur les institutions monétaires. Elle recouvre les disponibilités monétaires (circulation fiduciaire + dépôts à vue) et quasi monétaires (comptes d'épargne et dépôts à terme).
Minimum forfaitaire de perception (MFP)	Impôt équivalent à l'impôt sur les sociétés, perçu au titre d'une année déterminée, sur les sociétés déficitaires ou dont le résultat fiscal ne permet pas de générer un impôt sur les sociétés supérieur à un montant déterminé indiqué par le Code général des Impôts.
Obligations cautionnées (OC)	Traites douanières, cautionnées par une ou plusieurs banques, souscrites au profit du Trésor public par les particuliers ou entreprises, auxquels ont été consentis des délais de paiement.
Participation de l'Etat	Dans le domaine des finances locales, la participation de l'Etat est constituée un montant prévisionnel des contributions financières de l'Etat aux dépenses de fonctionnement d'une collectivité territoriale.
Portefeuille à risque de 90 jours (PAR 90)	Il s'agit de l'encours des crédits affichant au moins 91 jours de retard rapporté au Portefeuille de crédit total.
Prélèvement communautaire (PC)	Un prélèvement perçu pour le compte de la CEDEAO sur toutes les importations de marchandises originaires de pays tiers de la CEDEAO (0,5% de la valeur en douane de la marchandise importée).
Prélèvement communautaire de solidarité (PCS)	Un prélèvement perçu pour le compte de l'UEMOA sur toutes les importations de marchandises originaires de pays tiers de l'Union (1% de la valeur en douane de la marchandise importée).
Produit intérieur brut (PIB)	Agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes. Il peut se définir de trois manières : Le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ;

Concepts	Définitions
	le PIB est égal à la somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ; le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte
Programmation d'investissements glissant triennale publics	Le Programme triennal d'investissements publics glissant décrit le cadre de cohérence des investissements publics avec les grandes orientations de l'Etat définies dans les différents référentiels de développement économique et social. Il s'appuie sur le CBMT et constitue de ce fait un outil de gestion qui permet d'améliorer la transparence budgétaire et la visibilité des investissements. C'est un cadre de programmation des investissements sur une période de trois (3) ans, qui a pour ambition de présenter l'allocation des ressources budgétaires en se fondant sur des programmes réalistes et réalisables par les différents départements ministériels et institutions.
Ratio	Rapport entre deux valeurs financières ou économiques (d'un pays) établissant la comparaison entre une situation et une norme donnée
Ratio de soutenabilité de la dette par rapport aux recettes d'exportation	Rapport entre le service de la dette et le total des recettes d'exportation de biens et services (non facteurs de production). Elle mesure le poids de la charge de la dette par rapport aux exportations de biens et services (non facteurs de production).
Recettes	Ensemble des encaissements non remboursables et sans contrepartie provenant de prélèvements obligatoires (tels les impôts) ainsi que les encaissements non remboursables et avec contrepartie (tels que le revenu de la propriété et du patrimoine, les droits divers et redevances) ne provenant pas d'autres administrations publiques, nationales ou étrangères, ou d'organisations internationales.
Recettes en capital	Paiements comportant une contrepartie correspondant à une opération en capital telle que la vente de biens de capital fixe, de stock, de terrains ou d'actifs incorporels. On rajoutera aux recettes en capital les recettes du portefeuille des participations de l'Etat et des transferts en capital (versements sans contrepartie effectuées à des fins de formation de capital) provenant de Sources autres que les administrations publiques. Elles ne comprennent pas le produit des privatisations, qui doit être classé en financement.
Recettes fiscales	Paiements sans contrepartie et non remboursables effectués au profit des administrations publiques. Elles comprennent également les droits et frais perçus par les administrations n'ayant aucune commune mesure avec le coût ou l'ampleur du service fourni au payeur.
Recettes non fiscales	Elles comprennent tous les encaissements non remboursables des administrations publiques ayant une contrepartie à l'exception de ceux qui proviennent des ventes de biens en capital, toutes les amendes et pénalités à l'exception de celles relatives aux infractions fiscales, et tous les encaissements courants des administrations publiques représentant des versements volontaires, non remboursables et sans contrepartie.
Redevance informatique (RI)	Redevance perçue sur les déclarations en détail (5000 FCFA par déclaration en détail d'un article majoré de 1000 FCFA par article supplémentaire) pour les bureaux de douane informatisés.
Redevance statistique	Taxe inscrit au tableau des droits du Tarif extérieur commun de la CEDEAO (1% de la valeur en douane de la marchandise importée).
Région/conseil régional	Subdivision du territoire dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle est une entité d'organisation et de coordination de développement administrée par un président de conseil régional

Concepts	Définitions
Remise spéciale (RSP)	Remise payée sur les déclarations dont les droits et taxes sont liquidés à crédit (1 pour mille sur le montant des droits et taxes liquidés).
Ressources transférées	Les ressources transférées sont des ressources affectées. En effet, la loi portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso exige que tout transfert de compétences soit accompagné d'un transfert de ressources. L'Etat a commencé à procéder à partir de 2009 aux transferts de ressources.
Retenues à la Source	Technique de prélèvement de l'impôt. Elle est réalisée pour l'Etat par un tiers payeur tel qu'un employeur (pour les revenus provenant d'une activité salariée) ou encore une banque (pour les revenus découlant de valeurs mobilières), comme un acompte sur la somme finale de l'impôt.
Retenues extérieures (RET/ EXT)	Idem aux retenues à la Source
Retenues intérieures (RET/INT)	Idem aux retenues à la Source, avec la particularité d'être collectées par les sociétés minières sur leurs fournisseurs.
Royaltie ou redevances proportionnelles	C'est un ensemble de redevances dues, en échange d'un droit d'exploitation ou de passage, au propriétaire d'un terrain. Les royalties ainsi reversées par des exploitants, sont perçues sur la base d'un protocole préalablement établi. Elles sont calculées en fonction de la valeur, du type de minerai ou carrière exploité.
Secteur primaire	Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale est l'agriculture, l'élevage, la chasse, la pêche ou la sylviculture.
Secteur secondaire	Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale relève de l'industrie manufacturière ; de l'industrie extractive; de la production et la distribution de l'électricité, de l'eau et du gaz; des bâtiments et travaux publics.
Secteur tertiaire	Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale relève du commerce, du transport, des communications, des banques et assurances, des autres services et de l'administration.
Sections	Ministères ou institutions bénéficiaires de dotations budgétaires. Elles sont codifiées par deux (02) caractères et correspondent au premier niveau de la classification par destination.
Service de la dette	Principal remboursé ou à rembourser ainsi que les autres charges liées à l'emprunt (intérêts, commissions) payées ou à payer pendant une période donnée.
Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés (SIFIM)	Part des services rendus par les intermédiaires financiers qui n'est pas facturée à la clientèle. Pour ces services, les intermédiaires financiers se rémunèrent en prenant une marge de taux d'intérêt sur les dépôts de leurs clients et sur les prêts (crédits) qu'ils leur accordent.
Solde budgétaire de base	Ce solde représente les recettes totales hors dons auxquelles il faut soustraire les dépenses courantes et les dépenses d'investissement sur ressources internes.
Solde budgétaire de base soutenable	Solde budgétaire de base cohérent avec la préservation de la viabilité de la dette et de la soutenabilité des finances publiques notamment le maintien durable du ratio « service de la dette sur recettes budgétaires » en deçà du seuil requis (actuellement de 15%).
Solde global (déficit ou excédent)	Le solde global mesure l'écart entre les ressources (Recettes Totales et dons) et les dépenses (Dépenses Totales et prêts nets). (Excédents si les ressources sont supérieures aux dépenses, déficit dans le cas contraire).
Solde global de base	C'est le solde global hors dons et hors investissements financés sur ressources extérieures. Cet indicateur permet de mesurer la soutenabilité de la politique budgétaire.
Solde global hors dons	Différence entre les recettes Totales et les dépenses Totales et prêts nets. Il indique véritablement l'ampleur de l'effort budgétaire nécessaire pour équilibrer la situation financière de l'Etat, sans avoir recours aux dons. De plus, il permet de

Concepts	Définitions
	tenir compte de la nature discrétionnaire et souvent difficilement prévisible des dons.
Solde primaire	Ce solde est la différence entre les recettes totales et les dépenses sur ressources propres de l'Etat hors paiements d'intérêts. Les paiements d'intérêts ne peuvent pas être modifiés à court terme du fait que l'encours de la dette est constant durant l'exercice de la dette. Il s'agit d'une dépense non discrétionnaire.
Soutenabilité de la dette	Situation dans laquelle un pays peut honorer toutes ses obligations en termes de service de la dette, maintenant et dans un futur déterminé, sans recourir à des restructurations de sa dette, sans accumuler d'arriérés et sans compromettre sa croissance économique.
Soutenabilité des finances publiques	Situation dans laquelle un pays est en mesure de remplir ses obligations actuelles et futures au titre du service de la dette, sans recourir aux financements exceptionnels (accumulation d'arriérés et/ou rééchelonnement) et sans compromettre la stabilité de son économie.
Stock de la dette	Il s'agit de l'encours de la dette qui prend en compte les intérêts échus.
Stratégie d'endettement public	Ensemble des décisions prises pour mettre en œuvre la politique d'endettement public et de gestion de la dette.
Tableau des opérations Financières de l'Etat (TOFE)	Instrument statistique cohérent qui permet de mesurer d'une part, l'activité des administrations publiques et leur impact sur les autres secteurs de l'économie et d'autre part, l'interaction entre les finances publiques et les différents agrégats macro-économiques (balance des paiements, situation monétaire, épargne et investissement). Il est essentiel pour la formulation, le suivi et la coordination des politiques budgétaires.
Taux d'inflation en moyenne annuelle	Le taux d'inflation en moyenne annuelle est la variation du niveau moyen de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) entre deux années consécutives.
Taxe patronale et d'apprentissage (TPA)	Impôt payé par les personnes physiques et morales ainsi que des organismes qui paient des rémunérations à titre de traitements, indemnités, émoluments et salaires, et le cas échéant, qui accordent des avantages en nature. La TPA est due mensuellement par les employeurs.
TVA sur la marge bénéficiaire (TMB)	TVA sur la marge bénéficiaire est perçue sur le ciment importé. La base taxable de la TMB est le produit de la marge bénéficiaire et du poids net (en tonnes) auquel on applique un taux de 18%.
Taxe sur les activités financières (TAF)	C'est un impôt spécifique applicable aux activités bancaires et financières. La taxe est acquittée par la personne bénéficiaire d'une prestation à caractère bancaire ou financier et d'une manière générale aux commerces des valeurs et de l'argent à l'exception des opérations de crédit-bail. Les opérations imposables à la TAF sont ainsi exonérées de la TVA. La loi a fixé le taux de la taxe à 17%. Ce taux de droit commun, s'applique à toute personne redevable de la TAF.
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	Impôt indirect sur les dépenses de consommation payé par les entreprises sur les ventes ou les services rendus à des tiers. Dans la pratique, la TVA est payée par le consommateur et collectée par les entreprises qui participent au processus de production et de commercialisation, à concurrence d'un montant proportionnel au prix de vente hors taxe (HT). Le taux unique de 18% est applicable à toutes les opérations taxables.
Taxes superficielles	La taxe superficielle est une redevance perçue par l'Etat et les collectivités territoriales sur tout exploitant de site minier. La somme dû est proportionnelle à la superficie octroyée. Les taxes superficielles sont calculées annuellement, proportionnellement à la superficie occupée.
Taux d'intérêt nominal des crédits des banques	Moyenne des coûts supportés par les clients pour accéder aux crédits octroyés par les banques.

Concepts	Définitions
Tirages sur emprunts	Décaissement partiel ou total accordé par un bailleur à l'emprunteur sur le montant initialement convenu entre les deux parties.
Titre minier	C'est un Acte réglementaire donnant la prérogative d'effectuer la recherche ou l'exploitation des substances minérales conformément aux dispositions du code minier. Sont des titres miniers le permis d'exploitation de grande ou de petite mine, le permis d'exploitation semi-mécanisée de substance de mines, l'autorisation d'exploitation industrielle de substance de carrière et l'autorisation d'exploitation semi-mécanisée de substance de carrière.
Titre1	Avant 2003, il était intitulé « charge de la dette publique » Depuis 2004, il s'intitule « amortissements, charge de la dette et dépenses en atténuation des recettes » Charge financière de la dette à compter de 2017
Titre2	Dépenses de personnel
Titre3	Avant 2003, il était intitulé « dépenses de matériels » Depuis 2004, il s'intitule « dépenses de fonctionnement » Dépense de biens et service à partir de 2017
Titre4	Transferts courants
Titre5	Avant 2003, il était intitulé « dotation, amortissement de la dette publique » Depuis 2004, il s'intitule « investissements exécutés par l'Etat »
Titre6	Transfert en capital
Transferts	Les transferts concernent les virements effectués par l'Etat pour soutenir ses sous-secteurs ou d'autres secteurs de l'économie (par exemple, les subventions aux entreprises publiques, les subventions aux collectivités publiques autonomes, les bourses d'études, les subventions aux produits de première nécessité) mais aussi les dépenses liées à la participation de l'Etat aux organisations internationales, comme par exemple les cotisations annuelles.
Valeur ajoutée	Différence entre la production et les consommations intermédiaires. C'est la richesse produite par l'ensemble des unités de production.
Variations des stocks	Valeur des entrées en stocks diminuée de la valeur des sorties de stocks et des pertes courantes sur stocks.
Viabilité de la dette	Situation dans laquelle l'évolution du rapport de la valeur actualisée nette (VAN) de la dette sur les exportations de biens et services et sur les recettes budgétaires est en deçà des normes définies.

CHIFFRES CLES DU SECTEUR « ECONOMIE ET FINANCES »

Tableau 01 : Évolution de la population

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Burkina Faso	17 322 796	17 880 386	18 450 494	19 034 397	19 632 147	20 244 080	20 505 155	20 818 036	21 455 644	22 100 874
Homme	8 357 967	8 627 830	8 904 256	9 187 904	9 478 805	9 777 136	9 900 847	10 055 166	10 369 812	10 688 230
Femme	8 964 829	9 252 556	9 546 238	9 846 493	10 153 342	10 466 944	10 604 308	10 762 870	11 085 832	11 412 644

Source : DGEES, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau 02 : Évolution de quelques données socio-économique

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
PIB aux prix constant (en milliards FCFA)	6 452,18	6 731,36	6 995,31	7 412,09	7 871,90	8 391,80	8 869,14	9 040,34	9 664,70	9 807,67
Croissance réelle du PIB (%)	5,79	4,33	3,92	5,96	6,20	6,60	5,69	1,93	6,91	1,50
PIB réel / Habitants (en milliers FCFA)	383,32	385,03	379,14	399,55	417,24	435,98	462,27	495,84	510,13	532,99

Source : DGEES, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau 03 : Évolution des recettes budgétaires (en milliards FCFA)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Recettes ordinaires	1 096,46	1 051,23	1 033,40	1 201,79	1 355,60	1 439,91	1 660,19	1 566,98	1 886,84	2 153,88
Recettes extraordinaires	378,42	269,04	403,13	465,89	122,17	151,55	144,97	291,24	275,81	232,56
Total des recettes	1 474,88	1 320,27	1 436,53	1 667,68	1 477,77	1 591,45	1 805,16	1 858,22	2 162,65	2 386,44
Dépenses ordinaires	907,03	1 037,43	1 100,33	1 279,95	1 299,24	1 382,70	1 612,32	1 665,87	1 778,05	1 940,17
Dépenses en capital	761,88	520,46	441,89	535,87	816,44	564,76	525,31	737,04	772,38	994,20
Total des dépenses	1 668,91	1 557,89	1 542,22	1 815,82	2 115,68	1 947,45	2 137,63	2 402,91	2 550,43	2 934,37

Source : DGEES, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau 04 : Évolution de l'encours de la dette publique du Burkina Faso (en milliards FCFA)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Encours de la dette	1 733,76	1 935,95	2 188,52	2 497,11	2 767,19	3 365,95	3 967,53	4 777,67	6 178,71	6 952,46
Dette extérieure	1 295,98	1 412,86	1 615,07	1 766,14	1 742,99	1 909,56	2 188,57	2 464,25	2 852,47	3 054,45
Dette intérieure	437,78	523,10	573,46	730,97	1 024,20	1 456,39	1 778,96	2 313,42	3 326,23	3 898,01
Service de la dette	105,46	156,41	168,35	228,39	229,30	256,04	345,07	558,53	807,00	709,26
Service de la dette extérieure	38,85	45,51	48,75	56,33	70,37	78,14	80,45	84,91	101,16	145,92
Service de la dette intérieure	66,61	110,90	119,60	172,06	158,93	177,90	264,62	473,62	705,84	563,33

Source : DGEES, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau 05 : Évolution de l'aide publique au développement selon les instruments de financements

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Aide projet (en millions de \$US)	793,11	803,10	647,71	774,08	948,09	1134,53	1118,10	1452,31	1802,94	1493,66
Appui budgétaire (en millions de \$US)	256,13	269,73	420,03	282,70	133,47	242,62	328,86	575,09	258,09	187,58
Aide alimentaire (en millions de \$US)	39,51	22,02	25,79	31,66	52,03	50,92	40,43	7,46	64,63	126,26
Assistance et secours d'urgence (en millions de \$US)	59,39	10,17	7,16	6,34	1,06	12,15	61,32	106,80	44,04	16,04
Total APD (en millions de \$US)	1 148,14	1 105,02	1 100,69	1 094,78	1 134,65	1 440,22	1 548,72	2 141,66	2 169,70	1 823,54
Total APD (en milliards de F CFA)	577,58	555,88	553,70	648,60	660,22	800,73	907,41	1 233,00	1 203,16	1 137,45

Source : DGESE, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau 06 : Évolution des opérations financières de l'Etat (en milliards FCFA)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Recettes totales et dons	1441,75	1441,75	1321,15	1277,98	1410,70	1583,57	1745,87	1881,97	1975,34	2223,83
Dépenses totales et prêts nets	1652,66	1434,63	1411,60	1636,45	2146,47	2127,61	2177,42	2539,93	2931,92	3617,83
Solde courant	298,30	178,06	124,73	111,73	70,61	147,41	103,21	-105,20	23,99	-65,30
Solde global base engagements	-210,91	-113,48	-133,62	-225,75	-562,90	-381,74	-295,45	-564,59	-708,06	-1065,89
Solde global base caisse	-160,09	-37,49	-222,84	-138,66	-488,13	-478,39	-298,04	-532,83	-703,82	-875,75

Source : DGESE, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau 07 : Balance des paiements (en milliards FCFA)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Compte des transactions courantes	-664,56	-493,24	-529,37	-462,37	-412,10	-369,26	-306,92	427,79	42,84	-694,96
Compte de capital	238,41	200,19	153,77	150,14	172,84	175,84	125,93	211,62	235,72	260,33
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-426,15	-293,05	-375,60	-312,22	-239,26	-193,43	-180,99	639,41	278,56	-434,63
Compte financier	-282,93	-163,49	-654,87	-554,91	-490,73	-313,22	-252,60	164,38	-374,50	230,05
Solde global	-147,02	-132,92	283,57	239,40	246,98	116,29	67,41	470,75	648,74	-664,68

Source : DGESE, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau 08 : Situation des institutions monétaires (en milliards FCFA)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Avoirs extérieurs nets	518,63	578,35	873,81	1189,37	1331,09	1133,00	1431,81	1778,20	2169,34	2596,16
Créances nettes sur l'administration centrale	-27,48	61,57	31,96	61,30	121,80	123,96	193,57	170,93	28,89	221,07
Créances sur la Banque Centrale	155,05	156,93	186,19	186,17	215,68	245,19	253,32	451,83	649,90	430,39
Créances sur les autres secteurs	1558,61	1826,04	2014,68	2140,09	2365,06	2658,98	2909,84	3180,58	3546,25	4105,34
Engagements envers la banque centrale	309,36	520,10	656,52	778,37	765,42	548,63	814,98	903,98	1088,20	1812,49

Source : DGESE, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau 09 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomiques (UEMOA)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal	-2,9	-1,8	-2,2	-3,6	-6,3	-4,3	-3,4	-5,2	-6,3	-8,6
Taux d'inflation annuel moyen (IHPC) (%)	0,5	-0,3	1,0	-0,2	2,9	1,9	-3,2	1,9	3,9	14,1
Ratio de l'encours total de la dette sur PIB nominal (en %)	25,4	27,4	30,9	32,3	33,4	37,7	42,1	46,9	53,3	53,9
Masse salariale sur recettes fiscales (en %)	35,8	46,5	50,4	51,6	49,9	52,1	59,3	65,2	56,2	45,9
Taux de pression fiscale (en %)	14,2	12,5	12,5	13,0	16,5	23,0	15,1	13,3	15,2	16,3
Ratio investissements sur ressources propres/recettes fiscales	50,1	35,0	32,5	31,5	46,1	33,0	29,5	31,6	30,73	42,46

Source : DGEES, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau 10 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomiques (CEDEAO)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) / (PIB)	2,9	1,8	2,2	3,6	6,8	3,6	3,4	5,2	6,3	8,6
Taux d'inflation en moyenne annuelle	0,5	-0,3	1,0	-0,2	2,9	1,9	-3,2	1,9	3,9	14,1
Financement du déficit budgétaire par la banque centrale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserves brutes en mois d'importation	4,7	4,6	5,0	4,4	4,2	4,8	5,7	5,9	6,0	4,4
Ratio dette / PIB	25,4	27,4	30,9	32,3	36,0	37,3	42,2	46,2	53,3	53,9
Variation du taux de change nominal*	4,1	0,1	-9,3	0,5	2,1	2,6	-2,8	1,0	1,4	-5,3
Ratio investissements sur ressources propres/recettes fiscales	50,1	35,0	32,5	31,5	46,1	33,0	29,5	31,6	30,73	42,46
Taux de pression fiscale (en %)	14,2	12,5	12,5	13,0	16,5	23,0	15,1	13,3	15,2	16,3

Source : DGEES, Annuaire statistique 2022 de l'économie et des finances

Tableau 11 : Évolution de quelques indicateurs clés entre 2021 et 2022

Indicateurs clés	2021	2022
PIB courants (en milliards FCFA)	10 945,1	11 779,5
Taux de croissance du PIB réel (%)	6,9	1,5
PIB réel par habitant (milliers FCFA)	510,1	533,0
Service de la dette extérieure / Exportations (%)	3,6	5,1
Service de la dette extérieure / Recettes budgétaires hors dons (%)	5,2	6,4
Encours de la dette publique/PIB nominal (%)	57,2	54,3
Aide publique/PIB nominal (%)	11,0	9,7
Aide publique par habitant (en milliers de FCFA)	56,1	51,5
Masse salariale/recettes fiscales (%)	55,3	45,9
Taux de pression fiscale (%)	15,5	16,3
Taux d'inflation (%)	3,9	14,1

ANNEXE 1 : ÉQUIPE D'ELABORATION DU TABLEAU DE BORD STATISTIQUE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 2022

NOM ET PRENOMS	FONCTION	CONTACTS
SANE/CONGO Aïssata	Directrice générale des études et des statistiques sectorielles	70 29 45 38 saneaissata@yahoo.fr
BARRY Boureima	Directeur des statistiques sectorielles et de l'évaluation	70 84 68 39 barryboureima@yahoo.fr
GANSONRE Ismaël	Chef de service de production statistiques	78 07 44 65 igansonre@yahoo.fr
SOME Bakounissouon	Chef de service des enquêtes et de l'évaluation.	70 59 39 20 sabakounine@yahoo.fr
DARGA Raymond Bernard	Chargé de production des statistiques économiques et financières	76 69 54 94 zikisso2015@gmail.com
OUEDRAOGO A. Guélilou	Chargé de production des statistiques économiques et financières	70 85 89 08 agsoro0@gmail.com
NIKIEMA Joseph	Chargé de production des statistiques économiques et financières	78 26 02 19 Josephnikiema09@gmail.com
BAYALA Bouboualé	Chargé de production des statistiques économiques et financières	70 44 58 08 bayalaboubouale@gmail.com
OUEDRAOGO Mahamadi	Chargé de production des statistiques économiques et financières	61 21 21 62 mahamadijnb@gmail.com
ZIBA Didier Arnaud	Chargé de production des statistiques économiques et financières	70 33 30 10 zibarnodidier@gmail.com

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE VALIDATION DU TABLEAU DE BORD DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 2022

N°	NOM ET PRENOMS (s)	SEXE	STRUCTURE	CONTACTS
1.	Aïssata SANE/CONGO	F	DGESS	70 29 45 38 saneaissata@yahoo.fr
2.	BARRY Boureima	M	DGESS	70 84 68 39 barryboureima@yahoo.fr
3.	ZANE Philippe	M	DGESS	71337887 zanephilippe@yahoo.fr
4.	TIENDREBEOGO Adama	M	DGESS	70 47 06 23 adamatiendre@yahoo.fr
5.	GUERE Judicaël Salam Téwindé	M	DGESS	70 75 67 54 judquere@yahoo.fr
6.	BAYALA Bouboulé	M	DGESS	70 44 58 08 bayalaboubouale@gmail.com
7.	SOME Bakounissouon	M	DGESS	70 59 39 20 sabakounine@yahoo.fr
8.	OUEDRAOGO A.Guelilou	M	DGESS	70 85 89 08 agsoro0@gmail.com
9.	NIKIEMA Joseph	M	DGESS	78 26 02 19 Josephnikiema09@gmail.com
10.	OUEDRAOGO Mahamadi	M	DGESS	61 21 21 62 mahamadib@gmail.com
11.	BAKOUAN Kassoum	M	DGESS	65 27 21 36 bakouankassoum@gmail.com
12.	ZIBA Didier Arnaud	M	DGESS	70 33 30 10 zibarnodidier@gmail.com
13.	GNOULA Noundjoa	M	DGESS	70 57 07 02 noungnoula@yahoo.fr
14.	DARGA Raymond Bernard	M	DGESS	76 69 54 94 zikisso2015@gmail.com
15.	KONTOGOM Tiouango Marcel	M	DGESS	70 57 96 61 bkontogom@yahoo.fr
16.	SIMPORE Charles	M	DGESS	57 95 79 95 chawsimp87@gmail.com
17.	KABORE W. Désiré	M	DGB/DSB	79 26 27 26 kabodesi2000@yahoo.fr
18.	SENI Yves Innocent	M	DGTCP/RG	72 78 67 44 yveseni@gmail.com
19.	YAMEOGO N. Juste	M	DG-CMEF	70 14 86 86 justeyam2014@gmail.com
20.	BELEMKOABGA P.Renaud	M	DGF/SEBC	70 06 29 26 renaud.belem@gmail.com
21.	OUATTARA Mamadou	M	DGTCP/DDP	74 83 11 25 ouattaramamadou198@gmail.com
22.	KABORE Roland	M	DGTCP/DSOFE	70 49 82 42 roland1kabore@gmail.com
23.	TAMBOURA Abdoul-Rasmané.	M	DRH	68 29 48 95 ladijel91@gmail.com
24.	GANSAORE Serge Pacôme	M	DGI	78 40 42 15 ganpacome@gmail.com
25.	IDANI/KOILAGA S. S. Cézarine	F	DGEP/DPAM	79 03 46 40 koilagass@yahoo.fr

Tableau de bord statistique 2021 de l'économie et des finances

N°	NOM ET PRENOMS (S)	SEXE	STRUCTURE	CONTACTS
26.	KABORE Guétarim	M	DGESS/SFM	71 10 10 87 kaboreguetarim@yahoo.fr
27.	TRAORE Abdoulaye	M	MATDS/DGCT	75 49 38 14 ab72wins14@gmail.com
28.	KI/OUEDRAOGO Fatoumata	F	ST-PIF	70 00 33 13 fati_oueder@yahoo.fr
29.	SEGUEDA P. N. Théophile	M	INSD	70 06 16 80 theosequeda@yahoo.fr
30.	BOUDA/ YAMEOGO T. Odette	F	SP/CNPE	70 70 83 30 ytodette@yahoo.fr
31.	SAWADOGO Abdoulaye	M	DGB/DTFCT	65 73 43 32 sawabdoulaye123@gmail.com
32.	ZOUNGRANA Harouna	M	DGESS	74 77 23 02 zoungranah959@gmail.com
33.	KOBRE Abdoul-Hadi	M	DGESS	67 24 06 31 abdoulhadikobre@gmail.com